



RAPPORT DE MISSION

**Mission d'appui à la consolidation et l'alignement du
PNIASAN de la République Centrafricaine**

Réalisations de 2014 - 2016 et Priorités pour 2016 - 2018

Septembre 2016

Sommaire

Liste des abréviations	iii
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	ix
Liste des annexes	ix
Remerciements	x
Avant-propos.....	ix
Résumé exécutif	2
Chapitre 1: Introduction.....	8
1.1. Contexte général de la mission.....	8
1.2. Particularités du PNIASAN de la RCA	9
1.3. Objectifs de la mission.....	10
1.4. Méthodologie.....	11
Chapitre 2 : Contexte et évolutions récentes en RCA	13
2.1. Crise politico-militaire et évolutions	13
2.2. Conséquences socio-économiques de la crise	13
2.3. Secteur productif agricole : potentialités et opportunités de relance après la crise	15
2.4. Processus de consolidation de la paix et de la relance économique	17
Chapitre 3 : État de mise en œuvre du PNIASAN sur 2014-2016	18
3.1. Répertoire des projets mis en œuvre dans la période 2014-2016.....	18
3.2. Champs couverts par quelques projets en 2014-2016.....	22
3.3. Financement du PNIASAN de 2014 à 2016.....	27
Chapitre 4 : Le financement de l’agriculture en RCA.....	1
4.1. Les ressources consacrées à l’agriculture par l’État	2
4.2. Faiblesses du financement de l’Etat	3
4.3. Ressources pour le financement de l’agriculture provenant des institutions sous tutelle	4
4.4. Financement par le secteur privé	5
4.5. Financement de l’agriculture par les partenaires.....	9
Chapitre 5 : Positionner le secteur privé comme un acteur majeur dans la mise en œuvre du PNIASAN	10
5.1. Etat des lieux du secteur privé agricole en RCA	10
5.2. Implication actuelle du secteur privé dans le PNIASAN.....	11
5.3. Propositions pour améliorer l’implication du secteur privé dans le PNIASAN ..	13

Chapitre 6 : Accélération de la mise en œuvre du PNIASAN pour la période 2016-2018	15
6.1. Un PNIASAN parfaitement intégré et aligné à la RCPCA.....	15
6.2. Les composantes du PNIASAN dans le RCPCA.....	16
6.3. Les autres projets à considérer en plus de ceux du RCPCA.....	25
6.4. Besoins financiers du PNIASAN pour 2017 - 2018.....	27
Chapitre 7 : Cadre des résultats et suivi-évaluation	31
7.1. Le cadre des résultats.....	31
7.2. Le suivi-évaluation.....	33
Chapitre 8 : Cadre institutionnel du PNIASAN pour 2017- 2018	34
8.1. Le cadre institutionnel prévu en 2013.....	34
8.2. Situation actuelle avec la préparation du RCPCA.....	34
8.3. Le cadre institutionnel du PNIASAN dans le contexte de Malabo.....	35
8.4. Propositions pour un futur dispositif institutionnel du PNIASAN.....	37
Chapitre 9 : Conclusions et recommandations	39
Bibliographie.....	44
Annexes	46

Liste des abréviations

ACDA :	Agence centrafricaine de développement agricole
ACF France :	Action contre la faim
AFD :	Agence française de développement
AGR :	Activités génératrices de revenus
ANDE :	Agence nationale de développement de l'élevage
ANJE:	Promotion et la Protection de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ARDESAC :	Appui à la recherche développement durable des savanes d'Afrique centrale
APCN:	L'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BCAD :	Banque Centrafricaine de Développement
BEAC :	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEC :	Budget de l'Etat centrafricain
BM :	Banque Mondiale
BPA :	Bonnes pratiques agricoles
BPMC :	Banque Populaire Maroc-Centrafricaine
BSIC :	Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce
BTS :	Brevet de technicien supérieur
CAEEFCPT :	Chambre d'Agriculture, d'Elevage, des Eaux, Forêts, Chasses, pêches et du tourisme
CARBAP:	Centre Africain de Recherche sur le Bananier Plantain
CBCA :	Commercial Bank Centrafrique
CCP :	Centres de Chèques Postaux
CDMT :	Cadre des dépenses à moyen terme
CE :	Commission européenne
CEBEVIRHA :	Commission économique de bétail, de la viande et des ressources halieutiques
CEEAC :	Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CENTRAPALM :	Centrafricaine des palmiers
CEP :	Champs Ecoles Producteurs
CERF :	Central emergency response fund
CESDES :	Centre d'étude et de service pour le développement économique et social
CIRAD :	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CFAE :	Centre de formation et d'animation Elim
CFAR :	Centre de formation et d'animation rurale
CMCA :	Caisses Mutuelles de Centrafrique
CMCAA :	Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration du Climat des Affaires
CNE :	Caisse Nationale d'Epargne
CNOP :	Comité National d'Orientation et de Pilotage

CNS :	Conseil National Stratégique
CNT :	Conseil National Technique
COHEB :	Community Humanitarian Emergency Board
COMIFAC :	Commission des ministres sur les forêts d'Afrique centrale
CRC :	Cadre de Résultats Continental
Crédit-pop :	Crédit Populaire de Centrafrique
CR :	Comité Régionaux
CREF :	Centre rural d'éducation et de formation
CRS :	Catholic Relief Services
CS :	Comité Sectoriels
CSLP :	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CTS :	Comité technique de suivi
CUA :	Commission de l'Union Africaine
DRC :	Danish Refugee Council
DSRP II :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, deuxième génération
ECOFAC :	Ecosystèmes forestiers d'Afrique centrale
EMF :	Etablissement de Microfinance
EUC :	Express Union de Centrafrique
FAO :	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDAP :	Fonds de développement agricole et pastoral
FED :	Fonds européen de développement
FELGIP :	Fédération locale des groupements d'intérêts pastoraux
FEM :	Fonds pour l'environnement mondial
FERGEC :	Fédération régionale des groupements d'éleveurs centrafricains
FIDA :	Fonds international de développement agricole
FNEC :	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la population
FMI :	Fonds monétaire international
FRPC :	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GAFFSP :	Global agriculture and food security program
GAM :	Groupement Agri-multiplicateurs
GIAP :	Groupement d'intérêts agropastoraux
GIP :	Groupement d'intérêts pastoraux
GIR :	Groupements d'intérêts ruraux
GTZ :	Agence allemande de coopération technique
GV :	Groupement villageois
HCR :	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HUSACA :	Huilerie et Savonnerie de Centrafrique
ICRA :	Institut Centrafricain de Recherche Agricole
	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
ICRISAT :	
ICRA :	Institut centrafricain de la recherche agronomique

IMF :	Institutions de micro-finance
IRD :	Institut de recherche pour le développement
LARD :	Lien entre l'Aide d'urgence, la Réhabilitation et le Développement
LICUS :	Low income country under stress
LIPW :	Labour intensive public works
MADR :	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MASF :	Ministère des affaires sociales et de la famille
MEFCP :	Ministère des eaux, forêts, chasse et pêche
MTE :	Ministère du tourisme et de l'environnement
MTTP :	Ministère du transport et des travaux publics
NEPAD:	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD :	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
ONASEM :	Office National des Semences
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation de producteurs
OPA :	Organisations Professionnelles Agricoles
OPAR :	Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales
ORCCCPA :	Office de réglementation de la commercialisation et du contrôle du conditionnement des produits agricoles
PAC :	Politique Agricole Commune
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAOP-SE :	Projet d'appui aux organisations professionnelles du secteur élevage
PARCB :	Projet d'Appui à la Reconstruction des Communautés de Base
PARCB :	Programme d'Appui à la Reconstruction des Communautés de Base
PASR :	Projet d'appui aux structures rurales
PDA :	Plan directeur agricole
PDCAGV :	Projet de Développement Communautaire et d'Appui aux Groupes Vulnérables
PDDAA :	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PDES :	Plan de développement économique et social
PFNL :	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB :	Produit intérieur brut
PIBA :	Produit intérieur brut agricole
PMA :	Pays les moins avancés
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMEDP :	Programme des moyens d'existence durable de la pêche
PNA :	Programme national d'action
PNAE :	Plan national d'action environnementale
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
	Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNIASAN :	Nutritionnelle

PNRM :	Plan national sur les résidus de médicaments
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP :	Partenariats Public-Privé
PPTTE :	Pays pauvres très endettés
PRAP :	Projet de Relance Agro Pastorale
PRASAC :	Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricole
PREVES :	Projet de Relance des Cultures et du Petit Elevage dans les savanes
PURCARA :	Projet d'Urgence et de Relance en Réponse a la Crise Alimentaire
PVD :	Pays en Voie de Développement
PVVIH :	Personnes Vivants avec le VIH
RCA :	République Centrafricaine
RMDH :	Rapport mondial sur le développement humain (PNUD)
RCPCA :	Programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique
SAN :	sécurité alimentaire et la nutrition
SAP :	Stratégie d'aide au pays (Banque mondiale)
SASP :	Secteur agro-sylvo-pastoral
SDRASA :	Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de Sécurité Alimentaire
SIDA :	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SOCADETEX :	Société centrafricaine de développement des textiles
SOCASUC :	Société centrafricaine de sucre
SOFIA-Crédit :	Société Africaine de Crédit
SUCAF :	Sucrière de Centrafrique
TEARFUND :	ONG anglaise œuvrant avec les églises locale pour le développement local et la réduction de la pauvreté
TIC :	Technologie de l'Information et la Communication
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UA :	Union Africaine
UE :	Union Européenne
UDEAC :	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UNICEF:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNPCC :	Union Nationale des Producteurs de Coton Centrafricains
USD :	United states dollar
VIH/SIDA :	Virus immunodéficientaire humain / Syndrome immunodéficientaire acquis
WHH:	Welt Hunger Hilfe (ONG allemande)
ZCV :	Zone cynégétique villageoise

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (A)	19
Tableau n°2 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (B)	20
Tableau n°3 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (C).	21
Tableau n°4 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (D).	22
Tableau n°5 : Evolution du financement de l'Etat dans le secteur agricole 2014 – 2016 (En millier de f CFA)	28
Tableau n°6: Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2014	30
Tableau n°7 : Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2015	30
Tableau n°8 : Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2016	31
Tableau n°9: Evolution de la part du budget publique consacré au secteur agricole sur les 5 dernières années (en milliers de FCFA).....	2
Tableau n°10: Recettes collectées par l'ORCCCPA de 2012 à 2016 (FCFA)	5
Tableau n°11: Recettes prévues et encaissées sur le compte de la FNEC entre 2009 et 2011(FCFA).....	9
Tableau n°12 : Activités de la composante 2 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN.....	16
Tableau n°13 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN.....	17
Tableau n°14 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN (suite).....	19
Tableau n°15 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN (suite).....	20
Tableau n°16 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN.....	21
Tableau 17 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN (suite).....	22
Tableau n°18 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN (suite).....	23
Tableau n°19 : Activités de la composante 2 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN.....	23
Tableau n°20 : Activités de la composante 3 du pilier III du RCPCA qui intéresse le PNIASAN.....	24
Tableau n°21: Indicateurs de résultats du niveau 1	31

Tableau n°22 : Indicateurs de résultats du niveau 2.....	32
Tableau n°23 : Indicateurs de résultats du niveau 3.....	33
Tableau n°24: Proposition des membres du CNOP	37
Tableau n°25: Proposition des membres du CTS.....	38

Liste des figures

Figure n°1 : Piliers et composantes de la RCPCA.....	15
--	----

Liste des annexes

Annexe n°1 : Programme des visites de la Mission CUA/NEPAD d'appui PNIASAN – RCA.....	46
Annexe n°2: Termes de Référence	48
Annexe n°3 : Composition du CNOP (source Document du PNIASAN).....	57
Annexe n° 4 : Composition du CTS (source Document du PNIASAN)	59
Annexe n°5 : Composition de la CPCP (source Document du PNIASAN)	60
Annexe n°6: Strategic Response Plan for Central African Republic 2014	61
Annexe n°7 : Nomenclature des Programmes, sous programmes et composantes du PNIASAN.....	74
Annexe n°8 : Recommandations pour améliorer les incitations fiscales aux investissements privés (Forum sur le secteur privé Bangui, 2015).....	78
Annexe n°9 : Stratégies d'amélioration des incitations fiscales aux investissements privés (Forum sur le secteur privé Bangui, 2015).....	79

Remerciements

Les consultants remercient les autorités centrafricaines pour l'accueil qui leur a été réservé et pour les dispositions prises pour faciliter la réalisation de la mission.

S.E. Monsieur le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a personnellement pris les dispositions et donné des orientations qui ont permis le bon déroulement de la mission. Il a mobilisé ses proches collaborateurs pour accueillir et apporter leur appui technique à l'équipe des consultants durant leur séjour à Bangui. Qu'il reçoive ici nos sincères remerciements.

Leurs Excellences Monsieur le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, et Monsieur le Ministre de l'Élevage et de la Santé Animale, ont consacré une partie de leur précieux temps pour recevoir les consultants. Nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements.

Monsieur le Directeur Général du Budget du Ministère des Finances et du Budget nous a aimablement accueilli, a donné les informations nécessaires et ensuite a mobilisé ses proches collaborateurs (directeurs et chefs de service) pour mettre à notre disposition les données utiles. Nous lui réitérerons nos remerciements.

Nous remercions sincèrement les partenaires techniques et financiers de l'État centrafricain et les organisations sous régionales et continentales rencontrés lors de la mission, notamment, la Banque mondiale, la FAO, le PNUD, la BAD, le SCAC, l'AFD, l'Union européenne, le PAM et la CEEAC. Les échanges et la documentation nous ont été très utiles.

Nous remercions grandement les Responsables des institutions publiques que nous avons rencontrés ainsi que les Représentants des organisations de producteurs, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile avec qui nous avons eu des entretiens durant la mission, à savoir, l'ICRA/MADR, le FDAP, la FNEC, la CNOPCAF, la CNAPP/MEPCI et le DAF/MADR.

Le Point Focal PDDAA au MADR a soutenu l'équipe des consultants durant toute la mission. Son appui a été déterminant pour l'organisation de la mission et la prise des rendez-vous. Il a été avec les consultants lors de toutes les réunions à Bangui. Nous lui réitérons nos remerciements.

Avant-propos

La mission dont le rapport est ici présenté a été commise par l'Agence du NEPAD (APCN) en concertation avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) et le Gouvernement Centrafricain à l'effet d'aider la Centrafrique à prendre en compte la *Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture pour une prospérité partagée des moyens d'existence améliorés*. Cette déclaration est issue de la 23ème Assemblée de l'UA tenue en Juin 2014 à Malabo au cours de laquelle les Chefs d'Etats ont réaffirmé leur engagement au processus PDDAA. La Déclaration de Malabo s'inscrit dans un contexte plus élargi que celle de Maputo, avec notamment un PDDAA clairement plus multisectoriel (Malabo) qu'unisectoriel (Maputo).

La Déclaration de Malabo comporte beaucoup plus d'engagements dans des domaines tels que l'infrastructure, les ressources naturelles, le régime foncier, le commerce et la nutrition. Bien que ces domaines ne relèvent pas (complètement) du mandat du Ministère de l'Agriculture, la Déclaration de Malabo reconnaît qu'ils sont importants et essentiels pour la réalisation du développement agricole et rural. Avec la Déclaration de Malabo, le besoin de coopération intersectorielle renforce le rôle des agences centrales gouvernementales dans la mise en œuvre du PDDAA au niveau national, en particulier celui des Ministères des Finances et de la Planification, ou des Commissions nationales de Planification. L'accent est davantage porté sur la mise en œuvre, les résultats et l'impact. Les Chefs d'Etats se sont accordés sur un examen biennal, au cours duquel la progression de chaque pays est mesurée.

L'un des enjeux de la présente mission pour l'Agence du NEPAD et la CUA était donc de voir la RCA s'approprier davantage la Déclaration de Malabo et la traduire au niveau de son PNIASAN.

Cependant, à la différence de plusieurs pays, la Centrafrique a été fragilisée par des crises politico-militaires récurrentes. La plus récente qui a débutée en 2012 et s'est aggravée en 2013, a conduit au déclenchement de la déclaration d'une réponse humanitaire niveau 3' (Level 3 ou 'L3') pour la République centrafricaine le 11 décembre 2013 par le Comité permanent inter-agences (IASC¹). Fort heureusement, le retour à une stabilité politique suite aux récentes élections est venu ouvrir une ère nouvelle pour la reconstruction du pays.

La RCA s'est engagée dans la préparation du programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) qui comprend des actions d'assistance humanitaire, de relèvement précoce et de développement. Ce programme sera présenté à la table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles en

¹ Organe international pour la coordination de l'assistance humanitaire des agences onusiennes.

Novembre prochain. Dans le cadre du RCPCA, la relance du secteur agricole et la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle occupent une place de choix qui s'est matérialisée par l'élaboration de projets sectoriels conséquents. La feuille de route du secteur rural en cours de finalisation pour le RCPCA est inspirée du PNIASAN et cohérente avec ce dernier. Elle donne au PNIASAN toute sa place comme cadre stratégique et d'orientation pour le secteur rural. L'inscription du PNIASAN dans un programme national plus vaste porté par les plus hautes autorités du pays a ainsi balisé le chemin et renforcé l'orientation multisectorielle du PNIASAN de la RCA « multisectoriel », impliquant d'autres Ministères clés (Finances et Plan). Il est bien inséré dans le dispositif national de planification comme le recommande la Déclaration de Malabo.

En s'inscrivant dans l'orientation voulue par le Gouvernement centrafricain, le présent rapport a un objectif modeste. Il se veut être une contribution au processus de réflexion en cours dans le pays autour du programme RCPCA. Il s'agit en effet de mettre à la disposition des acteurs et partenaires du « secteur agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnel » des éléments pour une réflexion collective d'une part sur le chemin parcouru par le PNIASAN, et d'autre part, sur l'orientation à lui donner dans le contexte de stabilisation et de relance économique en cours. L'ambition est de voir se renouveler un PNIASAN parfaitement cohérent avec le contexte particulier de la RCA et en même temps bien adossé aux engagements pris par les chefs d'État lors du sommet de Malabo.

De ce point de vue, le présent rapport est envisagé comme élément de base pour consolider les acquis et avancées de la mise en œuvre du PNIASAN dans un contexte de reconstruction de l'agriculture centrafricaine avec en toile de fonds l'objectif de « la croissance et de la transformation accélérées de l'Agriculture pour une prospérité partagée des moyens d'existence améliorés » comme le veut la Déclaration de Malabo. Il fournit des éléments conjoncturels pour orienter les acteurs nationaux et leurs partenaires quant à l'alignement et la mise en œuvre du PNIASAN.

Résumé exécutif

Contexte général de la mission

En juin 2014, les Chefs d'État et de Gouvernement ont lancé une deuxième phase du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) à Malabo. La Déclaration de Malabo porte sur la croissance accélérée et la transformation de l'agriculture africaine. C'est donc dans le contexte général de prise en compte de la Déclaration de Malabo que la présente mission a été initiée. Le contexte particulier actuel de la RCA, à savoir la préparation du Programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) a lui aussi contribué à l'orientation donnée à la mission.

Sur la base des orientations de S.E. Monsieur le Ministre de l'agriculture et du développement rural de la RCA, deux objectifs spécifiques prioritaires ont été assignés à la mission :

- Faire le point des différents programmes/projets relevant du PNIASAN qui ont été mis en œuvre dans le pays entre 2014 et 2015. En effet, à cause de la crise politico-militaire, le PNIASAN n'a pas été mis en œuvre suivant les modalités et les mécanismes initialement prévus. Toutefois, des interventions et notamment des programmes/projets d'urgence et humanitaires ont été mis en œuvre par des Organisations internationales telles que le PAM, la FAO, l'OMS et l'UNICEF dans le cadre du PNIASAN.
- Identifier les programmes/projets prioritaires du PNIASAN pour la période 2016-2018 proposés par les Départements en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. Ces projets et programmes doivent s'inscrire dans la logique de la Déclaration de Malabo et être en cohérence avec la dynamique de relance économique actuellement en cours dans le pays.

La méthodologie utilisée lors de la mission a reposé sur l'exploitation documentaire et les entretiens auprès des acteurs, des parties prenantes et des bénéficiaires de la mise en œuvre du PNIASAN.

Le PNIASAN de la RCA

L'objectif général du PNIASAN selon le document validé en 2013 à Bangui est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté, ainsi que des inégalités entre les populations. La Table Ronde de mobilisation des ressources (Business meeting) pour le PNIASAN a eu lieu les 20 et 21 Décembre 2013. Les intentions de financement manifestées par les partenaires techniques et financiers à savoir, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le Groupe Banque Africaine de Développement (BAD), le Secteur Privé Agricole, les

Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales et le Gouvernement Centrafricain (Allocations budgétaires, Fonds des projets) ont été évaluées à 249 000 000 000 FCFA (Deux Cent Quarante Neuf Milliards de Francs CFA) soit environ 70% du budget total du PNIASAN.

Au lendemain du Business meeting, le PNIASAN n'a cependant pas été mis en œuvre suivant le cadrage, les modalités et les mécanismes prévus. En effet, avec la crise politico-militaire connue par le pays à partir de fin 2012, les ressources mobilisées par le Gouvernement de la RCA ont été affectées aux activités prioritaires des 4 piliers de la feuille de route du Gouvernement de transition à savoir : la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix, l'assistance humanitaire, la politique et la gouvernance, et la relance économique.

Processus de consolidation de la paix en vue de la relance économique

Suite à la dernière crise politico-militaire qui a démarré en Décembre 2012, une période de transition politique a été instituée le 18 avril 2013, sous l'égide de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). L'entrée en fonction du nouveau Président de la République le 30 Mars 2016 et la formation du Gouvernement marque une nouvelle ère politique et socioéconomique en République centrafricaine.

Le nouveau Gouvernement centrafricain, sous l'impulsion du Président de la République, s'est engagé dans la formulation d'une stratégie nationale de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA). Le RCPCA tente avant tout d'apporter une réponse opérationnelle, en (i) proposant des interventions prioritaires qui vont améliorer de manière concrète les conditions de vie de la population dans le court-terme, et (ii) initiant des réformes structurelles nécessaires au relèvement du pays et au rétablissement de la légitimité de l'Etat à mettre en œuvre sur le moyen et le long terme.

État de mise en œuvre du PNIASAN en 2014-2016

Le PNIASAN est structuré autour des six (06) programmes suivants : (i) Le développement des filières végétales ; (ii) Le développement des filières animales ; (iii) Le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires et la promotion des filières pêche et aquaculture ; (iv) Le renforcement des collectivités locales, de la gestion des ressources naturelles, des infrastructures communautaires de base, et des services de recherche et d'appui conseil ; (v) La sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réponses aux urgences et les actions transversales ; (vi) Le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle. La RCA prévoit une révision du PNIASAN après 2018. Cette révision est nécessaire pour élaborer un programme

encore plus ambitieux et innovant, qui respecte les recommandations de la déclaration de Malabo² et capitalise les premières leçons de la stratégie RCPCA.

Compte tenu de la crise politico-militaire en RCA, la mise en œuvre du PNIASAN pendant la période 2014-2016 a essentiellement concerné le programme V « Sécurité alimentaire et nutritionnelle, réponse aux urgences et actions humanitaires ». 32 projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 ont été répertoriés

La crise de 2013-2015 a aggravé la tension de trésorerie de l'Etat et impacté négativement le financement des projets agricoles. En effet, la part de budget de l'Etat affectée au financement de l'agriculture est assez négligeable passant de 3,4% en 2012 à 0,9% à 2016.

Selon les cadres de la Direction du Budget, l'engagement pris par les Chefs d'Etat africains en 2003, à Maputo dans le cadre du PDDAA, de porter à 10% la part de leur budget national consacrée à l'agriculture et la sécurité alimentaire n'est pas possible pour l'instant. Il en est de même de la mise en place du Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT). Pour le Directeur général du budget, ce ne sera peut-être qu'à partir de 2019 ou 2020 lorsque les Etats membres de la CEMAC s'engageront à travailler avec des budgets programmes que la mise en place du CDMT pourra être envisagée.

La situation particulière de la RCA, caractérisée par la crise militaro politique récurrente de 2013-2015, a entraîné la clôture des programmes et projets de développement pour laisser la place à des programmes et projets d'urgence et/ou humanitaires pour venir en aide aux populations vulnérables en détresse sur le plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ainsi, durant les trois dernières années (2014, 2015 et 1^{er} semestre 2016), les décaissements en faveur du secteur agricole et agropastoral représentent un montant global de 46 749 932 830 FCFA

Le secteur privé dans la mise en œuvre du PNIASAN

L'analyse du Secteur privé dans le document du RCPCA, montre que ce secteur fait face à de nombreuses contraintes, qui ont été exacerbées par la crise. La RCA est en dernière place du classement « Doing Business » en 2015.

Le secteur privé est faiblement intégré dans le PNIASAN de la RCA au regard des actions prévues dans les différents sous programmes et composantes. Mais il va falloir créer les conditions pour sa mobilisation, son développement et sa participation. De ce point de vue les recommandations formulées lors du forum sur la promotion du secteur privé en RCA en 2015 peuvent permettre d'améliorer l'implication de ce dernier dans le développement agricole. Une feuille de route pour la mise en œuvre de ces recommandations est indispensable, voire urgente.

² NEPAD/CADPP. Directives. Mise en œuvre du PDDAA Pays sous la Déclaration de Malabo.

Le PNIASAN pour la période 2016-2018

Le PNIASAN est structuré autour d'un ensemble de programmes, déclinés successivement en sous-programmes et en composantes (Cf. Annexe 07). Plusieurs composantes du PNIASAN sont intégrées dans la stratégie RCPCA, ce qui constitue un avantage car il va bénéficier des synergies intersectorielles et multi-acteurs, et d'un ensemble de réformes structurelles susceptibles de créer un environnement favorable à l'atteinte des résultats attendus. La dynamique de consolidation en cours est en cohérence avec les lignes directrices majeures issues de la déclaration de Malabo qui préconise une approche clairement plus multisectorielle et recommande de tenir compte des autres objectifs nationaux de développement pour répondre aux attentes des bénéficiaires.

Les autres projets à considérer en plus de ceux du RCPCA

Dans une perspective de relèvement et de reconstruction de la paix, le gouvernement a opté pour des activités pouvant rapidement produire des effets et des impacts à très court terme.

Il convient cependant de relever que dans une perspective de développement durable du secteur agricole conformément aux lignes directrices de Malabo, le PNIASAN doit dès que possible envisager la mise en œuvre de certaines activités majeures encore non intégrées pour l'instant dans le RCPCA (Exemple : La Composante 1.1.4. Amélioration des technologies de transformation, conditionnement et stockage des produits (non prévu)). Ce maillon est pourtant essentiel pour la mise au marché des produits dans les meilleures conditions. Il s'inscrit en droite ligne de la déclaration de Malabo pour réduire les pertes post-récolte. L'agro-industrie est prévue dans le RCPCA uniquement dans le cadre de la relance des cultures de rente, et pourtant, elle apporterait davantage à l'ensemble de la programmation de bien l'ancrer tout aussi fortement dans la sphère des cultures vivrières et des produits d'élevage.

Besoins financiers du PNIASAN pour 2017 - 2018

Dans le document du PNIASAN validé par l'équipe pays le 16 et 17 octobre 2013, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités sont estimées à 357,389 milliards de FCFA, soit 714,778 millions de dollars US. Le PNIASAN fait désormais partie de la stratégie RCPCA pour laquelle l'évaluation des besoins financiers est en cours en vue de la mobilisation des fonds auprès des partenaires techniques et financiers à Bruxelles en Novembre 2016. Les ressources du PNIASAN pour 2016-2018 seront celles prévues dans le RCPCA pour cette période. Mais il faudra mobiliser du financement pour des activités pertinentes et non intégrées dans le RCPCA. Ces activités sont présentées de manière détaillée dans la partie 6.3. Le PNIASAN de la RCA aura une meilleure chance d'être mis en œuvre avec succès si les ressources lui sont affectées dans le cadre d'un budget programme. Pour ce faire, son budget doit être solidement ancré dans le processus

budgétaire national.

Intentions de financement recensées au cours de la mission

Les partenaires techniques et financiers (PTF) rencontrés à Bangui continuent de manifester un grand intérêt pour le PNIASAN inscrit dans la dynamique RCPCA. La plupart des PTF rencontrés dont la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Délégation de l'Union Européenne en RCA, l'Agence Française de Développement, ont manifesté des intentions de financement du PNIASAN.

Un nouvel appel à proposition vient d'être lancé par le GAFSP/ Banque Mondiale pour financer l'agriculture. La RCA est naturellement éligible. Ceci est une piste à explorer.

Cadre des résultats et suivi-évaluation

Un cadre des résultats bien détaillé existe pour mesurer les progrès de mise en œuvre des 6 programmes du PNIASAN. Dans leur structuration actuelle, le cadre des résultats et les indicateurs choisis ne sont pas en mesure d'atteindre cet objectif et ne sont pas de nature à permettre un renseignement adéquat du Cadre de Résultats continental (CRC) du PDDAA 2015 – 2025³. La mission recommande à l'équipe de la mise en œuvre du PNIASAN d'opter pour un cadre de résultat à trois niveaux qui est cohérent avec le CRC du PDDAA. Les indicateurs choisis doivent être assortis de la situation de référence et des valeurs cibles à l'horizon 2018 (période de fin du cycle de l'actuel PNIASAN) et qui coïncide également avec le premier rapport de l'a revue biennale en Janvier 2018 au Sommet des Chefs d'Etat.

Le suivi-évaluation

Dans la dynamique actuelle du RCPCA, un dispositif nouveau ou restructuré de suivi-évaluation des performances des projets sera mis en place. Il est important que les acteurs de la mise en œuvre du PNIASAN s'assurent de la prise en compte du cadre des résultats du PNIASAN et des indicateurs y relatifs. Les données collectées et analysées doivent permettre également de renseigner le cadre de résultats du PDDAA continental.

Cadre institutionnel du PNIASAN pour 2017- 2018

Le document du PNIASAN a prévu un cadre institutionnel pour sa mise en œuvre et son suivi à trois niveaux, à savoir : (i) un niveau politique et stratégique, (ii) un niveau technique, et (iii) un niveau régional. Entre 2013 et 2016, cette architecture institutionnelle n'a pas fonctionné concrètement et les mécanismes du DSRP n'ont

³ Sustaining CAADP Momentum: The CAADP Results Framework 2015-2025 "Going for results and impacts"

pas été opérationnels non plus. Avec le document du RCPCA actuellement en cours de finalisation, le DSRP est devenu obsolète.

La République Centrafricaine sortant à peine de crises politico-militaires récurrentes, a en cela une particularité à prendre en compte, celle d'un pays post crise actuellement engagé dans une dynamique de reconstruction dont la locomotive actuelle est le RCPCA reposant entre autre sur la relance des secteurs productifs dont l'agriculture. Il convient dès lors d'assurer une cohérence entre le dispositif institutionnel bâti autour du RCPCA et celui devant aider à mettre en œuvre et suivre le PNIASAN. Pour l'instant, dans le cadre du RCPCA en construction, il est prévu un pilotage et une coordination à trois niveaux: (i) Dialogue politique au niveau de la Présidence de la République, (ii) Comité de pilotage au Ministère du Plan coprésidé avec le PNUD, et (iii) Comités thématiques au niveau des Ministères techniques (dits sectoriels) en lien avec les Partenaires techniques et financiers. Ainsi les Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts, etc. (bloc développement rural) sont des Groupes sectoriels dont le cadre institutionnel de pilotage est patronné par les Ministres sectoriels.

Le processus RCPCA en construction sera probablement stabilisé après la table ronde de Bruxelles en Novembre 2016. Ainsi, des propositions sont formulées au stade actuel quant au cadre institutionnel de mise en œuvre du PNIASAN. Il conviendra de s'en servir comme base d'action après la Table ronde de Bruxelles pour convenir (avec l'ensemble des parties prenantes du RCPCA), d'un dispositif institutionnel du PNIASAN potentiellement opérationnel pour impulser le développement agricole. Il faut en effet lui assurer une cohérence avec l'architecture institutionnelle du RCPCA (connexions, passerelles, etc.), pour qu'il ait des chances d'être opérationnel. Tout ceci devra être fait en prenant en compte la Déclaration de Malabo qui recommande que ce dispositif soit inscrit dans les cadres nationaux de planification et de coordination.

Chapitre 1: Introduction

1.1. Contexte général de la mission

Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) a été adopté par les Chefs d'État africains lors du Sommet de Maputo tenu en 2003. C'est un programme ambitieux qui tient de lieu de stratégie pour transformer l'agriculture africaine et combattre de façon durable la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il mobilise un processus participatif et inclusif dans lequel les Etats s'engagent à accroître le financement pour atteindre un minimum de 10% du budget national alloué au secteur agricole et réaliser un taux de croissance agricole minimum de 6% par an qui servira de moteur de développement économique.

En juin 2014, les Chefs d'État et de Gouvernement ont lancé une deuxième phase du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) à Malabo. Dans la Déclaration de Malabo sur la Croissance accélérée et la transformation de l'agriculture africaine, ils se sont engagés à :

1. Respecter les principes et les valeurs du processus PDDAA ;
2. Améliorer le financement des investissements dans l'agriculture ;
3. Éliminer la faim en Afrique d'ici 2025 ;
4. Réduire de moitié la pauvreté, d'ici 2025, grâce à la croissance inclusive et la transformation agricole ;
5. Stimuler et tripler le commerce intra-africain des produits et services agricoles;
6. Améliorer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production à la variabilité climatique et à d'autres risques connexes ; et
7. Adhérer à la responsabilité mutuelle vis-à-vis des actions et des résultats.

Dorénavant, tout Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) en cours d'élaboration doit s'aligner sur les nouvelles orientations qui découlent de la Déclaration de Malabo, tandis que tout PNIA en cours de mise en œuvre sera évalué sur la base des engagements pris par les chefs d'État.

Les Chefs d'État ont demandé à la Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN) d'établir des lignes directrices pour permettre aux États membres d'intégrer et mettre en œuvre leurs engagements. Ainsi, les pays et la CUA, suivent les performances, rendent compte et tiennent compte du progrès sur une base biennale. A cet effet, un nouvel ensemble de lignes directrices a été élaboré pour faciliter l'appropriation de la Déclaration de Malabo par les États, guider l'évaluation et/ou l'élaboration des

nouveaux PNIA, et apporter un appui général pour la mise en œuvre des PNIA et la mesure et la communication sur les progrès réalisés.

C'est donc dans ce contexte général de prise en compte de la Déclaration de Malabo que la présente mission a été initiée. Mais comme nous le verrons par la suite, le contexte particulier actuel de la RCA, à savoir la préparation du Programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) a lui aussi contribué à l'orientation donnée à la mission.

1.2. Particularités du PNIASAN de la RCA

En date du 15 avril 2011, la République Centrafricaine (RCA) a signé un Pacte PDDAA dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union Africaine. Dans ce Pacte PDDAA, le Gouvernement de la RCA s'est engagé à promouvoir le développement économique et social afin de réduire la pauvreté et réaliser à terme la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Pour cela, le Gouvernement a pris plusieurs engagements dont celui de mettre en œuvre de manière efficace, le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASAN) comme stratégie pour atteindre un taux de croissance de 6% par an au minimum à l'horizon 2015, et celui d'allouer au moins 10% du budget national au secteur agricole conformément aux engagements des Chefs d'État à Maputo en 2003.

Le PNIASAN de la RCA a été élaboré en 2011 et validé lors des Ateliers Régionaux en 2011 et de l'atelier national en février 2012. Cependant, le processus PDDAA a connu une trêve jusqu'au mois d'août 2013 à cause de la crise politico-militaire survenue en décembre 2012 qui s'est poursuivie jusqu'au changement politique le 24 mars 2013. La table ronde des bailleurs de fonds prévue en mars 2013 n'a pas eu lieu à cette date.

Pendant cette trêve et suite aux recommandations de l'Atelier sur l'Adoption du Document de la Politique Agricole Commune de l'Afrique Centrale (PAC), le document du PNIASAN a été relu par un comité technique pour intégrer les nouveaux enjeux liés aux effets de la guerre sur les infrastructures rurales, les urgences et la gestion de crises. Un volet sécurité alimentaire « Sécurité alimentaire, Nutrition et actions transversales » a été intégré dans le PNIA qui est devenu le PNIASAN. Un atelier de validation du document du PNIASAN relu par l'équipe pays a eu lieu les 16 et 17 octobre 2013 à Bangui.

Selon le document validé, l'objectif général du PNIASAN est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté, ainsi que des

inégalités entre les populations. Son élaboration a eu pour base la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (SDRASA) et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, deuxième génération (DSRP II) 2011-2015, positionnant les secteurs interconnectés du développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire comme socle de la croissance accélérée de l'économie nationale.

La Table Ronde de mobilisation des ressources (Business meeting) a eu lieu les 20 et 21 Décembre 2013. Les intentions de financement du PNIASAN manifestées par les partenaires techniques et financiers à savoir, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le Groupe Banque Africaine de Développement (BAD), le Secteur Privé Agricole, les Organisations Professionnelles Agricoles et Rurales et le Gouvernement Centrafricain (Allocations budgétaires, Fonds des projets) ont été évaluées à 249 000 000 000 FCFA (Deux Cent Quarante Neuf Milliards de Francs CFA) soit environ 70% du budget total du PNIASAN.

Au lendemain du Business meeting, le PNIASAN n'a cependant pas été mis en œuvre suivant le cadrage, les modalités et les mécanismes prévus. En effet, durant la transition politique et au regard des conséquences de la crise en particulier la gravité de l'insécurité alimentaire dans le pays, les ressources mobilisées par le Gouvernement de la RCA ont été affectées aux activités prioritaires des 4 piliers de la feuille de route du Gouvernement de transition à savoir : la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix, l'assistance humanitaire, la politique et la gouvernance, et la relance économique.

Le PNIASAN de la RCA aura une meilleure chance d'être mis en œuvre avec succès si les ressources lui sont affectées dans le cadre d'un budget programme. Pour ce faire, son budget doit être solidement ancré dans le processus budgétaire national.

1.3. Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est d'améliorer l'impact des ressources publiques consacrées par le Gouvernement aux activités de développement du secteur agricole, de sorte que les investissements du secteur privé soient stimulés par les dépenses publiques de qualité, comme un moyen d'améliorer le bien-être des populations essentiellement rurales et pauvres, des jeunes et des femmes.

Sur la base des orientations de S.E. Monsieur le Ministre de l'agriculture et du développement rural de la RCA, deux objectifs spécifiques prioritaires sont assignés à cette mission :

- Faire le point des différents programmes/projets relevant du PNIASAN qui ont été mis en œuvre dans le pays entre 2014 et 2015. En effet, à cause de la crise

politico-militaire, le PNIASAN n'a pas été mis en œuvre suivant les modalités et les mécanismes initialement prévus. Toutefois, des interventions et notamment des programmes/projets d'urgence et humanitaires ont été mis en œuvre par des Organisations internationales telles que le PAM, la FAO, l'OMS et l'UNICEF dans le cadre du PNIASAN.

- Identifier les programmes/projets prioritaires du PNIASAN pour la période 2016-2018 proposés par les Départements en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. Ces projets et programmes doivent s'inscrire dans la logique de la Déclaration de Malabo et être en cohérence avec la dynamique de relance économique actuellement en cours dans le pays.

Il convient d'emblée de noter que le Gouvernement Centrafricain a entrepris la préparation du Programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) dans le cadre de sa politique de reconstruction nationale. Le RCPCA comprend différentes actions intersectorielles dont celles d'assistance humanitaire, de stabilisation, de relèvement précoce et de développement agricole et rural. Les trois axes d'intervention portent sur : (i) La Paix, la Réconciliation et la Sécurité; (ii) le Renouveau du Contrat social entre l'État et la population ; et, (iii) le Relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

Une donnée fondamentale du contexte actuel est la préparation de la table ronde des partenaires de la RCA qui se tiendra à Bruxelles en Novembre 2016 à l'effet de mobiliser des ressources pour le RCPCA. Dans cette perspective, des programmes et projets de développement agricole et de sécurité alimentaire ont été élaborés et sont en cours de finalisation. Le RCPCA portera sur la période 2017 – 2020.

1.4. Méthodologie

La méthodologie utilisée lors de la mission a reposé sur l'exploitation documentaire et les entretiens auprès des acteurs, des parties prenantes et des bénéficiaires de la mise en œuvre du PNIASAN. La liste des acteurs rencontrés est présentée en Annexe 1.

a) L'exploitation documentaire

Les documents d'orientation stratégique et les documents techniques de portée nationale ou sectorielle ont été exploités. Une liste de documents exploités est présentée en annexe de ce rapport. Les documents clés consultés ont été les suivants :

- Document de stratégie de Reconstruction et de consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA : version provisoire du 22 août 2016). Dans le contexte

sociopolitique actuel, ce document RCPCA tient lieu de Document de vision du pays et de Plan national de développement à court et moyen terme;

- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, deuxième génération (DSRP II) 2011-2015;
- Document de Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (SDRASA);
- Le document du PNIASAN, Version d'octobre 2013;
- Le document « Directives de Mise en œuvre du PDDAA Pays sous la Déclaration de Malabo »

b) Les entretiens et consultations

Les entretiens ont été menés auprès des acteurs institutionnels clés, des partenaires et des bénéficiaires de la mise en œuvre du PNIASAN en RCA :

- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui est le chef de file du comité de pilotage technique de la mise en œuvre du PNIASAN;
- Le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) qui est chargé du pilotage du programme RCPCA;
- Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche;
- Le Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale;
- Le Ministère des Finances et du Budget;
- Les Partenaires Techniques et Financiers tels que la Banque mondiale, la BAD, l'Union européenne, le PNUD, la FAO, le PAM, la CEEAC, la France (AFD, SCAC);
- Les autres acteurs directs et bénéficiaires du PNIASAN tels que la Chambre de commerce (agricole), les associations d'agriculteurs, les organisations de la société civile, etc.

Chapitre 2 : Contexte et évolutions récentes en RCA

2.1. Crise politico-militaire et évolutions

La dernière crise politique qui a démarré en décembre 2012 a conduit à un changement politique le 24 mars 2013 qui s'est traduit par la dissolution de la constitution de mars 2004 et des institutions républicaines qu'elle prévoit. Une période de transition politique a été instituée le 18 avril 2013, sous l'égide de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Une feuille de route élaborée sous l'égide de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a été adoptée en octobre 2013 pour servir de cadre de référence de l'action gouvernementale. Cette feuille de route compte quatre piliers qui sont : la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix, l'assistance humanitaire, la politique et la gouvernance, et enfin la relance économique. Ces piliers découlent de la mission assignée au Gouvernement d'Union Nationale par le 4^{ème} Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEEAC à Ndjamena le 18 avril 2013.

Cette période de transition a été prolongée jusqu'à la fin du mois de mars 2016, pour permettre l'organisation des élections. L'entrée en fonction du nouveau Président de la République le 30 mars 2016 et la formation du Gouvernement marque une nouvelle ère politique et socioéconomique en République centrafricaine.

2.2. Conséquences socio-économiques de la crise

En RCA, le secteur de l'agriculture représente l'épine dorsale de l'économie. Ce secteur produit plus de 50% des richesses nationales dont 75% des produits alimentaires consommés dans le pays et en fournissant 75% des emplois à la population active.

La crise a eu des conséquences graves sur l'activité économique notamment, la destruction quasi-totale des outils et moyens de production, les vols et pillages des moyens de transport et la désorganisation des circuits économiques. Il s'en est suivi une flambée des prix (inflation de 5,9% en 2013 à 11,6% en 2014), du fait des difficultés d'approvisionnement. Les finances publiques ont été fortement impactées, rendant l'État incapable de faire face à ses obligations régaliennes. Après une forte contraction en 2013 (-37%), l'activité économique a repris timidement en 2014 (+2%) et 4,1% en 2015.

Au niveau du secteur de l'agriculture, les effets de la crise ont été désastreux notamment, la perte des moyens de production, la destruction des récoltes, des champs, du petit bétail voire des villages et le déplacement de la population dans la brousse. Les services publics d'appui-conseil et de recherche n'ont pas été épargnés et sont quasi inexistantes sur le terrain, démunis du minimum de moyens nécessaires. Ainsi, la production agricole s'est contractée de 32,7% en 2013 pour ensuite, croître de 22% en 2014. En 2015, la production a connu un léger fléchissement de 0,3%. Le niveau actuel de la production représente 73% de la production de l'année 2012, avant la crise.

Sur le plan social, la crise a engendré une situation humanitaire très préoccupante, marquée par un déplacement massif de la population tant sur le plan interne que dans les pays voisins. Au plus fort de la crise, jusqu'à 2,5 millions de personnes, ce qui représente la moitié de la population étaient dans un besoin d'assistance dont 1,9 millions de personnes vulnérables. Aujourd'hui, environ 2,3 millions de personnes dont plus de 450 000 déplacés internes, continuent malgré tout, à faire face aux défis de la faim, de l'absence de moyens d'existence et d'opportunités économiques. Dans ce contexte, l'autorité de l'État a été mise à mal et les services publics ne sont plus en mesure de fournir les services sociaux de base (santé, éducation, eau potable). Les communautés vulnérables reçoivent essentiellement l'assistance des Organisations non gouvernementales internationales. A cela, s'ajoutent les conflits intercommunautaires qui ont fragilisé la cohésion sociale notamment entre agriculteurs et éleveurs. Le chômage des jeunes s'est révélé comme un facteur favorisant de la crise actuelle et un défi majeur pour le relèvement durable du pays.

La situation de l'insécurité alimentaire s'est aggravée avec la réduction des moyens d'existence des ménages notamment leur capacité d'autoconsommation, suite à la destruction des récoltes, stocks, champs et aux pillages du bétail. Les ajustements des sources de revenus n'ont pas permis d'enrayer en 2014, une dégradation de la consommation alimentaire familiale. Ainsi, environ 30% de la population vivaient en situation d'insécurité alimentaire, soit 1,25 millions de personnes. Toutefois, cette situation est très variable d'une préfecture à l'autre, selon les effets de la crise. Les populations déplacées et celles qui sont confinées dans des enclaves, ont connu une situation alimentaire plus critique avec des niveaux de vulnérabilité 2 à 3 fois supérieurs à ceux des non-déplacés.

La situation nutritionnelle s'est également dégradée, liée à l'appauvrissement de la consommation alimentaire, la paralysie des systèmes de santé et le manque d'accès à l'eau potable. On estime qu'environ 28 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère et 75 000 enfants de malnutrition aiguë modérée.

2.3. Secteur productif agricole : potentialités et opportunités de relance après la crise

D'après les enquêtes en situation d'urgence (EFSA) réalisées par le PAM en septembre 2015, 50.2% des dites populations sont en insécurité alimentaire et près de 70 à 80% de ces dernières sont établis en milieu rural et, tirent leur revenu essentiellement des activités agricoles. L'étude menée par la Banque mondiale sur les bassins de production agricoles⁴ indique que l'agriculture, contribuait à un peu plus de 43% dans les exportations centrafricaines contre moins de 10% de nos jours, suite à l'effondrement totale des filières tabacole et cotonnière puis, dans une moindre mesure, la filière caféière.

Les systèmes de production reposent sur 4 principales zones agro écologiques suivantes : (i) la zone guinéenne ou de forêt ; (ii) la zone soudano guinéenne ou de savane dense humide respectivement localisée ; (iii) la zone soudano-sahélienne ou de savane sèche localisée ; (iv) la zone sahélienne. A partir de ces zones agro-écologiques.

En dépit de son remarquable potentiel agricole largement sous exploité en période normale, et, du fait de la crise vécue au cours des trois dernières années, la République centrafricaine est désormais une grande importatrice de divers types de denrées alimentaires dont les principales sont : (i) les protéines animales (viande de bœuf, poulets de chair, œufs) ; (ii) les produits laitiers (lait, beurre) ; (iii) les céréales (riz, du blé pour la fabrication du pain, maïs pour la brasserie ; (iv) les oignons et l'ail à partir du Cameroun voisin ; (v) l'huile...etc. Ces importations témoignent de la faiblesse des systèmes de production et donne un aperçu des spéculations à développer pour répondre aux besoins alimentaires immédiats et relancer la production agricole.

L'approche de développement agricole en RCA est centrée autour de 6 grands bassins de production dont les potentialités identifiées par la Banque Mondiale¹ sont présentées ci-dessous.

Le Bassin-Nord-Est (Vakaga-Bamingui Bangoran) a un potentiel qui permet de promouvoir : (i) l'élevage de petits ruminants, de bovins locaux et transhumants ; (ii) la pêche continentale ; (iii) la production horticole (oignons et ail piments, Haricot vert, pastèques, melon, fraises, choux, gombos, etc.) et céréalière (sorgho & mil) associées aux légumineuses alimentaires à graines (niébé) ; et (iii) l'agroforesterie autour des acacias et d'autres espèces (pratiques agroforestières) pouvant

⁴ Théodore Mianzé, 2016. Les principaux Bassins de Productions agricoles à mettre en valeur au lendemain de la crise centrafricaine. Banque Mondiale, RCA, Mai, 2016

contribuer à la production de gomme arabique (iv) la production de bois en vue reboiser et biomasse pour la production énergétique à terme.

Le Bassin-Nord-Ouest (Ouham-Ouham Pendé) dont les potentialités permettent de promouvoir : (i) l'élevage des petits ruminants, des bovins, des monogastriques (porcins, volaille, pintades, canard...); l'apiculture ; (ii) la pêche continentale (iii) l'agroforesterie à des fins de reboisement, de fertilisation du sol, de production du karité, d'alimentation du bétail, et de production biomasse énergétique ; (iv) la filière anacarde ; (v) les cultures arachide, sésame afin de satisfaire très forte demande du secteur privé ; (vi) la production de légumineuses alimentaires (Haricot, Niébé) associées aux céréales (sèche & humide : sorgho & maïs).

Le Bassin-Centre-Est (Nana Gribizi, Kémo, Ouaka, Haute Kotto) dont les potentialités agricoles sont identiques à celles du bassins Nord-Ouest. Ce bassin de production est en plus adapté pour la relance de la production améliorée de la culture du manioc.

Le Bassin-Centre-Ouest (Ombella Mpoko, Nana Mambéré) est adapté pour promouvoir : (i) la pêche et la pisciculture ; (ii) l'élevage des petits ruminants et des espèces à cycle court (volaille, porcs, canard, lapins Aulacodes...) et la relance de l'élevage bovin ; (iii) les productions végétales basées sur les productions maraichères, l'agro foresterie, l'arboriculture fruitière, les racines et tubercules (igname, patate douce et manioc), les bananiers et plantains ; les plantes à bulbes (oignons et ail) ; et les légumineuses à graines (haricot, niébé).

Le Bassin-Sud-Est (Basse Kotto, Mbomou, Haut Mbomou) a des potentialités qui permettent de promouvoir les mêmes spéculations que celles précédemment citées pour le Bassin-Centre-Ouest. En plus, ce bassin Sud-Est est ouvert aux marchés intérieurs et aux marchés extérieurs (les 2 Soudan).

Le bassin Sud-Ouest offre des potentialités pour relancer les cultures de caféier, de cacaoyer, de kolatier et le poivrier ; de bananiers et plantains, des racines et tubercules et des céréales humides. Le palmier à huile, en plein essor dans les forêts dégradées, prendra de plus en plus d'ampleur dans les années à venir. Les programmes de relance pourront également, concerner l'hévéaculture. Ce bassin offre également des potentialités pour le développement de la pêche et la pisciculture, l'élevage des petits ruminants, des animaux à cycles courts (volaille, porcs, canard, lapins Aulacodes) et des bovins.

Les systèmes de production reposent sur 4 principales zones agro écologiques suivantes : (i) la zone guinéenne ou de forêt ; (ii) la zone soudano guinéenne ou de savane dense humide respectivement localisée ; (iii) la zone soudano-sahélienne ou

de savane sèche localisée ; (iv) la zone sahélienne. A partir de ces zones agro-écologiques, 6) grands bassins de productions agricoles ont été identifiées: (i) Bassin-Nord-Est (Vakaga-Bamingui Bangoran) ; (ii) Bassin-Nord-Ouest (Ouham-Ouham Pendé) ; (iii) Bassin-Centre-Est (Nana Gribizi, Kémo, Ouaka, Haute Kotto) ; (iv) Bassin-Centre-Ouest (Ombella Mpoko, Nana Mambéré) ; (v) Bassin-Sud-Est (Basse Kotto, Mbomou, Haut Mbomou) ; Bassin-Sud-Ouest (Lobaye, Sangha Mbaéré, Mambéré Kadéï)

2.4. Processus de consolidation de la paix et de la relance économique

Après l'entrée en fonction du nouveau Président de la République le 30 mars 2016, le Gouvernement s'est engagé dans la préparation d'un programme de Relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA). Cette stratégie nationale vise : (i) l'identification des interventions stratégiques prioritaires chiffrées en matière de relèvement et de consolidation de la paix, (ii) l'architecture financière, institutionnelle et opérationnelle pour la mise en œuvre de la stratégie, et (iii) la mise en place d'une plateforme de coordination de l'aide alignée de manière cohérente sur les priorités nationales. Le RCPCA tente avant tout d'apporter sur une période de cinq ans, une réponse opérationnelle, en (1) proposant des interventions prioritaires qui vont améliorer de manière concrète les conditions de vie de la population dans le court-terme, et (ii) initiant des réformes structurelles nécessaires au relèvement du pays et au rétablissement de la légitimité de l'Etat à mettre en œuvre sur le moyen et le long terme.

Le processus de préparation du RCPCA est en cours et est piloté par les plus hautes autorités du pays. Le RCPCA sera présenté à la table ronde avec les bailleurs de fonds qui se tiendra en Novembre 2016 à Bruxelles.

Chapitre 3 : État de mise en œuvre du PNIASAN sur 2014-2016

Le PNIASAN est structuré autour des six (06) programmes suivants : (i) Le développement des filières végétales ; (ii) Le développement des filières animales ; (iii) Le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires et la promotion des filières pêche et aquaculture ; (iv) Le renforcement des collectivités locales, de la gestion des ressources naturelles, des infrastructures communautaires de base, et des services de recherche et d'appui conseil ; (v) La sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réponses aux urgences et les actions transversales ; (vi) Le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle. La RCA prévoit une révision du PNIASAN après 2018. Cette révision permettra d'élaborer un programme encore plus ambitieux et innovant, qui respecte les recommandations de la déclaration de Malabo⁵ et capitaliser les premières leçons de la stratégie RCPCA.

3.1. Répertoire des projets mis en œuvre dans la période 2014-2016

Compte tenu de la crise politico-militaire en RCA, la mise en œuvre du PNIASAN pendant la période 2014-2016 a essentiellement concerné le programme V « Sécurité alimentaire et nutritionnelle, réponse aux urgences et actions humanitaires » (Tableau n°1).

Le sous-programme 5.1. « Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, réponses aux urgences » dont l'objectif général est d'identifier les facteurs de crises alimentaires et nutritionnelles, de prévenir les décideurs sur les moyens de résoudre les problèmes, vise les résultats suivants : un système d'alerte précoce et rapide est mis en place et est fonctionnel ; des réponses d'urgence sont apportées aux populations victimes des crises et catastrophes dans les délais requis ; un plan d'appui à la réhabilitation des zones post crises est élaboré et rendu opérationnel.

Le sous-programme 5.2. « Amélioration de la nutrition des populations » a pour objectif de garantir aux populations une alimentation satisfaisante et équilibrée sur le plan nutritionnel et la possibilité d'être et de rester en bonne santé. Sa composante 1 vise le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et d'informations en matière de prise en charge nutritionnelle. Sa composante 2 vise la lutte contre les carences en micronutriments à travers la fourniture aux populations vulnérables des micronutriments (Fer, Vitamine A, Iode) et la sensibilisation à la consommation des produits agricoles locaux riches en micronutriments.

⁵ NEPAD/CADPP. Directives. Mise en œuvre du PDDAA Pays sous la Déclaration de Malabo.

Tableau n°1 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (A)

Intitulé du projet	Bailleurs de fonds	Organisations	Année d'exécution
PRAP-Projet de Relance Agro Pastorale	BM	BM	2014 2015
Projet de Relance des Cultures et du Petit Élevage dans les savanes (PREVES)	FIDA	FIDA	2014 2015
PURCARA- Projet d'Urgence et de Relance en Réponse a la Crise Alimentaire	BM	FAO PAM	2014 2015
Assistance d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire à travers la distribution d'intrants agricoles en RCA	Canada, CERF	FAO	2014
Alerte Précoce et Surveillance de la Sécurité Alimentaire en République Centrafricaine (APSSA)	UE	FAO	2014 2015
Restaurer les moyens d'existence en Centrafrique : des semences pour la paix	CERF	FAO	2014
⁶ Resuming agriculture and income opportunities for communities affected by the crisis in selected areas mainly in the prefectures Vakaga, Bamingui Bangora, Nana Gribizi, Ouham, Ouham Pende, Ombella Poko, Ouaka and Kemo ⁷	Royaume- Uni	FAO	2014

⁶ Relance de l'agriculture et des opportunités de revenus pour les communautés touchées par la crise en République centrafricaine

⁷ Resuming Agriculture and Income Opportunities for Communities Affected by the Crisis in Central African Republic (204426-107)

Tableau n°2 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (B)

Intitulé du projet	Bailleur de fonds	Organisation	Année d'exécution
⁸ Livelihoods resilience opportunities for conflict-affected rural communities in the Central African Republic ⁹	États-Unis	FAO	2014
¹⁰ Support to improve the food security situation through more effective coordination and increased synergy among partners in the Central African Republic	Etats Unis	FAO	2014
Restoring food security and improving income generation through the promotion of livestock and crop production in Central African Republic	Etats Unis	FAO	2014
¹¹ Emergency response to improve food and nutrition security of displaced and returned households and host communities	Fonds communs (pooled fund)	FAO	2015
Assistance d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire à travers la distribution des kits vivriers et une coordination plus efficace des activités et du système l'information en RCA (USAID/OFDA)	États-Unis	FAO	2014
Appui à la relance de la production agropastorale et renforcement de la résilience des ménages déplacés et retournés dans les Sous-préfectures de Mobaye, Alindao et Kembé	Agences UN	COHEB	2014
Appui à la relance de la production agropastorale et résilience des personnes déplacées et familles d'accueil affectée par la récente crise et les exactions de la LRA dans les Sous-préfectures de Bangassou, Bakouma et Gambo	Agences UN	COHEB	2014
Approvisionnement des ménages vulnérables en kits agricoles pour la reprise des activités de production	CERF	FAO	2014
Agriculture and Food Security, WASH (USAID/OFDA)	États-Unis	TEARFUND	2014
Consolidation de la résilience des moyens des communautés affectées par la succession des crises en République Centrafricaine	UE	FAO	2014 2015

⁸ Opportunités de résilience des moyens d'existence pour les communautés rurales touchées par le conflit en République centrafricaine

⁹ <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/231384/>

¹⁰ Appui à l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire grâce à une coordination plus efficace et une synergie accrue entre les partenaires de la République centrafricaine

¹¹ Intervention d'urgence pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages déplacés et retournés et les communautés d'accueil

Tableau n°3 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (C).

Intitulé du projet	Bailleur de fonds	Organisation	Année
Appui à la restauration des structures et des capacités Recherche-Développement (Appui à l'ICRA)	Allemagne	WHH	
Réponse d'urgence en appui aux populations Rurales en République centrafricaine	UE	FAO	2015
Appui à la relance de la production vivrière à travers la distribution des intrants (semences et outils agricoles) pour la campagne agricole 2015	UE, Royaume-Uni, BM, Belgique	FAO	2015
Programme d'appui à la campagne agricole 2015	UE, France, Irlande, Norvège, Royaume Uni, Etats-Unis, Agences U	PU-AMI, Solidarités, CRS, ACF, France, DRC, PU-AMI, Triangle COHEB, PNRM	2015
¹² Restore food security and build the resilience of vulnerable households in the Central African Republic	CANADA	FAO	2015
¹³ Support to resilience and social cohesion of vulnerable households affected by the crisis in Bangui	Italie	FAO	2015
Assistance d'urgence aux ménages agricoles vulnérables des zones les plus affectées par la crise en RCA	Belgique	FAO	2015
Projet d'assistance aux femmes maraichères vulnérables de Bria	Fonds commun	FAO	2015
Assistance à la sécurité alimentaire et soutien aux moyens d'existence des ménages affectés par le conflit dans le nord-ouest de la RCA	France	Solidarités	2016
Améliorer le niveau de sécurité alimentaire dans la préfecture de la Vakaga: soutien à l'élevage et AGR). SI: Soutien de la production agricole vivrière, maraichère et des filières d'élevage dans les préfectures de l'Ouham et de la Nana-Gribizi. CICR: achat de riz et semences arachide. PAM: Accès à la nourriture à travers le transfert monétaire et Achats locaux auprès des petits producteurs.	France	Triangle	2016

¹² Rétablir la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des ménages vulnérables en République centrafricaine

¹³ Soutien à la résilience et à la cohésion sociale des ménages vulnérables touchés par la crise à Bangui

Tableau n°4 : Projets mis en œuvre entre 2014 et 2016 (D).

Intitulé du projet	Bailleur de fonds	Organisation	Année
Renforcer la Résilience des Communautés les Plus Vulnérables en République Centrafricaine	France	PAM	2016
¹⁴ Restore food security and build the resilience of vulnerable households through agricultural input distribution in the Central African Republic	Canada	FAO	2016-2018
¹⁵ Support to FAO's agricultural recovery and improvement of food security programme in the prefectures of BK, NG, KE, UA, UP, MK, UK, HK, MB, HB and NM	Royaume Uni	FAO	2016
Appui à la relance de la production vivrière à travers la distribution des intrants (semences et outils agricoles) pour la campagne agricole 2015	UE, Royaume-Uni, BM, Belgique	FAO	2016
Sécurité alimentaire - Accompagnement des activités de pastoralisme	UE/Fonds Békou	CRS	2016

Source : Ministère du Plan et PNUD, 2016

3.2. Champs couverts par quelques projets en 2014-2016

La liste des projets et microprojets d'urgence et de sécurité alimentaire mis en œuvre en RCA et présentée ci-dessus n'est certainement pas exhaustive. Parmi ces projets, les plus importants en termes de financement, de domaine d'intervention et de documentation sont décrits ci-après pour illustrer les objectifs poursuivis et les réalisations lorsqu'elles sont documentées.

1. Le PRAP

Le Projet de Relance Agro Pastorale (PRAP)¹⁶ avait pour objectif d'accroître la productivité et la production de certaines cultures vivrières et de certains types d'élevage dans la région d'intervention. Le PRAP est intervenu à travers trois composantes : (i) Soutien à la production agricole ; (ii) Appui institutionnel et renforcement des capacités ; (iii) Coordination et gestion du projet. Le projet a été officiellement clôturé le 15 septembre 2016.

2. Le PREVES

¹⁴ Restaurer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers la distribution des intrants agricoles en République centrafricaine

¹⁵ Appui à la relance de l'agriculture et l'amélioration de la sécurité alimentaire en République centrafricaine

¹⁶ CAR-Agro-Pastoral Recovery Project (P124278). Implementation Status & Results Report

Le Projet de Relance des Cultures et du Petit Élevage dans les savanes (PREVES)¹⁷ avait pour objectif principal d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des ruraux pauvres dans les savanes. Il visait spécifiquement à renforcer les capacités des OP à fournir les services requis par leurs membres en termes d'accès durable aux moyens de production et au marché; ii) améliorer la production et la commercialisation des produits vivriers et animaux (petit élevage).

Le PREVES a été mise en œuvre par l'Organisation Non Gouvernementale Prestataire de Service (ONG-PS) Mercy Corps, et les structures étatiques ; ACDA, ANDE et ICRA, sous la supervision de l'UCG. La zone d'intervention du PREVES comprend les Sous-préfectures de Bouar, Baoro, Bouca et Yaloké mais pour l'heure, les investissements du PREVES ont essentiellement eu lieu dans les Sous-préfectures de Bouar, Baoro, et Yaloké qui remplissent les conditions de sécurité.

Dans sa composante 1, le PREVES a : réalisé des études diagnostics ; formé les producteurs et les partenaires sur l'appui-conseil ; assuré le Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et stratégiques des structures faîtières ; assuré l'alphabétisation ; assuré Communication et sensibilisation des bénéficiaires ; appuyé la mise en place des cadres de concertation des OP.

Composante 2, le PREVES a : réalisé les études sur l'identification des ménages décapitalisés, la cartographie du Réseau des producteurs des semences (REPROSEM), la mise en place d'un système de collecte et de diffusion des données sur la commercialisation, la tracasserie routière; soutenu la reconstitution du capital semencier et multiplication de semences ; accompagné la réorganisation des REPROSEM ; apporté un appui aux ménages décapitalisés ; assuré la formation des Producteurs/trices ; appuyé la Relance de l'aviculture et de l'élevage du petit bétail ; favoriser la mise en place du fonds d'appui au d'Appui aux Microprojet Productifs (FAMP); etc.

3. Le PURCARA

Le PURCARA avait pour objectif de Protéger les moyens de subsistance des ménages ainsi que le capital humain des enfants, et de relancer le secteur agricole en RCA à travers : (i) la fourniture de la nourriture aux populations vulnérables et les plus sous alimentées y compris les enfants de 1000 premiers jours, les écoliers, les femmes enceintes et les femmes allaitante, et (ii) la fourniture des semences et des équipements agricoles et de stockage post-récoltes aux ménages affectés.

Les personnes les plus affectées et vulnérables à la sous-nutrition ainsi que les ménages affectés sont les principaux bénéficiaires du projet.

Le projet a été financé par la Banque mondiale à travers la reconversion d'une partie des fonds du PRAP (projet de relance agropastorale).

¹⁷ http://www.ruralpovertyportal.org/fr/region/voice/tags/africa/car_preves

La composante A sur l'appui aux moyens de subsistance et la protection du capital humain a été mise en œuvre par la FAO et la Composante B sur l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles a été mise en œuvre par le PAM

4. L'APSSA

L'Alerte Précoce et Surveillance de la Sécurité Alimentaire en République Centrafricaine (APSSA) vise la collecte, analyse et diffusion d'informations essentielles en sécurité alimentaire en RCA pour appuyer la prise de décision et la planification stratégique pour des réponses adaptées par les organisations humanitaires dans une perspective de développement pérenne, avec appropriation par le gouvernement.

Le dispositif 2015 prévoyait : la Valorisation de l'expérience acquise par le projet de surveillance multisectorielle ACF 2013-2014 ; le suivi des données liées à l'agriculture; le suivi des prix alimentaires sur les marchés et suivi nutritionnel de ménages sentinelles ; la Méthodologie et l'organisation de la collecte et du traitement des données ; l'établissement de partenariats entre ONG, à renforcer au sein du cluster Sécurité Alimentaire.

5. Resuming agriculture and income opportunities for communities affected by the crisis in selected areas mainly in the prefectures Vakaga, Bamingui Bangora, Nana Gribizi, Ouham, Ouham Pende, Ombella Poko, Ouaka and Kemo¹⁸

Le projet de Relance de l'agriculture et des opportunités de revenus pour les communautés touchées par la crise en République centrafricaine visait la restauration des moyens de subsistance des communautés agricoles rurales vulnérables identifiées, ainsi que des groupes gravement touchés par les crises politiques et sécuritaires continues dans des zones sélectionnées, à travers la reprise de la production agricole et les activités génératrices de revenus. Les partenaires clés du projet étaient le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et les ONGs, et l'UNICEF et la FAO.

Les principales réalisations du projet ont concerné; l'achat et la distribution de 772 tonnes de semences de grandes cultures (arachide, maïs et riz) et 48 500 houes à 25 150 ménages pour les deux cycles de la campagne agricole 2014; l'achat et la distribution de 740 kg de semences de légumes à 18 000 ménages; la formation de 150 membres d'ONG sur les caisses de l'approche de résilience qui à leur tour ont fourni un soutien complet aux 5 060 membres du groupe des bénéficiaires à travers les activités de champs écoles, les associations d'épargne set de crédit sur base rotative, et les associations villageois de prêt et de crédit; la distribution de 966 machines de traitement post-récolte; l'engagement de 2 401 jeunes dans le cadre du travail à haute intensité de main-d'œuvre pour la réhabilitation des infrastructures

¹⁸ <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/233068/>

d'irrigation; la mise en oeuvre des activités de jardinage scolaires; la fourniture des intrants pour la campagne agricole 2015.

6. Livelihoods resilience opportunities for conflict-affected rural communities in the Central African Republic.

Le projet vise à améliorer la subsistance, la résilience et la sécurité alimentaire des communautés touchées par l'insécurité et les conflits. En termes de réalisations, le projet a entre autres identifié, informé et sensibilisé les ménages bénéficiaires du projet; distribué les kits de culture distribués à 30 600 ménages, dont 300 tonnes de graines d'arachide, 27,5 tonnes de semences de haricots, 30 tonnes de semences de niébé, 30 tonnes de graines de sésame, 235 tonnes de semences de maïs, 71 tonnes de semences de riz, 80 tonnes de semences de sorgho , 10 tonnes de semences de mil, 30 000 houes ceylan et 46 200 houes linda. Les secteurs potentiels pour une intervention stratégique pour reprendre des activités économiques ont été identifiés et analysés; distribué à 6 200 ménages supplémentaires des kits pour la pisciculture, la production de légumes et le petit élevage; développé des cartes intégrées de sécurité alimentaire; etc.

7. ¹⁹Support to improve the food security situation through more effective coordination and increased synergy among partners in the Central African Republic²⁰

Le projet a permis : d'établir l'équipe de coordination du Cluster sécurité alimentaire et des groupes de travail, d'identifier les clusters cofacilitateurs parmi les ONG membres; de recueillir et partager les données, de développer les normes techniques développées et partagées afin d'améliorer la qualité et la cohérence des interventions des partenaires du Cluster; d'organiser les réunions régulières de coordination du Cluster au niveau central et sur le terrain; d'élaborer un cadre clair et détaillé; d'élaborer un cadre clair et détaillé, ainsi que sept fiches techniques et programmatiques pour les partenaires du Cluster pour guider et améliorer la planification et d'harmoniser les interventions; de diriger et contrôler le suivi des performances de cluster qui a permis d'analyser les forces et les faiblesses du cluster; d'organiser deux ateliers sur l'analyse des données; de produire des cartes; former 60 membres de différents ministères techniques sur l'analyse de la sécurité alimentaire du personnel; d'organiser la fourniture d'une assistance pour les 2014 et 2015 des campagnes agricoles de manière efficace et coordonnée.

¹⁹ Appui à l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire grâce à une coordination plus efficace et une synergie accrue entre les partenaires de la République centrafricaine

²⁰ <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/216318/>

8. Restoring food security and improving income generation through the promotion of livestock and crop production in Central African Republic²¹.

Le projet a permis : d'identifier 19 785 ménages bénéficiaires et de les organiser en groupes de 741 agriculteurs; d'acheter et distribuer des intrants agricoles aux bénéficiaires, y compris 3 011 800 boutures de manioc, 157 182 kg de graines d'arachide, 427,5 kg de graines Haricot de soja, 214 550 kg de semences de maïs et 65 500 kg de riz, ainsi que 19 291 houes ; de former 4 400 animateurs sur les ravageurs et les maladies du manioc, les techniques de lutte, l'itinéraire technique de production, les techniques de transformation du manioc; de réaliser des activités pour développer la carte de classification intégrée de la sécurité alimentaire; etc.

9. Restore food security and build the resilience of vulnerable households in the Central African Republic²²

L'objectif de cette assistance était de contribuer au rétablissement de la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers la distribution des intrants agricoles, la mise en œuvre d'activités et de soutien génératrices de revenus à la transhumance en République centrafricaine.

En termes de réalisations, le projet a acheté et distribué des kits de culture pour un total de 37,2 tonnes de semences de grandes cultures (niébé, haricot, maïs, sésame et riz) et 3 600 houes à 1 200 ménages bénéficiaires; formé les bénéficiaires sur les risques sanitaires liés à la consommation, au traitement, à la conservation des semences, aux techniques de stockage; à la culture et la production de légumes; développer les activités génératrices de revenus; appuyer la santé animale, la cohésion sociale et vulgariser les bonnes pratiques agricoles par la création d'écoles d'agriculture de terrain.

Le projet a également acheté et distribué des kits de légumes pour un total de 12 kg de graines d'amarante, 12 kg de graines de tomates, 12 kg de graines de gombo, 12 kg de graines d'épinards et 12 kg de graines d'oignon, et 1 200 houes, 1 200 râpeaux, 1 200 pelles et 1 200 arrosoirs à 1 200 ménages bénéficiaires.

Le projet a : formé 110 bouchers sur les bonnes pratiques en matière de santé animale; contribué à l'acquisition de 1,5 million de doses de vaccin contre la péripneumonie contagieuse bovine, 600 000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants, 70 glacières, 30 réfrigérateurs, 200 seringues automatiques et 200 boîtes d'aiguilles; vacciné et vermifugé 359 234 têtes de bétail et 77 639 petits ruminants; contribué à réhabiliter trois pharmacies pour assurer la fourniture de l'offre vétérinaire aux éleveurs.

²¹ <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/203837/>

²² <http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/projects/detail/en/c/285616/>

10. Appuis à l'ICRA

Dans le cadre de la relance de ses activités après la crise politico-militaire, l'Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA) a bénéficié à partir de 2014 de l'appui de l'ONG allemande, le Welt Hunger Hilfe (WHH). Cet appui a permis entre autres de :

- Réhabiliter les bâtiments de la direction générale,
- Réhabiliter et équiper les laboratoires d'analyse des sols, des semences et de la protection des cultures en matériels.
- Réhabiliter le CRPR de Boukoko à Mbaïki.
- Assurer la relance de la production des semences de pré base et de base de maïs, d'arachide, de manioc, de riz et de pommes de terre dans les CRPR de Boukoko à Mbaïki, de Bolé à Bouar et sur les stations agricoles de Soumbé à Bossangoa et de Pombaïdi à Paoua.
- Assurer le renforcement des capacités de certains chercheurs et techniciens de recherche de l'ICRA au CARBAP au Cameroun et à l'ICRISAT au Niamey au Niger.

L'ICRA a également signé un contrat de production des semences de pré base d'arachide avec l'ICRISAT et bénéficié de l'appui financier de la FAO pour la production des semences.

Le soutien financier à l'ICRA entre 2014 et 2016 a été essentiellement apporté par les partenaires suivants :

- L'ONG WHH à raison de 382 585 500 FCFA en 2014, 560 025 000 Fcfa en 2015 et 396 275 000 FCFA en 2016
- La FAO à hauteur de 51 135 718 FCFA dont 38 131 718 effectivement décaissés

3.3. Financement du PNIASAN de 2014 à 2016

Les prévisions financières du PNIASAN en 2013 faisaient l'hypothèse de la stabilité voire l'amélioration des cours des matières premières et du dollar, la consolidation de la stabilité sociopolitique, de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, le retour effectif de la confiance des opérateurs économiques, le renforcement de la coopération internationale et la relance de la demande intérieure qui traduisaient un contexte économique favorable. Elles devaient s'appuyer sur : (i) une contribution substantielle de l'Etat ; (ii) l'engagement des Partenaires techniques et financiers, (iii) l'engagement du secteur privé et (iii) la participation des bénéficiaires. Cependant, les conséquences de la crise politico-militaire et la réorientation de l'action de l'Etat et de ses partenaires dans le secteur agricole ont profondément affecté l'ampleur et la nature des financements effectivement mobilisés dans la période 2014 – 2016.

3.3.1. Contribution de l'Etat

La contribution de l'Etat était liée à l'affectation effective des 10% du budget national en faveur de l'agriculture et du développement rural. Pour ce faire, deux sources de financement ont été identifiées pour assurer la contribution de l'Etat. Il s'agit du Budget de l'Etat, et (ii) du Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP).

Dans les faits, la crise a entamé ses exactions progressives dès la prise du pouvoir par la coalition Séléka le 24 mars 2013. Le système de collecte des recettes de l'Etat depuis l'arrière-pays vers Bangui a subi des perturbations progressives et des blocages car des barrières illégales se sont rapidement érigées le long des axes routiers et des prélèvements illégaux systématiques des recettes (fiscalo-douanières, taxes sur les filières végétales et animales, etc.) sont effectués aussi bien dans les caisses centrales et régionales qu'au niveau des barrières de contrôle. Ces prélèvements illégaux ont donc complètement faussé les prévisions sur la contribution de l'Etat dès 2013.

Dans les régions et les villages, les paysans et les éleveurs connaissent des violences de plus en plus graves et insupportables, allant des actes de pillages et de saccages d'exploitations, des incendies des cases et villages entiers à des assassinats de personnes. Ces violences multiformes ont entraîné la fuite des producteurs des lieux de production pour des sites de refuge à cause de l'insécurité de plus en plus grandissante. Les éleveurs peuls sont partis vers des sites de réfugiés internes, voire des sites à l'extérieur du pays en abandonnant leur bétail. Du coup, toutes les prévisions d'amélioration des productions végétales et animales ont été également perturbées. Le contexte économique national était devenu ainsi défavorable. Le tableau 5 présente la contribution de l'Etat dans la période 2014 - 2016

Tableau n°5 : Evolution du financement de l'Etat dans le secteur agricole²³ 2014 – 2016
(En millier de f CFA)

Rubrique	Prévisions budgétaires			Dépenses engagées sur ressources propres ²⁴			Taux d'engagement		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Titre I: Dépenses de personnel	1 862 439	1 422 489	1 422 489	-	-	-	-	-	-
Titre II: Dépenses de fonctionnement	396 000	313 675	323 925	75 583	70 000	62 867	19,09%	22,32%	19,41%
Titre IV: Dépenses d'intervention	314 000	330 000	340 000	258 457	97 770	79 974	82,31%	29,63%	23,52%
Titre V: Dépenses d'investissement	8 674 750	9 153 289	1 739 737	34 292	38 277	31 582	0,40%	0,42%	1,82%

²³ Il s'agit essentiellement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui comprenait alors l'Agriculture et l'Élevage

²⁴ Données non disponibles au niveau du MADR

TOTAL ²⁵	11 247 189	11 219 453	3 826 151	368 332	206 047	174 423	3,27%	1,84%	4,56%
----------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------	--------------	--------------

Source : Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Septembre, 2016)

Le tableau 5 montre que seulement 20 % des ressources affectées au secteur agricole pour le fonctionnement sont effectivement utilisées. Aussi moins de 2% des ressources affectées au secteur agricole pour les investissements sont effectivement utilisées. Cette situation interroge quant au fonctionnement effectif du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, notamment son dispositif opérationnel. Aussi, elle interpelle et invite à revoir en profondeur les procédures d'accès aux ressources par les gestionnaires de budgets du MADR une fois ces ressources affectées à ce département ministériel. Le financement de l'Etat doit être bien pensé pour avoir un gros effet de levier afin de permettre au secteur privé de prendre la relève.

A noter qu'entre 2014 et 2015, de nombreux projets d'urgence et humanitaires ont été financés sur des ressources extérieures en faveur du monde rural en vue de relancer l'agriculture pour apporter une réponse urgente aux populations affectées par la crise. Quant aux subventions de l'Etat, elles totalisent environ 2 milliards de francs CFA sur l'ensemble des ressources inscrites aux différents budgets de cette période.

3.3.2. Contributions des partenaires

Comme relevé plus haut, l'appui financier prévu par les partenaires pour des projets de développement s'est rapidement transformé en appui financier pour des projets d'urgence et des projets humanitaires afin d'assurer un minimum de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les populations rurales ainsi que le renforcement de leur capacité de résilience durant la crise.

Le montant global de la contribution des partenaires entre 2014 et 2016 en faveur du secteur agricole et pastoral en termes d'appui ou d'assistance à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'au renforcement des capacités de la résilience des populations s'élève à environ 46,75 milliards de FCFA. Les détails des différentes contributions pour le secteur Sécurité alimentaire et nutritionnelle sont présentés dans les tableaux 5, 6 et 7 ci-dessous.

²⁵ Les dépenses engagées figurant dans ce tableau ne prennent pas en compte la part concernant le paiement des salaires du personnel (Titre I: Dépenses de personnel). Cette donnée n'est pas disponible au MADR.

3.3.2.1. Contributions des partenaires en 2014

Tableau n°6: Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2014

Intitulé du projet	Bailleurs de Fonds	Organisation Lead	Montant (FCFA)
PRAP-Projet de Relance Agro Pastorale	BM	BM	10 032 889 522
Projet de Relance des Cultures et du Petit Elevage dans les savanes (PREVES)	FIDA	FIDA	1 964 000 000
PURCARA- Projet d'Urgence et de Relance en Réponse a la Crise Alimentaire	BM	BM	8 429 933 143
Assistance d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire à travers la distribution d'intrants agricoles en RCA	Canada, CERF	FAO	768 716 300
Assistance agricole d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire des populations affectées par la crise à travers des distributions de kits maraichers et vivriers en Centrafrique (part of 14-RR-FAO-002)	CERF	FAO	660 000 000
Man-made crises / Alerte Précoce et Surveillance de la Sécurité Alimentaire en République Centrafricaine (APSSA) (ECHO/CAF/BUD/2014/91015)	CE	FAO	167 682 900
Resuming Agriculture and Income Opportunities for Communities Affected by the Crisis in Central African Republic (204426-107)	Royaume-Uni	FAO	3 703 703 850
Assistance d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire à travers la distribution des kits vivriers et une coordination plus efficace des activités et du système l'information en RCA (USAID/OFDA)	États-Unis	FAO	1 804 342 650
Appui à la relance de la production agropastorale et renforcement de la résilience des ménages déplacés et retournés dans les Sous-préfectures de Mobaye, Alindao et Kembé	Agences UN	COHEB	200 147 750
Approvisionnement des ménages vulnérables en kits agricoles pour la reprise des activités de production	CERF	FAO	62 200 050
Agriculture and Food Security, WASH (USAID/OFDA)	Etats-Unis	TEARFUND	556 666 000
Total décaissé			28 350 282 165

Source : Ministère du Plan et PNUD, 2016

3.3.2.2. Contributions des partenaires en 2015

Tableau n°7 : Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2015

Intitulé du projet	Bailleurs de Fonds	Organisation Lead	Montant (FCFA)
PURCARA- Projet d'Urgence et de Relance en Réponse a la Crise Alimentaire	BM	BM	18 442 409
PRAP-Projet de Relance Agro Pastorale	BM	BM	436 226 095
PURCARA- Projet d'Urgence et de Relance en Réponse a la Crise Alimentaire	BM	BM	2 532 444 819
Projet de Relance des Cultures vivrières et du Petit Elevage dans les savanes (PREVES)	FIDA	FIDA	500 000 000
Appui à la relance de la production vivrière à travers la distribution des intrants (semences et outils agricoles) pour la campagne agricole 2015	UE, Royaume-Uni, BM, Belgique	FAO	3 157 449 900
Programme d'appui à la campagne agricole 2015	UE, France, Irlande, Norvège, Royaume Uni, États-Unis, Agences UN	PU-AMI, Solidarités, CRS, ACF France, DRC, PU-AMI, Triangle COHEB, PNRM	3 168 803 550
Total décaissé			9 813 366 773

Source : Ministère du Plan et PNUD, 2016

3.3.2.3. Contributions des partenaires en 2016

Tableau n°8 : Décaissements en faveur du secteur agricole et pastoral en 2016

Intitulé du projet	Bailleurs de Fonds	Organisation Lead	Montant (FCFA)
Assistance à la sécurité alimentaire et soutien aux moyens d'existence des ménages affectés par le conflit dans le nord-ouest de la RCA	France	Solidarités	195 355 050
Améliorer le niveau de sécurité alimentaire dans la préfecture de la Vakaga: soutien à l'élevage et AGR). SI: Soutien de la production agricole vivrière, maraichère et des filières d'élevage dans les préfectures de l'Ouham et de la Nana-Gribizi. CICR: achat de riz et semences arachide. PAM: Accès à la nourriture à travers le transfert monétaire et Achats locaux auprès des petits producteurs.	France	Triangle	240 436 900
Renforcer la Résilience des Communautés les Plus Vulnérables en République Centrafricaine	France	PAM	2 532 444 819
Support to FAO's agricultural recovery and improvement of food security programme in the prefectures of BK, NG, KE, UA, UP, MK, UK, HK, MB, HB and NM	Angleterre	FAO	2 460 317 200
Appui à la relance de la production vivrière à travers la distribution des intrants (semences et outils agricoles) pour la campagne agricole 2015	UE, Royaume-Uni, BM, Belgique	FAO	3 157 449 900
Sécurité alimentaire - Accompagnement des activités de pastoralisme	UE/Fonds Békou	CRS	280 024
Total décaissé			8 586 283 892

Source : Ministère du Plan et PNUD, 2016

Cette contribution 2016 devra être revue à la hausse car certains engagements des bailleurs de fonds sont encore en cours de confirmation dans le cadre de l'appui financier au secteur agricole et pastoral tant pour les projets humanitaires que pour les projets identifiés de relèvement économique (voir document RCPCA, période 2016-2018).

3.3.3. Contributions des bénéficiaires

Pendant la période de crise, les bénéficiaires des effets du PNIASAN qui sont les agriculteurs et les éleveurs y compris leurs organisations professionnelles n'ont pas été épargnés par les exactions des groupes armés, des rebelles et des autres bandits. Dans leur fuite pour se réfugier en brousse ou dans des sites de réfugiés, etc., ces acteurs ruraux ont pratiquement abandonné toutes leurs exploitations et leur bétail à la merci des assaillants. Dans ce contexte difficile, les possibilités des bénéficiaires à contribuer au financement du PNIASAN entre 2014 et 2015 ont été entièrement réduites.

Chapitre 4 : Le financement de l'agriculture en RCA

La Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture pour une prospérité partagée des moyens d'existence améliorés réaffirme l'engagement de la décennie de Maputo, à savoir, d'allouer 10% des ressources publiques à l'agriculture pour parvenir à un taux de croissance agricole de 6% l'an. Deux constats majeurs peuvent être relevés de l'évaluation de la décennie de Maputo :

1. Les actions devant conduire à la croissance agricole ne doivent pas forcément être réalisées dans le secteur agricole ou ne relèvent pas uniquement du mandat du Ministère de l'Agriculture. La mise en œuvre du PDDAA a clairement indiqué que les Ministères de l'Agriculture n'ont pas de leviers suffisant pour amener les Ministères des Finances à engager 10% des fonds publics à l'agriculture ; de même, pour que l'investissement survienne, un environnement économique favorable doit être mis en place.
2. Le financement public seul ne peut pas garantir la croissance agricole de manière durable, à moins que ce financement public ne soit de nature à créer des biens publics et surtout soutenir (et non étouffer) l'éclosion du secteur privé, et qu'il ait la qualité de stimuler et catalyser une croissance agricole équitable et inclusive.

Avec l'espoir d'une relance du développement socioéconomique au début de l'élaboration de son PNIASAN, la RCA avait été assez ambitieuse en terme de stratégie et d'interventions devant réellement impulser le développement voire la transformation de l'agriculture Centrafricaine. Cependant, la crise politico-militaire a refait surface en fin 2012 et finalement le business meeting s'est tenu « sous les balles » en fin décembre 2013. Les crises répétitives ont profondément effondré l'économie centrafricaine. En effet tous les secteurs économiques en sont touchés et leur développement freiné ou complètement réduit. Le secteur agricole, particulièrement, a vu ses filières, soit bloquées, soit réduites de façon drastique : les outils de production pillés et saccagés, les circuits de commercialisation en grande partie perturbés et déstructurés, les infrastructures institutionnelles détruites, des producteurs en fuite, etc.

Cette récurrence des crises politico-militaires en RCA est une donnée fondamentale qui vient chaque fois réorienter la stratégie de l'Etat et de ses partenaires dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au regard du rôle important du financement dans la mise en œuvre du PNIASAN, nous abordons dans cette section le financement de l'agriculture en RCA. Nous y présentons les différentes sources de financement avec une attention sur le respect des engagements de Maputo et la participation du secteur privé.

4.1. Les ressources consacrées à l'agriculture par l'État

Le financement de l'Etat devrait constituer la grosse part du financement intérieur pour les dépenses publiques agricoles, mais depuis plusieurs décennies, c'est le financement qui connaît annuellement des difficultés de trésorerie. Cette situation s'est aggravée pendant les années de crise.

La crise de 2013-2015 a aggravé la tension de trésorerie de l'Etat et impacté négativement le financement des projets agricole. En effet, la part de budget de l'Etat affectée au financement de l'agriculture est assez négligeable passant de 3,4% en 2012 à 0,9% à 2016 à cause de l'insécurité qui a contraint les partenaires extérieurs à suspendre leur décaissement pour les projets de développement. Les dépenses d'investissement financées sur les ressources propres sur la période représentent en moyenne 3,1% de la part du BEC.

Le tableau 1 présente l'évolution du budget de l'Etat sur les cinq dernières années en précisant la part du ministère de l'agriculture (agriculture et élevage) ainsi que la proportion du budget de ce département consacré à l'investissement.

Tableau n°9: Evolution de la part du budget publique consacré au secteur agricole sur les 5 dernières années (en milliers de FCFA)

N°	Rubriques	Prévision 2012	Prévision 2013	Prévision 2014	Prévision 2015	Prévision 2016
1	Budget Total de l'Etat	239 054 234	200 878 616	221 272 516	228 358 036	259 197 925
2	Budget du Min. Agriculture et Développement Rural	8 009 550	5 089 485	9 394 750	9 806 964	2 403 662
2.1	Dépenses d'investissement	7 011 000	4 232 347	8 684 750	9 153 289	1 739 737
2.2	Dépenses de fonctionnement	497 550	372 138	396 000	313 675	323 925
2.3	Subventions de l'Etat	501 000	485 000	314 000	340 000	340 000
3	Budget Agriculture/Budget de l'Etat	3,3%	2,5%	4,2%	4,2%	0,9%

Source : Ministère des finances et du budget : Budgets 2012/2016

Les dépenses d'investissement financées sur les ressources propres sur la période représentent en moyenne 3,1% du BEC. La situation particulière de la RCA caractérisée par les crises militaro politiques récurrentes n'a fait que confirmer cette tendance baissière des financements de l'Etat. Le financement du secteur agricole

par les ressources propres représente en moyenne 2,1% sur la période. Par ailleurs, les dépenses d'investissement sont financées en grande partie par l'extérieur dont la part représente au moins 90%.

Les dépenses d'investissements publics sont en général, supportées par l'aide extérieure, et les ressources récurrentes sont prioritairement affectées aux dépenses de fonctionnement et au paiement des salaires des fonctionnaires (dépenses du personnel). Dans ces conditions, les secteurs sociaux (santé et éducation) sont privilégiés par les bailleurs de fonds au détriment du secteur agricole et rural, même si c'est ce secteur qui regorge la majorité des populations pauvres du pays (80% de la population).

Selon les cadres de la Direction du Budget, l'engagement pris par les Chefs d'Etat africains en 2003, à Maputo dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), de porter à 10% la part de leur budget national consacrée à l'agriculture et au développement rural relève du domaine de l'impossible. Toutefois, ces objectifs devront être utilisés comme un guide qui devra aider les Experts du département dans leur tâche de planification, de suivi et d'évaluation des investissements dans le secteur de l'Agriculture.

De même, en ce qui concerne les directives de la Déclaration de Malabo en 2014, l'Etat centrafricain²⁶ pense que les procédés utilisés actuellement pour la gestion des dépenses publiques ne lui permettent pas de répondre favorablement aux exigences de la Déclaration, notamment dans la mise en place du Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT). Pour le Directeur général du budget, ce ne sera peut-être qu'à partir de 2019 ou 2020 lorsque les Etats membres de la CEMAC s'engageront à travailler avec des budgets programmes que la mise en place du CDMT pourra être envisagée.

4.2. Faiblesses du financement de l'Etat

Plusieurs faiblesses se dégagent de l'analyse des ressources publiques affectées au secteur agricole :

- Les ressources propres de l'Etat prévues pour soutenir le secteur agricole sont en général très réduites : dépenses d'investissements 3,1% en moyenne générale, dont 2,1% pour le secteur ;
- Les budgets de l'Etat, une fois approuvés et la loi des finances promulguée, ne sont pas répartis sur les comptes des Ministères concernés comme cela se fait dans d'autres pays ; mais ils sont gérés au niveau du Ministère des finances ;
- Certaines procédures imposées par le Ministère des finances aux Départements ministériels pour accéder au décaissement de la part affectée aux Ministères sont contraignantes, et cela crée aux administrateurs et gestionnaires des Ministères, généralement non formés dans ces procédures, des difficultés d'accès aux lignes de crédit et les décaissements en faveur des ministères sont encore très faibles.

²⁶ Conclusion de l'entretien avec le Directeur général du Budget au Ministère des finances

L'agriculture centrafricaine, restée longtemps sous l'emprise des cultures de rente telles que le coton, le café et le tabac, pour l'exportation, se trouve dans une situation encore plus compliquée après (i) la chute des prix du coton et du café sur le marché international, (ii) la crise interne dans la filière tabacole, et (iii) la crise politico-militaire récurrente de 2013 et 2015.

La filière vivrière qui n'est pas remise au plus haut niveau de son développement avant la crise est caractérisée par :

- une agriculture familiale dominante orientée vers des productions de subsistance (et non commerciale) conduite avec très peu de moyen moderne et sans logique réelle de recherche de profit ;
- l'échec des organisations paysannes et la prédominance de l'individualisme au détriment de l'esprit associatif solide qui aurait pu, dans ces conditions, constituer une alternative à l'amélioration de la production et de la productivité du travail ;
- le timide développement de l'agriculture urbaine et périurbaine (maraîchage, petit élevage), etc.

La filière vivrière qui, avec l'élevage de gros bétail, représente réellement la filière agricole contributive au PIB national, a une faible fiscalisation car les vivriers sont peu exportés et ne peuvent contribuer substantiellement à la balance des paiements aujourd'hui très faible. Les attentes placées par le Gouvernement et ses partenaires dans l'essor de cette filière à cause de ses effets directs sur les populations rurales et d'entraînement sur les autres secteurs ne sont donc pas atteintes.

4.3. Ressources pour le financement de l'agriculture provenant des institutions sous tutelle

Sous les Ministères de l'agriculture et de l'élevage, certaines institutions ont des responsabilités dans la collecte et la gestion des recettes des filières végétales et animales au profit de la promotion des activités agricoles et pastorales. Ces recettes sont non négligeables pour des appuis conséquents aux plans d'actions du secteur agropastoral.

4.3.1. Fonds de développement agricole et pastoral (FDAP)

Créé par la loi n°07.015 du 19 juin 2007, le Fonds de développement agricole et pastoral a pour objet le financement des programmes de développement du secteur agricole et pastoral, les structures d'encadrement et de recherche, et l'appui à la libéralisation de la médecine vétérinaire. Ses principales ressources sont constituées des taxes et redevances collectées sur les filières de production végétale et animale, des subventions de l'Etat et des organismes nationaux et internationaux, etc. Sur le plan opérationnel, le FDAP, qui représente l'organe financier du secteur agropastoral, n'a jamais fonctionné normalement depuis sa création et pour cause,

outre le conseil d'administration, sa structure opérationnelle n'a jamais été mise en place. Aucune donnée sur les dépenses réalisées à partir des recettes collectées sur les filières végétales et animales n'est disponible au niveau de l'institution à cause de ces manquements opérationnels susmentionnés mais surtout parce que cette structure n'est pas encore outillée en ressources humaines compétentes dans la collecte et la gestion comptable et financière des ressources financières.

4.3.2. Office de réglementation de la commercialisation et du contrôle du conditionnement des produits agricoles (ORCCCPA)

Cette institution a pour missions essentielles de mettre en place les mesures nécessaires (i) à la réglementation de la commercialisation des produits agricoles, (ii) au contrôle des opérations commerciales des produits agricoles importés et ceux destinés à l'exportation, (iii) au contrôle du conditionnement et de la qualité des produits agricoles, et (iv) au suivi permanent de l'évolution des cours mondiaux des produits agricoles de rente (café, cacao). Dans ce cadre, l'ORCCCPA collecte des recettes sur ces différentes filières. Les recettes collectées sont ensuite utilisées dans le secteur agricole pour soutenir des plans d'actions du Ministère.

Tableau n°10: Recettes collectées par l'ORCCCPA de 2012 à 2016 (FCFA)

Intitulé	Années					Total
	2012	2013	2014	2015	2016	
Taxes perçues	288 595 475	201 272 700	285 793 810	163 162 246	318 376 710	1 066 200 941
Produits accessoires	55 353 651	36 104 050	36 104 050	0	41 795 000	169 356 751
Prélèvements illégaux	0	188 498 400	114 642 030	119 000 000	115 297 925	537 438 355
Total encaissé	343 949 126	48 878 150	207 255 830	44 162 246	244 873 785	

Source : Communication écrite de la Direction générale de l'ORCCCPA le 18/09/2016

Les prélèvements illégaux, d'un montant enregistré de 537,5 millions de FCFA, sont des recettes collectées mais empochées illégalement par les rebelles dans les caisses régionales de l'ORCCCPA, et principalement dans la caisse régionale de Bambari par les éléments de la coalition Séléka basée à Bambari. Cela reste un manque à gagner considérable pour le secteur agricole.

4.4. Financement par le secteur privé

Depuis la disparition des coopératives agricoles dans les années 80, les expériences des groupements et autres actions associatives n'ont pas encore prouvé leur dynamisme et efficacité dans le cadre de soutien au secteur agricole. A l'état actuel, on pense que le secteur privé agricole en RCA est embryonnaire et cherche encore son chemin d'émergence pour un avenir durable.

Avec la faillite des principales filières de rente (coton, café et tabac), les ressources du secteur privé vers le secteur agricole sont quasi inexistantes. La timide reprise des cours internationaux du café et la perspective de relance de la filière coton sont de nature à doper le financement privé. Le palmier à huile se met aussi maintenant en surface pour la production d'huile.

Les agro-industries existantes sont peu nombreuses, mais elles travaillent en vase clos sans impliquer les exploitations villageoises dans lesquelles elles se ravitaillent en produits pour leurs usines. Localement, ces villageois servent de main d'œuvre dans les industries agroalimentaires (Palme d'Or, SUCAF²⁷, HUSACA²⁸) et leurs activités familiales sont généralement menées par les femmes et les jeunes. Les produits de leurs exploitations sont vendus soit à l'usine, soit à des consommateurs à l'extérieur de la zone industrielle. Le suivi de la qualité de leur production ne fait pas l'objet d'un encadrement technique conséquent de la part des services du Ministère.

Les structures d'encadrement technique, de recherche et de formation n'ont plus les moyens de leurs missions et un partenariat dynamique avec les OPA et le secteur privé est indispensable. Malheureusement, ce partenariat est resté au niveau des intentions, du fait de l'absence d'une politique volontariste des pouvoirs publics et de la faiblesse institutionnelle des OPA et du secteur privé. Cette situation est illustrée par la Chambre d'Agriculture, d'Elevage, des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et du Tourisme (CAEEFCPT), qui devait être l'interface entre les pouvoirs publics et les acteurs du monde rural. Mais en réalité, la Chambre d'Agriculture ne représente aucune organisation du secteur, car depuis sa création en 1964, il n'y aurait jamais eu de membres élus. Et, aujourd'hui encore, les OPA, le secteur privé et les acteurs individuels du secteur agro-sylvo-pastoral sont déconnectés de la Chambre et ne s'y reconnaissent pas.

Le secteur privé agricole Centrafricain est actuellement tenu par des individus ou de groupes d'individus dont les statuts ne sont pas clairement maîtrisés par le Département en charge de l'agriculture parce que ces exploitations sont administrativement rattachées au Ministère en charge du commerce et à la Chambre de commerce.

²⁷ SUCAF : Sucrière de Centrafrique

²⁸ HUSACA : Huilerie et savonnerie de Centrafrique

4.4.1. Financement par le secteur bancaire

Le secteur bancaire en RCA est très étriqué, constitué d'une banque d'émission, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de quatre banques commerciales que sont ECOBANK CENTRAFRIQUE, la Commercial Bank Centrafrique (CBCA), la Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC) et la Banque Sahélo-saharienne d'investissement et de commerce (BSIC). La couverture géographique du secteur bancaire est limitée à la capitale et deux villes de l'ouest : la BICA à Berbérati et la CBCA à Bouar et Berbérati. Il n'y a pas de banques de développement en RCA depuis les années 1990 à la suite de la faillite des premières institutions comme la Banque Centrafricaine de Développement (BCAD), la Caisse Nationale d'Epargne (CNE) et les Centres de Chèques Postaux (CCP).

Par ailleurs, les interventions des établissements de micro-finance (EMF) en RCA sont assez récentes (autour des années 1990). L'essentiel des intervenants de micro-finance sont concentrés à Bangui au détriment des zones rurales totalement délaissées : les Caisses Mutuelles de Centrafrique (CMCA), la Société Africaine de Crédit (SOFIA-Crédit), le Crédit Populaire de Centrafrique (Crédit-pop), l'Express Union de Centrafrique (EUC). Seules quatre des seize préfectures (Ombella Mpoko, Nana-Gribizi, Ouham et Ouham-Pendé) que compte le pays, disposent au moins d'une expérience de micro-finance, notamment, la Caisse d'Epargne et de Crédit de Bozoum, SOFIA-Crédit à Bossangoa, la Caisse d'Epargne et de Crédit à Bossembélé, la Caisse BE- OKO à Kaga-Bandoro. Par ailleurs, certaines préfectures telles que le Mbomou, la Mambéré-Kadéi et la Lobaye, ont bénéficié de l'appui financier de l'ONG CARITAS qui est le Service Social de l'Eglise Catholique. Dans les conditions très limitées de leurs activités, il est difficile de définir correctement tous les détails nécessaires au fonctionnement de tous les EMF.

Les banques sont d'une manière générale, très frileuses à financer le secteur agricole dans les pays en voie de développement (PVD) du fait des nombreux risques et des coûts de transactions assez élevés. Ces dernières décennies, le volume des prêts bancaires (banques commerciales) au secteur agricole dans les pays en développement n'a cessé de baisser.

En RCA, la faillite des filières coton et café pour lesquelles, les banques commerciales de la place s'étaient organisées en pool de financement, a entraîné une importante chute des flux financiers bancaires vers le secteur agricole. L'agriculture centrafricaine dominée par les exportations familiales dépourvues de garanties généralement exigées par le secteur bancaire, n'est pas de nature à encourager les banques de la place.

Les données relatives au financement du secteur agricole par les banques de la place sur la période de 2013 à 2016 ne sont pas disponibles. Toute la documentation

fournie par la BEAC ne présente que la conjoncture dans laquelle a évolué l'économie sectorielle du pays (notes de conjoncture en fin 2014 et 2015).

4.4.2. Financement par les agriculteurs et les éleveurs

4.4.2.1. Financement par les agriculteurs

Bien que le financement par les paysans n'ait pas fait l'objet d'une documentation fiable, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que le financement des exploitations familiales est assuré par les producteurs eux-mêmes. Dans un contexte où aucune ressource financière, ni de l'Etat, ni des bailleurs de fonds (sous forme de prêt), n'est orientée vers l'agriculture paysanne, les producteurs agricoles et les éleveurs sont obligés d'assurer l'autofinancement de leurs activités avec leurs maigres ressources. La réponse économique à cette situation qui aurait pu se traduire par le développement d'initiatives communautaires, (groupements et autres formes associatives) n'a pas été activée au niveau des producteurs agricoles.

Si les organisations des tabaculteurs ont connu une crise après la dislocation de la société parapublique de tabac, les organisations faitières des caféiculteurs se sont effondrées après la faillite des coopératives de café et la chute des cours du café dans le monde. Une reprise timide de l'organisation des caféiculteurs a démarré dans la préfecture de la Basse-Kotto (dans la région de l'Est) mais s'est éteinte rapidement avec la crise. Quant aux organisations des cotonculteurs, celles-ci ont connu un début de structuration prometteuse, notamment avec :

- Groupements d'intérêts ruraux (GIR) à la base, dans les communes ;
- Secteurs ou Unions par sous-préfecture ;
- Fédérations par préfecture, soit 5 fédérations dans les 5 préfectures cotonnières ;
- Union Nationale des Producteurs de Coton Centrafricains (UNPCC) au niveau national.

Les GIR, les Secteurs ou unions, les Fédérations et l'Union Nationale des Cotonculteurs sont supervisés chacun par un Président. Le Président est élu lors des assemblées générales. Les ressources de ces organisations ne sont pas encore définies clairement. Seule l'Ouham avait mis en place des cotisations embryonnaires à raison de 3F/kg de coton graine produit et 25% de prélèvement sur la ristourne commercialisation. Grâce à ces ressources, la Fédération de l'Ouham a réussi à payer sept (7) camions de transport coton graine dont trois (3) ont été pillés pendant les événements par les SELEKA. Des comptes ont été ouverts en banque et dans les établissements de micro-finance de la place ou à Bangui avec trois signataires. Mais malheureusement avec les événements de 2013-2015, toute cette organisation ne fonctionne plus. Les groupements espèrent reprendre avec la reprise de la culture.

4.4.2.2. Financement par les éleveurs

La situation semblait différente et prometteuse au niveau de financement par les éleveurs des activités du secteur de l'élevage jusqu'avant la grave crise de 2013 (voir tableau n°3). Avec la crise de 2013-2015, la situation a été totalement perturbée. La Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) qui comptait avant la crise 250 GIP²⁹ et GIAP³⁰, 85 FELGIP³¹ et 7 FERGEC³² a perdu tous ses moyens d'existence et son siège central à Bangui est complètement détruit. Aucune documentation fiable sur les recettes collectées n'est disponible. Les représentants régionaux de la FNEC sont délocalisés et leurs activités perturbées avec la dislocation de leur bétail.

Tableau n°11: Recettes prévues et encaissées sur le compte de la FNEC entre 2009 et 2011(FCFA)

Intitulé	Année 2009		Année 2010		Année 2011	
	Prévision	Encaissé	Prévision	Encaissé	Prévisio n ³³	Encaissé
Recettes	202 976 000	179 365 871	244 860 000	242 835 342		247 216 364
%réalisation		88,36		99,17		
Total encaissé		179 365 871		242 835 342		247 216 364

Source : Rapports financiers de la FNEC 2009, 2010, 2011

4.5. Financement de l'agriculture par les partenaires

Au plan mondial, le montant total de l'aide en faveur de l'agriculture représentait 20% du total au début des années 80 et celui-ci a baissé régulièrement pour atteindre moins de 10% à la fin des années 2000. La situation particulière de la RCA, caractérisée par la dernière crise militaro politique récurrente de 2013-2015, a aggravé cette tendance baissière avec la clôture des programmes et projets de développement pour laisser la place à des programmes et projets d'urgence et/ou humanitaires pour venir en aide aux populations vulnérables en détresse sur le plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ainsi, durant les trois dernières années (2014, 2015 et 1^{er} semestre 2016), les décaissements en faveur du secteur agricole et agropastoral représentent un montant global de **46 749 932 830** FCFA (voir les détails dans le chapitre 3, section 3.3.2. sur la contribution des partenaires).

Un nouvel appel à proposition vient d'être lancé par le GAFSP/ Banque Mondiale pour financer l'agriculture. La RCA est naturellement éligible. Ceci est une piste à explorer.

²⁹ GIP : Groupement d'intérêts pastoraux

³⁰ GIAP : Groupement d'intérêts agropastoraux

³¹ FELGIP : Fédération locale des groupements d'intérêts pastoraux

³² FERGEC : Fédération régionale des groupements d'éleveurs centrafricains

³³ Données introuvables

Chapitre 5 : Positionner le secteur privé comme un acteur majeur dans la mise en œuvre du PNIASAN

5.1. Etat des lieux du secteur privé agricole en RCA

L'analyse du Secteur privé dans le document du RCPCA, montre que ce secteur fait face à de nombreuses contraintes, qui ont été exacerbées par la crise. La RCA est en dernière place du classement « Doing Business » en 2015. Les procédures administratives sont lourdes en RCA : créer une entreprise requiert au moins 10 procédures et 22 jours d'attente. Les procédures fiscales et douanières sont tout aussi complexes, en particulier pour les petites entreprises. Il est estimé que les entreprises consacrent en moyenne 483 heures à la préparation et au dépôt de leurs déclarations de revenus et au paiement d'impôts en RCA. La fiscalité est dissuasive pour la formalisation : les entreprises s'acquittent en moyenne d'un impôt total correspondant à 73% de leurs bénéfices. Seules 1.330 entreprises étaient déclarées en 2007, avec une faible croissance de moins de 20% pour atteindre 1.622 entreprises en 2009. En 2011, seules 282 entreprises sont déclarées immatriculées à Bangui et Berberati. Le système judiciaire manque d'efficacité en plus d'être dépourvu des moyens financiers et humains qu'exige une justice réductrice des coûts de transaction face à des litiges. Les textes de l'OHADA sont mal connus des magistrats, notamment pour ce qui concerne l'arbitrage. L'insécurité judiciaire est liée à la réalisation des sûretés réelles, en contradiction avec la Charte des investissements de 2001.

Les PME ont un accès très limité au crédit. Il existe 4 banques commerciales et 11 entreprises de microfinance (EMF), mais leur couverture géographique est fortement inégale. Seules 7 des 16 préfectures sont couvertes par des institutions financières plus ou moins structurées. Les crédits au secteur privé étaient évalués à 10,4% du PIB en 2011. Cependant, il existe de nombreuses interventions en dehors de la réglementation, et le secteur financier est caractérisé par un manque de professionnalisme (absence de procédures, de système de contrôle, de plan d'affaires). Il n'existe pas de système de financement adapté et de politique d'appui au financement de l'économie, tels que les fonds de garantie ou crédit-bail, pour les PME. Par ailleurs la crise a eu d'importantes répercussions sur le système financier du pays. Les pertes financières des établissements de microfinance ont été estimées à 2,2 millions US\$, et la quasi-totalité des agences bancaires dans les provinces demeurent, à ce jour, fermées. Leur réouverture dépend du retour de la sécurité (pour permettre un convoyage de fonds à l'abri des pillages) et du rétablissement des infrastructures électriques et des TIC. Il faut aussi tenir compte du fait que les populations ont un « comportement d'épargne qui est essentiellement orienté vers la mitigation des risques, des imprévus et des maladies plutôt que vers l'investissement » ce qui explique que ce sont les populations pauvres qui épargnent le plus en proportion (besoin de sécuriser l'épargne), les plus riches ayant moins de raisons d'épargner par absence d'opportunités d'investissement et absence de structures

financières formelles. Le potentiel pour les services financiers est pourtant bien réel, puisque 82% de la population rurale envisagerait de placer son épargne dans une structure formelle si elle était présente à proximité.

Il n'existe actuellement aucune structure d'appui à l'investisseur, et à la promotion et formation à la culture entrepreneuriale. Cependant, un Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration du Climat des Affaires (CMCAA) a été lancé en février 2015. L'objectif du CMCAA est de rétablir et de renforcer le dialogue public-privé, en vue de mettre en place les conditions favorables au développement du secteur privé en RCA.

5.2. Implication actuelle du secteur privé dans le PNIASAN

La RCA a un secteur privé faiblement développé et fortement fragilisé par les crises récurrentes. Dans le secteur agricole en particulier, ce secteur n'a pu vraiment se construire au regard des conséquences des crises notamment une agriculture essentiellement familiale et sans cesse décapitalisées, une absence d'infrastructures (route, énergie électrique, transport, etc.) et de mesure incitatives ou sécurisantes.

Avec la relance actuellement en cours, il importe au niveau de l'Etat de veiller à mettre en œuvre les recommandations pour la promotion du secteur privé agricole. Aussi dans les politiques stratégies et interventions à mettre en œuvre un accent particulier doit être accordé au secteur privé. Des interventions visant sa promotion doivent être davantage ciblées au regard de son effet d'entraînement sur l'augmentation de la production et de sa compétitivité. Ceci invite à toujours s'inscrire dans une optique de développement de chaînes de valeur agricoles, seule pouvant soutenir durablement la production agricole.

Le secteur privé est faiblement intégré dans le PNIASAN de la RCA au travers des actions prévues dans les différents sous programmes et composantes. Et pourtant son rôle est désormais central à la lumière des engagements de Malabo.

Dans le Sous-programme 1.1 « Relance des filières vivrières et accès aux marchés », plusieurs activités requièrent l'intervention du secteur privé. Quelques mécanismes sont envisagés pour faciliter l'implication de ce secteur privé.

La composante 1 de ce sous-programme vise l'équipement d'un réseau d'artisans ruraux de fabrication, d'entretien et de réparation d'outillages agricoles et la mise en place d'un mécanisme de subvention et des lignes de crédits, ainsi que des partenariats public-privé (PPP) et des alliances privées-privées stratégiques pour faciliter l'approvisionnement en intrants et outillages agricoles.

La composante 2 cherche à promouvoir la fourniture des équipements agricoles par les opérateurs privés (charrues à traction animale, tracteurs, motoculteurs, moissonneuses batteuses, décortiqueuses, étuveuses, mini-rizeries, silos

métalliques et aires de séchage) et à mettre en place un réseau de centres privés de production et de prestations de services en mécanisation agricole.

La Composante 4 vise l'amélioration des technologies de transformation, conditionnement et stockage des produits. Elle prévoit pour cela : d'impliquer le secteur privé pour renforcer les capacités des producteurs en équipements de transformation des produits vivriers ; d'appuyer les opérateurs privé (PME/PMI) pour la mise en place de plateformes multifonctionnelles d'emballages et de conditionnement des produits agricoles (facilités d'accès au crédit d'équipement, mesures d'allègement fiscal, etc.); de promouvoir l'implication du secteur privé dans la collecte, le stockage, le transport et la distribution des produits agricoles (agrobusiness).

Dans le Sous-programme 1.2 « Promotion des exportations agricoles », les plusieurs activités sont prévues pour stimuler ou améliorer l'implication du secteur privé, notamment à travers : la facilitation du transport ; le renforcement des capacités de négociation, de marketing commercial des acteurs de la filière et d'accès aux crédits à l'exportation; la révision et publication du Code des Investissements; la vulgarisation des différents textes réglementaires au niveau des acteurs des filières d'exportation en langue nationale ; la mise en place des textes juridiques et réglementaires relatifs aux différents produits d'exportation pour accompagner les investisseurs dans l'établissement et le développement de leurs entreprises; l'inventaire et la capitalisation des textes juridiques et réglementaires en vigueur dans le domaine du commerce en RCA.

Dans le Sous-programme 1.3 « Infrastructures de gestion de l'eau et désenclavement des zones de production et des marchés », il est prévu d'appuyer l'installation des professionnels d'intrants d'élevage (formation/recyclage, appui financier et technique) pour améliorer la santé animale et renforcer la protection zoo sanitaire.

Dans le sous-programme 2.2 « Promotion des filières d'élevages commerciaux », l'appui au secteur privé de l'élevage est prévu pour assurer : (i) la fourniture des intrants (aliments, médicaments et vaccins) ; (ii) l'installation de 500 producteurs Ide poules sur une période de 5 ans ; (iii) appuyer la construction et l'équipement des porcheries ; (iv) achat des reproducteurs porcins de races améliorées ; (v) le développement de l'élevage moderne de porcs, etc. Le mécanisme par lequel cet appui se fera n'est cependant pas explicité.

Dans le sous-programme 2.3 « Développement des infrastructures et valorisation des produits d'élevage », il est notamment prévu : d'acheter 10 camions bétailières et 10 camions isothermes pour le transport des animaux sur pieds et des viandes dans un cadre de partenariat public/privé ou l'État appuie le secteur privé par l'accès au crédit long terme et par la mise en place de conditions fiscales incitantes ; de renforcer les capacités des opérateurs économiques impliqués pour améliorer les normes exigées sur les marchés.

Dans le sous-programme 3.2 « Promotion de la Pêche et développement de l'aquaculture », il est prévu de mettre en place des boutiques des outils et engins de pêche ; les infrastructures de conservation et de transformation des produits de pêche et aquaculture; les véhicules équipés en matériels frigorifiques pour la distribution des poissons frais. Aucune indication n'est donnée sur la façon dont ces activités seront financées par le secteur privé.

Dans le sous-programme 5.3 « Appui aux actions transversales », il est prévu de sensibiliser, appuyer et favoriser la mise en place des Structures de Micro finance de proximité, et apporter un appui à l'émergence de plateformes; développer des systèmes d'approvisionnement et de financement des intrants au sein des interprofessions; mettre en place un fonds de garantie d'investissement pour le soutien et l'accompagnement des interprofessions

5.3. Propositions pour améliorer l'implication du secteur privé dans le PNIASAN

Les recommandations formulées lors du forum sur la promotion du secteur privé en RCA peuvent permettre d'améliorer l'implication du secteur privé dans le développement agricole. Il s'agit de :

- **à court terme :**

1. Accélérer la procédure d'adoption et de mise en place du code foncier agro-pastoral ;
2. Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en location d'une partie des terres agricoles ;
3. Rechercher des sources de financement interne et externe (table ronde des bailleurs de fonds), pour le développement de l'Agriculture ;
4. Promouvoir les produits agro-pastoraux de la RCA à l'extérieur ;
5. Encourager et protéger la production et les marchés locaux dans le respect des engagements internationaux ;
6. Restructurer les chambres consulaires (Agriculture et Commerce) afin de leur permettre de représenter valablement les acteurs, participer aux plateformes de développement et jouer pleinement leurs rôles de représentation et d'appui aux acteurs des chaînes de valeurs.
7. Réviser la convention relative à l'importation du gap du sucre.

- **à moyen terme :**

1. Créer une Banque de Développement Agricole ;
2. Promouvoir les fermes agropastorales et agro industrielles sur toute l'étendue du territoire;
3. Réhabiliter les Centres de Recherches Agricoles ;

4. Créer un Office National de sécurité alimentaire.

- **à long terme de :**

1. Réhabiliter et réformer les structures de formation agricole ;
2. Promouvoir la mécanisation de l'Agriculture ;
3. Soutenir la création des fermes pédagogiques.

Concernant le sous-secteur pêche et PFNL, ce forum a recommandé de :

1. Construire des chambres froides à proximité des zones des pêches ainsi que les techniques de fumigation avec des fours améliorés;
2. Valider dans un bref délai le document stratégique des PFNL ;
3. Protéger les arbres reproducteurs des chenilles ;
4. Mettre en place d'une politique incitative pour valoriser et attirer les investisseurs dans le sous-secteur ;
5. Mettre en place d'une coopérative de pêche pour optimiser la gestion des ressources halieutiques ;
6. Mettre en place par l'Etat des mesures fiscales incitatives pour attirer les investisseurs (nationaux et étrangers) dans les sous-secteurs pêche.

Chapitre 6 : Accélération de la mise en œuvre du PNIASAN pour la période 2016-2018

6.1. Un PNIASAN parfaitement intégré et aligné à la RCPCA

Le PNIASAN est structuré autour d'un ensemble de programmes, déclinés successivement en sous-programmes et en composantes (Cf. Annexe 07).

Actuellement la RCA prépare un programme de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) qui bénéficie de l'engagement du Gouvernement à son plus haut niveau. La RCPCA propose des interventions prioritaires qui vont améliorer de manière concrète les conditions de vie de la population dans le court-terme, et initie des réformes structurelles à mettre en œuvre pour assurer le relèvement du pays et le rétablissement de la légitimité de l'Etat sur le moyen et le long terme. La stratégie RCPCA est organisée en trois piliers prioritaires soutenus par des thèmes transversaux et comprenant chacun 4 composantes.

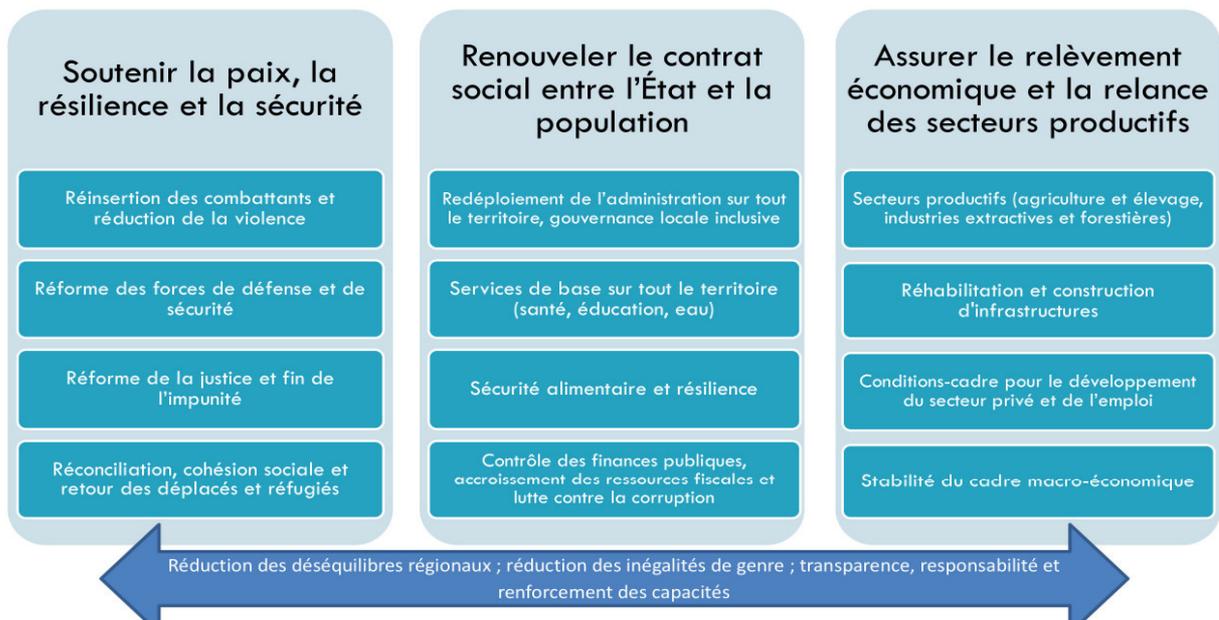


Figure n°1 : Piliers et composantes de la RCPCA

Le PNIASAN est intégré dans la stratégie RCPCA, ce qui constitue un avantage car il va bénéficier des synergies intersectorielles et multi-acteurs, et d'un ensemble de réformes structurelles susceptibles de créer un environnement favorable à l'atteinte des résultats attendus. Cette prise en compte du PNIASAN permet déjà de respecter certaines recommandations de la Déclaration de Malabo et constitue un atout majeur pour la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo dans son intégralité. La dynamique en cours est en cohérence avec les lignes directrices majeures issues de la déclaration de Malabo qui préconise une approche clairement plus multisectorielle et recommande de tenir compte des autres objectifs nationaux de développement pour répondre aux attentes des bénéficiaires.

6.2. Les composantes du PNIASAN dans le RCPCA

Le PNIASAN est intégré dans le pilier II « Renouveler le contrat social entre l'État et la population » et III « Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs » du RCPCA.

6.2.1. Le PNIASAN dans le pilier II du RCPCA

Les composantes 5.2.1 et 5.2.2 (voir nomenclature en annexe) du PNIASAN sont intégrées dans la Composante 2 « Fournir les services de base à la population sur tout le territoire... » du pilier II du RCPCA (Tableau 12).

Tableau n°12 : Activités de la composante 2 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN

Composante 2 du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Composantes
R15. Le cadre politique et institutionnel en matière de nutrition est renforcé	Développer/valider le document de la politique nationale de nutrition	5.2.1 :
	Développer et budgétiser un plan stratégique national sur les interventions en nutrition (2017-2021)	5.2.1 :
	Appuyer l'adhésion au mouvement SUN & REACH	5.2.1 :
R19. La supplémentation en micronutriments et la fortification alimentaire sont renforcées.	Renforcer la supplémentation en micronutriments et le déparasitage des groupes cibles	5.2.2 :
	Promouvoir la recherche et des actions pour l'utilisation des micronutriments multiples chez les groupes vulnérables	5.2.2
	Mettre en œuvre un plan de fortification des aliments	5.2.2
	Développer le programme de fortification à domicile	5.2.2
	Appuyer l'achat et l'approvisionnement des micronutriments	5.2.2
R20. L'alimentation des groupes vulnérables spécifiques est renforcée	Assurer la recherche opérationnelle sur l'alimentation et la nutrition des PPVIH	5.2.1 :
	Appuyer les initiatives des Activités Génératrices de Revenu (AGR) des associations locales pour les groupes vulnérables et initier les interventions de filet de sécurité	5.2.1 :
	Promouvoir des pratiques de jardins scolaires et élevage	5.2.1
R21. Le système de surveillance nutritionnelle et alimentaire est renforcé	Organiser l'enquête nutritionnelle SMART (2017) y compris l'évaluation des déficiences en micronutriments	5.2.1
	Renforcer le système d'alerte et d'évaluation rapide de la situation nutritionnelle auprès des groupes vulnérables et des zones à haut risque	5.2.1
R22. La capacité de prévention et de réponse aux urgences nutritionnelles est renforcée.	Créer un groupe de travail de gestion des urgences nutritionnelles sous la direction du comité technique de pilotage et l'appui des différents partenaires	5.2.1 :

Le PNIASAN est également pris en compte dans la Composante 3 « Assurer la sécurité alimentaire et la résilience » du pilier II du RCPCA à travers le sous-programme 5.3. Grâce à cette composante 3, le RCPCA apporte un contenu pertinent au sous-programme 5.3 du PNIASAN qui n'était jusqu'ici pas détaillé (Tableau n°13).

Tableau n°13 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN

Composante 3 du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Sous-programme ou composante
R1. La sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables est assurée, leurs capacités productives et leurs moyens d'existence sont rétablis et renforcés	Renforcer le programme de création des actifs productifs durables;	5.3.
	Organiser les achats pour le progrès (P4P) avec renforcement des capacités des coopératives agricoles et des petits producteurs	5.3.
	Mettre en place des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes dans les domaines de l'agriculture et du petit élevage	5.3.
	Mettre en œuvre des actions visant la relance de l'économie locale, construction des bassins de rouissage, des aires de séchages, mise en place des kits de transformation des produits et développement des AGR, construction des boutiques d'intrants, construction de fours de séchages	5.3.
	Appuyer au développement de la filière maraichère et vivrière (promotion de la chaîne de valeur) pour les ménages vulnérables ayant perdus leurs moyens de production;	5.3.
	Organiser des foires aux semences et outillages agricoles;	5.3.
	Appuyer les services décentralisés de l'Etat dans le cadre de la campagne agricole	5.3.
	Distribuer des vivres de protection des semences aux ménages les plus vulnérables pour la réhabilitation des moyens d'existence	5.3.
	Appuyer les groupements de parents d'élèves pour le développement des jardins potager dans les écoles	5.3.

Tableau n°14 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN (suite)

Composante 3 du pilier II du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Sous-programme ou composante
R2. La malnutrition chez les enfants et les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux est réduite :	Mettre en œuvre un programme intégré d'alimentation scolaire (Home grown school feeding) à base de produits locaux à haute valeur nutritionnelle;	5.3.
	Prévenir des cas de malnutrition par la formation et éducation nutritionnelle des enfants, des parents et du reste de la communauté;	5.3.
	Prévenir des cas de malnutrition par la distribution d'aliments nutritionnels fortifiés durant la période de soudure	5.3.
	Organiser les appuis conditionnels en faveur des PVVIH/SIDA afin de couvrir les besoins alimentaires des membres de leur famille	5.3.
	Traiter les cas de la malnutrition aiguë modérée pour les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux	5.3.
R3. Les communautés développent la cohésion sociale, la culture de l'épargne et le partage des bonnes pratiques à travers l'approche caisse de résilience	Consolider l'approche Caisse de Résilience et mettre en place un processus de certification pour tous les partenaires	5.3.
	Mettre en place les « Champs Ecoles Producteurs » (CEP) selon les thématiques identifiées avec la communauté	5.2.1
	Appuyer au développement de la microfinance communautaire avec le soutien de distribution de kits de production, d'intrants agricoles, de kits de transformation	5.2.1
	Structurer et mettre en place des clubs d'écoute communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale	5.2.1
	Promouvoir le partenariat entre les IMF et les groupes d'épargnes et de crédit communautaires	5.2.1
	Soutenir et renforcer les initiatives prometteuses de Caisse d'Épargne et de Crédit en milieu rural	5.2.1
	Appuyer les initiatives locales des minorités (pygmées et peulh).	5.3.

Tableau n°14 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN (suite)

Composante 3 du pilier II du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Sous-programme ou composante
R4. Les politiques nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont actualisés et opérationnelles	Faire l'état des lieux des politiques et programmes de la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN);	5.1.2 5.2.1
	Actualiser et élaborer les documents de politiques de SAN et du plan d'action national	5.1.2 5.2.1
R5. La coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs est effective à travers la mise en place des structures de gestion concertées de la transhumance	Mettre en place les structures de gestion concertées des espaces agropastoraux	5.3.
	Réhabiliter des infrastructures d'élevage et les structures vétérinaires	5.3.
	Renforcer de la résilience économique des éleveurs à travers l'amélioration de la productivité de l'élevage et l'appui à la filière bétail et viande	5.3.
R6. La réinsertion socioéconomique des jeunes vulnérables affectés par les conflits dans le secteur agropastoral est assurée	Appuyer la réinsertion des jeunes vulnérables (ex-combattants et jeunes désœuvrés) suivant leur centre d'intérêt.	5.3.
R7. La coordination du groupe de travail sécurité alimentaire est renforcée et le système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RCA est opérationnel	Mettre en place le système national d'Évaluation et de Suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays	5.2.1. 5.1.1
	Appuyer le fonctionnement du cadre de concertation Sécurité Alimentaire et Nutrition;	5.2.1.
	Renforcer les capacités nationales de coordination des membres du cadre de concertation	5.1.1

Tableau n°15 : Activités de la composante 3 du pilier II du RCPCA relevant du PNIASAN (suite)

Composante 3 du pilier II du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Sous programme
R8. Le cadre politique et institutionnel pour la protection sociale est amélioré	Reprendre le dialogue politique en établissant un forum de protection sociale	5.3.
	Investir dans le travail d'analyse spécifique (les dynamiques sociales de la pauvreté et de la vulnérabilité) pour informer sur les révisions du projet de politique nationale de protection sociale	5.3.
	Offrir une assistance technique et de renforcement des capacités pour les fonctionnaires publics et les principales parties prenantes non gouvernementales	5.3.
	Définir le cadre de soutien d'urgence pour les déplacés internes et les communautés d'accueil	5.3.
	Conceptualiser, discuter, adopter et répandre une stratégie nationale de protection sociale	5.3.
	Élaborer des normes nationales et des mécanismes de contrôle de la qualité pour les parties prenantes non gouvernementales dans le secteur de la protection sociale	5.3.
	Créer et lancer des programmes pilotes de protection sociale, y compris les transferts monétaires, un registre social et les projets LIPW	5.3.
	Lancer un débat sur le financement de la protection sociale à long terme avec d'importants partenaires de développement	5.3.
	Consolider la capacité du gouvernement à superviser et coordonner le secteur de la protection sociale par la formation et l'aide matérielle	5.3.
	Intégrer les déplacés internes et les communautés d'accueil dans le cadre de la protection sociale et dans les programmes pilotes	5.3.

6.2.2. Le PNIASAN dans le pilier III du RCPCA

Le PNIASAN est bien intégré dans la Composante 1 « Relancer et développer de manière durable les secteurs productifs » du pilier III du RCPCA

Tableau n°16 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN

Composante 1 du pilier III du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Composante
R1. L'accès aux intrants agro-pastoraux et halieutiques est amélioré (semences, matériel biologique, équipements)	Élaborer les textes d'application de la loi semencière promulguée en 2015 et concevoir un plan d'action	1.1.1 2.1.2
	Opérationnaliser l'Office National des Semences	1.1.1 2.1.2
	Mettre en œuvre un plan d'action de la filière semencière (Office National des Semences-ONASEM-Recherche, ACDA, ANDE, GAM et secteur privé)	1.1.1 2.1.2
	Améliorer l'accès aux semences améliorées	1.1.1 2.1.2 2.1.4.
	Améliorer l'accès à une mécanisation agricole adaptée	1.1.1 1.1.2
	Créer des unités de production d'intrants pour la pêche	1.1.1
	Élaborer un cadre incitatif pour le développement des initiatives privées de distribution des intrants et équipements agro-pastoraux et halieutiques	1.1.1 2.1.3. 2.1.4.
	Adopter des mesures incitatives pour le développement des initiatives privées de distribution des intrants et équipements agro-pastoraux et halieutiques	1.1.1 2.1.2
R2. La vulgarisation est mise à jour et déployée, et des techniques plus adaptées sont diffusées	Concevoir et mettre à jour des programmes de vulgarisation et de conseils aux agriculteurs pour améliorer la productivité et l'adéquation des techniques employées;	1.1.3 2.1.4. 4.1.2.
	Mettre en œuvre des programmes de vulgarisation et de conseils aux agriculteurs	1.1.3 2.1.4. 4.1.2.
	Soutenir la mise au point et la diffusion des "technologies appropriées	1.1.3 2.1.4. 4.1.2.

Tableau 17 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN (suite)

Composante 1 du pilier III du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Composante
R3. La production agricole est augmentée et les cultures de rente sont développées	Apporter un appui au programme de lutte contre les maladies actuelles	1.1.3 1.2.2 1.2.3. 1.2.4. 2.1.3.
	Mettre à jour le code foncier agropastoral en intégrant la création de conditions foncières attractives pour l'investissement	1.2.2 1.2.3. 1.2.4.
	Produire la cartographie des potentialités des zones agro-écologiques	1.2.2 1.2.3. 1.2.4.
	Opérationnaliser les agropoles sur la base des données de la cartographie	1.1.3 1.2.2 1.2.3.
	Effectuer un état des lieux et des études de marchés des cultures de rente prioritaires	1.1.3 1.2.2 1.2.3. 1.2.4.
	Appuyer la relance des cultures de rente et promouvoir l'agro-industrie	1.1.3 1.2.2 1.2.3 1.2.4.
	Appuyer le secteur du coton Effectuer le paiement des arriérés du secteur coton auprès des agriculteurs et des banques	1.2.1.
	Soutenir la commercialisation agricole	1.2.4.
	Mettre en œuvre un programme d'investissement prioritaire en irrigation pour la relance des bassins productifs	1.1.5 1.3.1
R4. La production de l'élevage est augmentée et la chaîne de valeur est développée	Réviser le code foncier agropastoral	2.1.1.
	Élaborer les textes d'application du Code Foncier agropastoral et opérationnaliser les mesures élaborées	2.1.1.
	Effectuer des ateliers de consultations et de validation du Code Foncier agropastoral	2.1.1.
	Procéder à la dissémination et à la vulgarisation du Code Foncier agropastoral	2.1.1.
	Effectuer une cartographie agropastorale des zones d'élevage, zones agricoles, couloirs de transhumance	2.1.1.
	Mettre à jour les parcours de transhumance et d'agropastoralisme	2.1.1.
	Réhabiliter et équiper le laboratoire national de développement de l'élevage	1.1.5

		2.1.2
	Soutenir la commercialisation pastorale ;	1.1.5
	Soutenir la filière de la production de provende pour l'alimentation animale	1.1.5 2.1.4
	Soutenir les circuits de commercialisation et de transformation de l'élevage	1.1.5 2.3.3.

Tableau n°18 : Activités de la composante 1 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN (suite)

Composante 1 du pilier III du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités	Composante
R5. La production halieutique est augmentée et la chaîne de valeur est développée	Réaliser une étude pour une meilleure connaissance des ressources halieutiques;	1.1.5
	Réhabiliter les stations piscicoles	1.1.5
	Développer la culture et chaîne de valeur de la spiruline	1.1.5
R6. La gouvernance et la régulation des secteurs agro-pastoraux et halieutiques sont renforcées	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'enquêtes agricoles	5.1.3
	Restructurer la chambre d'agriculture	1.1.5
	Améliorer le fonctionnement des organisations professionnelles agricoles et rurales (OPAR)	1.1.5 2.1.2
	Structurer la Fédération des pisciculteurs	1.1.5
	Appuyer le redéploiement des cadres du MADR et de ses services déconcentrés	1.1.5

Le PNIASAN est également intégré dans la Composante 2 « Réhabilitation et construction des infrastructures » du pilier III du RCPCA.

Tableau n°19 : Activités de la composante 2 du pilier III du RCPCA relevant du PNIASAN

Composante 2 du pilier III du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Composante	Composantes
R1. Le désenclavement extérieur de la RCA stimule les volumes du commerce inter-régional, augmente les recettes douanières, réduit le prix des importations et améliore la compétitivité des exportations	Amélioration de la capacité du corridor Bangui-Douala, y compris son lien nord Vers N'Djamena	1.1.5
R2. Le désenclavement intérieur de la RCA permet une circulation largement facilitée des personnes et des biens, facilitant l'activité économique et renforçant la cohésion nationale.	Réhabilitation des routes nationales	1.1.5
	Réhabilitation des routes régionales	1.1.5

	Réhabilitation des pistes rurales	1.1.5 1.3.2.
--	-----------------------------------	-----------------

Une des innovations apportées par le RCPCA au PNIASAN est l'existence de la composante 3 « Assurer les conditions cadres pour le développement du secteur privé et de l'emploi » et plus précisément sa sous-composante « Accompagnement des entreprises et développement des services financiers ». Cette composante 3 intègre bien la recommandation de la Déclaration de Malabo en faveur d'une plus grande implication du secteur privé.

Tableau n°20 : Activités de la composante 3 du pilier III du RCPCA qui intéresse le PNIASAN

Composante 3 du pilier III du RCPCA		PNIASAN
Résultats	Activités RCPCA	Composantes
R1. Les PME sont professionnalisées	Reformuler le statut du CAPMEA (Centre d'Assistance des Petites et Moyennes Entreprises)	Inexistant
R2. Des emplois sont créés et des revenus générés	Dédommagements et paiement des arriérés	Inexistant
R3. Le nombre des partenariats public-privé augmente	Conception d'un cadre de partenariat public-privé	Inexistant
R4. L'accès au crédit est facilité	Améliorer la qualité des projets et dossiers soumis aux banques	Inexistant
	Mise en place d'un fonds de garantie	Inexistant
	Régulation et renforcement des institutions de microfinance	Inexistant
R5. Le sous-secteur de la microfinance dispose d'une stratégie claire et se déploie sur tout le territoire	Actualiser et opérationnaliser la Stratégie Nationale de Finance inclusive 2010-2014	Inexistant
	Développer un plan stratégique pour le développement du sous-secteur de la microfinance	Inexistant
	Renforcer le déploiement des établissements de microfinance (EMF)	Inexistant
	Renforcer les capacités de la Cellule de Microfinance	Inexistant
	Renforcer les capacités des opérateurs du transfert	Inexistant

	d'argent	
--	----------	--

Toutes les activités du PNIASAN intégrées dans le RCPCA constituent une priorité pour le gouvernement pour les 5 prochaines années. Elles bénéficieront des synergies issues des autres programmes qui seront conjointement mis en œuvre.

6.3. Les autres projets à considérer en plus de ceux du RCPCA

Dans une perspective de relèvement et de reconstruction de la paix, le gouvernement a opté pour des activités pouvant rapidement produire des effets et des impacts à très court terme. Il convient cependant de relever que dans une perspective de développement durable du secteur agricole conformément aux lignes directrices de Malabo, le PNIASAN doit dès que possible envisager la mise en œuvre de certaines activités majeures qui nous semblent non intégrées pour l'instant dans le RCPCA. Il s'agit des composantes suivantes :

- La Composante 1.1.2. Relance de la culture attelée et de la motorisation (*non prévu dans le RCPCA*).
- La Composante 1.1.4. Amélioration des technologies de transformation, conditionnement et stockage des produits (non prévu). Ce maillon est pourtant essentiel pour la mise au marché des produits dans les meilleures conditions. Il s'inscrit en droite ligne de la déclaration de Malabo pour réduire les pertes post-récolte. L'agro-industrie est prévue dans la RCPCA uniquement dans le cadre de la relance des cultures de rente
- La Composante 1.1.5. Développement des marchés locaux et organisation des circuits de commercialisation. La construction des marchés aménagés dans les régions (aires aménagés, hangars, entrepôts, sanitaires, etc.) n'est pas bien explicitée dans le RCPCA.
- La Composante 2.1.2. « Gestion durable et amélioration des ressources génétiques animales ». Elle n'est pas suffisamment prise en compte dans la RCPCA
- La Composante 2.1.3. « Amélioration de la santé animale et renforcement de la protection zoo sanitaire ». Elle est prise en compte dans le Résultat 1. « L'accès aux intrants agro-pastoraux et halieutiques est amélioré (semences, matériel biologique, équipements ». Cependant certaines activités importantes de cette composante ne sont pas explicitement indiquées dans le RCPCA.
- La Composante 2.1.4 est partiellement prise en compte dans le R2. « La vulgarisation est mise à jour et déployée, et des techniques plus adaptées sont diffusées ».

- Le sous Sous-programme 2.2. Promotion des filières d'élevages commerciaux est absent du CRPCA pourtant sa mise en œuvre est pertinente pour rapidement augmenter la disponibilité des produits d'élevage
- La Composante 2.3.1 : Infrastructures de transport, de commercialisation, de conservation et de transformation n'est pas suffisamment intégrée dans le RCPCA. En dehors de l'amélioration des pistes, les activités de cette composante ne sont pas bien intégrées dans le RCPCA.
- La Composante 2.3.2 : Appui à la gestion des infrastructures d'élevage.
- La Composante 2.3.3. : Sécurité sanitaire et qualité commerciale des produits animaux
- La Composante 3.1.1. Promotion et gestion des Produits forestiers non ligneux (PFNL). Les activités de ce sous-programme du PNIASAN sont prises en compte dans la « Sous-composante Secteur forestier et ressources naturelles renouvelables » du RCPCA
- La Composante 3.2.1. Développement des productions halieutiques et aquacoles
- La Composante 3.2.2. Appuis à la commercialisation des produits halieutiques et aquacoles Composante 3.2.3. Renforcement des capacités en matière de pêche et d'aquaculture
- La Composante 4.1.1. Appui à la planification locale du développement n'est pas bien pris en compte dans le RCPCA
- La Composante 4.2.1. Appui/conseil à la concertation et à la négociation des acteurs de l'espace (partiellement intégré dans RCPCA)
- La Composante 4.2.2. Renforcement des structures de gestion des ressources naturelles (GRN)
- La Composante 4.3.1. Mise en place des infrastructures socio-économiques de base
- La Composante 4.3.2. Appui à la gestion des infrastructures communautaires de base
- La Composante 4.4.1 : Développement des matériels génétiques améliorés
- La Composante 4.4.2: Développement des technologies de gestion intégrée des cultures et de transformation post-récolte
- La Composante 4.4.3 : Développement des recherches adaptatives aux changements climatique

- La Composante 4.4.4 : Renforcement des capacités de la recherche agricole
- La Composante 4.5.1 : Amélioration de la qualité des services de conseil agricole :
- La Composante 4.5.2. Amélioration de la formulation de la demande en appui conseil
- La Composante 4.5.3 Renforcement des capacités des services d'appui conseil
- La Composante 4.5.4 : Formation agricole et rurale
- Le Sous-programme 6.1. Renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles et rurales (OPAR)
- Le Sous-programme 6.2. Réorganisation et renforcement institutionnel des ministères techniques
- Le Sous-programme 6.3. Appui au mécanisme de pilotage, de concertation, de coordination et de financement du secteur agricole.

Aussi, dans le RCPCA, un faible accent est mis sur les activités et technologies post-récolte, alors que Malabo recommande de limiter les pertes post-récoltes.

6.4. Besoins financiers du PNIASAN pour 2017 - 2018

6.4.1. Les besoins financiers en cours d'évaluation dans le cadre du RCPCA

Dans le document du PNIASAN validé par l'équipe pays le 16 et 17 octobre 2013, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités sont estimées à 357,389 milliards de FCFA, soit 714,778 millions de dollars US. Ce budget était réparti entre les 6 programmes à raison de : 36% pour le Développement des filières végétales ; 19,7% pour le Développement des filières animales ; 7% pour le Développement des PFNL alimentaires et la promotion des filières pêche et aquacultures ; 19% pour le Renforcement des collectivités locales, de la gestion des ressources naturelles, des infrastructures communautaires de base, et des services de recherche et d'appui conseil ; 11% pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réponses aux urgences et les actions transversales ; et 8% pour le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle.

Le PNIASAN fait partie de la stratégie RCPCA pour laquelle l'évaluation financière des activités est en cours en vue de la mobilisation des fonds auprès des partenaires techniques et financiers au sommet prévu à Bruxelles en novembre 2016. Les ressources du PNIASAN pour 2016-2018 seront celles prévues dans le RCPCA pour cette période.

Un des principaux avantages financiers que le PNIASAN tirera de la dynamique RCPCA est la budgétisation des activités de soutien et d'implication du secteur privé.

De même, l'évaluation de la stratégie RCPCA permettra également d'avoir une vue globale de l'affectation des ressources de l'État et des partenaires techniques et financiers en vue de la relance économique du pays.

6.4.2. Intentions de financement recensées au cours de la mission

Lors des discussions avec les partenaires rencontrés à Bangui, la mission a recensé quelques intentions de financement au niveau de certains des partenaires rencontrés. Il s'agit des intentions mentionnées par les partenaires lors des échanges avec les consultants. Les partenaires s'étant exprimés à ce sujet sont : la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Délégation de l'Union Européenne en RCA, l'Agence Française de Développement, l'ONG WHH.

1. La Banque Mondiale

- La Banque Mondiale prévoit une enveloppe globale de 75 millions de dollars sur 3 ans, soit 45 millions pour améliorer le transport en milieu rural (pistes) et 30 millions pour l'appui aux filières et chaînes de valeur.
- La Banque Mondiale compte également apporter un appui budgétaire pour les activités liées à l'élaboration et la vulgarisation du code des semences, du code des intrants, du code foncier agropastoral.
- Dans le cadre de la relance de la filière coton, la Banque Mondiale s'est engagé à apporter un appui budgétaire pour le paiement des arriérés financiers de la filière coton.
- La Banque Mondiale compte également loger un fonds de 1 Millions de dollars à la BEAC à Bangui pour soutenir le secteur privé en RCA.

2. La Banque Africaine de Développement

- La BAD a prévu la mise en œuvre du Programme d'appui à la reconstruction des communautés de base, phase 1 (PARCB 1) en appui à la transition Centrafricaine. La PARCB 1 vise à contribuer au renforcement des moyens d'existence durables des populations affectées par la crise politico-militaire et à la cohésion sociale. Le coût global du PARCB 1 est de 15 Millions d'UC (12,320 milliards de F CFA) sur une période 36 mois.
- Le Projet d'appui aux éleveurs centrafricains victimes des crises militaro politiques soumis par la FNEC est également envisagé. Le Budget s'élève à 500 Millions de F CFA dont 70% pour l'achat des médicaments et 30% pour un appui logistique à la réhabilitation du siège de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains, de la mosquée, de la case de passage des éleveurs et des Coordinations régionales de la FNEC.

- Un GAFSP est également en cours de négociation.

3. La Délégation de l'Union Européenne en RCA

La Délégation de l'UE prévoit de mobiliser les Fonds Békou pour développer les activités agropastorales à travers :

- L'implantation d'un couvoir de grande capacité pour améliorer l'offre de produits provenant de l'aviculture moderne. Le budget est estimé à 180 Millions de FCFA soit : 118 Millions pour la Composante infrastructure-génie civile-équipement, 42 Millions pour la Composante production, et 20 Millions pour la Composante gestion administrative.
- L'Appui a la professionnalisation des organisations des producteurs pour la mise en place des fermes agricoles commerciales pour valoriser l'agriculture professionnelle, afin de contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire, réduire la faim et la malnutrition notamment au niveau des ménages vulnérables des zones rurales et les environs de Bangui. Le budget de ce projet est estimé à 550 Millions de F CFA soit : 250 Millions pour les intrants, 200 millions pour la production et 100 millions pour l'encadrement.
- Le soutien aux éleveurs centrafricains victimes des crises militaro-politiques suite à demande soumise par la FNEC. Ce projet vise à relancer l'initiative communautaire et redonner l'espoir à une population pastorale traumatisée en encourageant l'État à mener à bien ses missions de service public. Le budget sollicité par la FNEC s'élève à 500 millions de FCFA dont: 70% du montant seront consacrés à l'achat des médicaments et 30% pour appuyer la réhabilitation du siège de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains, de la mosquée, de la case de passage des éleveurs et des Coordinations régionales de la FNEC.

La Délégation de l'UE prévoit de consacrer une partie des fonds à mobiliser à travers le 11ème FED au développement rural.

4. L'Agence Française de Développement

L'AFD envisage de :

- poursuivre le Projet Agriculture urbaine et périurbaine de Bangui financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet vise à promouvoir une agriculture familiale durable en zone périurbaine de Bangui en vue de faciliter la génération de revenus, l'accès a des produits frais de qualité agro écologique pour les populations de Bangui et la création d'emplois durables, en particulier pour les jeunes. La phase pilote qui couvre la période 2015 et 2016 (36 mois) bénéficie d'un financement de 1,5 Millions d'Euros. La phase d'extension envisagée pour la période 2017-2019 (36 mois) coutera 2,5 à 3 Millions d'euros.

5. L'ONG WHH

L'ONG Allemande WHH prévoit de :

- signer un avenant avec l'ICRA pour un montant de 1,048 milliard de F CFA couvrant la période de janvier 2017- décembre 2018 afin d'étendre les actions de restauration des infrastructures et équipements de recherche, de relance de la production des semences de prébase et de base dans les CRPR, et renforcement des capacités. Ce financement pour 2016 s'élevait à 396 millions de F CFA.

6.4.3. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources pour le PNIASAN en RCA est pour le moment étroitement liée à la dynamique RCPCA dont la table ronde avec les bailleurs de fonds est prévue à Bruxelles en Novembre 2016. En plus des actions en cours dans la perspective de la table ronde de Bruxelles, il serait souhaitable de :

- Rétablir le contact avec les principaux bailleurs de fonds pour les informer de la prise en compte du PNIASAN dans le RCPCA ;
- Communiquer avec les acteurs stratégiques clés dont les ministères sectoriels, le secteur privé, les OPAR et les PTF;
- Démontrer l'intérêt pour le PNIASAN d'être financé au maximum afin de bénéficier des synergies intersectorielles qu'offre le RCPCA, etc.

Chapitre 7 : Cadre des résultats et suivi-évaluation

7.1. Le cadre des résultats

Un cadre des résultats bien détaillé existe pour mesurer les progrès de mise en œuvre des 6 programmes du PNIASAN. Les indicateurs sont surtout centrés sur la production, la productivité, le revenu rural et la sécurité alimentaire dont l'importance essentielle est de mesurer les progrès et les effets et impacts au niveau sectoriel. Cependant, dans une perspective de développement durable voulue par le PNIASAN, **il est nécessaire que les indicateurs soient choisis et renseignés à tous les niveaux (intrants, produits, résultats et impact), et en lien avec l'objectif.**

Pour stimuler une contribution durable du PNIASAN au développement national, il est important de faire le lien entre les intrants et les résultats du PNIASAN, pour montrer en quoi les actions publiques (mobilisation des fonds publics, décisions politiques, etc.) et les réalisations permettront d'améliorer la performance du secteur agricole et rural. Dans leur structuration actuelle, le cadre des résultats et les indicateurs choisis ne sont pas en mesure d'atteindre cet objectif et ne sont pas de nature à permettre un renseignement adéquat du Cadre de Résultats continental (CRC) du PDDAA 2015 – 2025³⁴. Les indicateurs choisis doivent être assortis de la situation de référence et des valeurs cibles à l'horizon 2018 (période de fin du cycle de l'actuel PNIASAN). **La mission recommande à l'équipe de la mise en œuvre du PNIASAN d'opter pour un cadre de résultat à trois niveaux qui est cohérent avec le CRC du PDDAA.**

Le niveau 1 du CRC détermine l'impact du secteur agricole sur la croissance économique et sur la réduction de la pauvreté (création de richesse, sécurité alimentaire et nutritionnelle, création d'emploi, résilience des ménages ruraux). Cet impact est visé par l'objectif général du PNIASAN qui est de **contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté, ainsi que des inégalités entre les populations.** Les indicateurs potentiellement intéressants à mesurer sont présentés dans tableau 18 ci-dessous

Tableau n°21: Indicateurs de résultats du niveau 1

Domaine de résultats	Indicateurs PDDAA de niveau 1
1.1. Création de richesses	Croissance annuelle du PIBA; Dépenses de consommation des ménages
1.2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Prévalence de la malnutrition; Ratio d'importation des céréales par rapport aux besoins

³⁴ *Sustaining CAADP Momentum: The CAADP Results Framework 2015-2025 "Going for results and impacts"*

1.3. Opportunités économiques et réduction de la pauvreté et partage des richesses	Taux d'emploi; Nombre d'emplois créés par an par catégorie et par sexe; Incidence de la pauvreté en milieu rural; Seuil de pauvreté
1.4. Résilience et durabilité	Pourcentage des ménages qui sont résilient face aux chocs climatiques; Indice de développement humain (IDH)

Le niveau 2 du CRC mesure la modernisation et la transformation agricole dans une logique de la croissance agricole inclusive et durable. Ce niveau 2 vise à suivre les performances des 5 premiers programmes thématiques du PNIASAN. Les indicateurs de mesure sont présentés dans le Tableau 22

Tableau n°22 : Indicateurs de résultats du niveau 2

Domaines de résultats	Indicateurs possibles
L'accroissement de la production agricole et la productivité	PIB agricole; indice de production animale; PIB agricole par actif agricole; PIB agricole par ha de terre arable; les rendements des 5 spéculations les plus importantes.
L'augmentation du commerce régional intra-africain et un meilleur fonctionnement des marchés nationaux et régionaux	Valeur du commerce intra-africain; indice de volatilité du prix des denrées;
Expansion de l'agro-industrie et développement inclusif de la chaîne de valeur de développement local inclusif des femmes et des jeunes	Pourcentage de perte post récolte des cinq produits prioritaires ; Activité et emploi inclus dans les industries liées aux chaînes de valeur de l'agriculture
Augmentation de la résilience des moyens de subsistance et amélioration de la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture	Niveau de couverture de l'aide sociale, la protection sociale, l'assurance sociale et les programmes de travail; Existence de réserves alimentaires, les achats locaux pour les programmes de secours, des systèmes d'alerte rapide et les programmes d'alimentation des aliments
Amélioration de la gestion des ressources naturelles pour une agriculture durable	Part de l'agriculture utilisant les pratiques de gestion durable des terres

Le niveau 3 qui concerne le renforcement systémique des capacités de l'ensemble des acteurs et des institutions du secteur rural (recherche et formation, amélioration de la gouvernance et du climat des affaires, mise en place de dispositifs de suivi évaluation sectoriels, capacités d'inclusion des acteurs non étatiques etc.).

Tableau n°23 : Indicateurs de résultats du niveau 3

Domaines de résultats	Indicateurs possibles
Processus de conception et de mise en œuvre des politiques efficaces et inclusives	Existence d'un nouveau PNIA/PNIA développé à travers un processus inclusif et participatif
Des institutions efficaces et responsables y compris l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des engagements	Existence de mécanismes institutionnalisés inclusifs pour la responsabilité mutuelle et examen par les pairs;
Renforcement de la capacité des éléments de preuve sur la base de planification, de mise en œuvre et évaluation	Existence des ressources adéquates et qualité dans la mise en œuvre des politiques des données probantes
Amélioration de la coordination multisectorielle, des partenariats et responsabilité mutuelle dans les secteurs liés à l'agriculture	Existence d'un organe de coordination multisectorielle et multipartite fonctionnelle; Nombre cumulé de partenariats public-privé (PPP) liés à l'agriculture entrepris avec succès; Valeur cumulée des investissements dans les PPP;
L'augmentation des investissements publics et privés dans l'agriculture	Taux de croissance des dépenses agricoles du gouvernement (%); Part des dépenses agricoles (% du total des dépenses publiques) du gouvernement; part du PIB agricole consacrée aux dépenses agricoles ; Croissance des investissements du secteur privé dans l'agriculture et l'agro-industrie
Capacité accrue à produire, analyser et utiliser les données, les informations, les connaissances et les innovations.	Indice de la capacité de générer et d'utiliser des données statistiques et de l'information (ASDI); Existence d'un nœud SAKSS opérationnel

7.2. Le suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation du PNIASAN était initialement calé sur celui du DSRP 2 constitué : (i) du Conseil National Stratégique (CNS) ; (ii) du Comité National Technique (CNT) ; (iii) du Secrétariat Technique National (STN) ; (iv) des Comités Sectoriels (CS) ; et (v) les Comités Régionaux (CR). Cependant, dans la dynamique actuelle du RCPCA, un dispositif nouveau ou restructuré de suivi-évaluation des performances des projets sera mis en place. Il est important que les acteurs de la mise en œuvre du PNIASAN s'assurent de la prise en compte du cadre des résultats du PNIASAN et des indicateurs y relatifs. Les données collectées et analysées doivent permettre également de renseigner le cadre de résultats du PDDAA continental.

Chapitre 8 : Cadre institutionnel du PNIASAN pour 2017- 2018

8.1. Le cadre institutionnel prévu en 2013

Le document du PNIASAN a prévu un cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi du PNIASAN à trois niveaux, à savoir : (i) un niveau politique et stratégique, (ii) un niveau technique, et (iii) un niveau régional.

- a. Le pilotage politique et stratégique est assuré par le Comité National d’Orientation et de Pilotage (CNOP). Le CNOP correspond au Comité Sectoriel Développement Rural du DSRP, directement placé sous la responsabilité du Comité National Technique du DSRP, qui assure la coordination des activités de tous les Comités Sectoriels du DSRP.
- b. Le domaine technique est dirigé par le Comité technique de suivi (CTS), chargé de la gestion opérationnelle du PNIASAN.
- c. Au niveau central, les Comités de mise œuvre des programmes et projets du PNIASAN (CMOP) sont constitués autour des quatre sous-secteurs avec un CMOP Agriculture, un CMOP Elevage, un CMOP Forêt et un CMOP Pêche-Pisciculture.
- d. Au niveau régional, les CMOP sont définis conformément aux sept régions administratives du pays.

Entre 2013 et 2016, cette architecture institutionnelle n’a pas fonctionné concrètement et les mécanismes du DSRP n’ont pas été opérationnels, celui du PNIASAN également. Avec le document du RCPCA actuellement en cours de finalisation, le DSRP est devenu obsolète.

8.2. Situation actuelle avec la préparation du RCPCA

La République centrafricaine est dans une phase de sortie de crise et cherche son chemin de stabilisation sociopolitique et sécuritaire. En même temps, elle envisage de s’engager dans la voie de développement de ses secteurs économiques dont le secteur agricole. Le PNIASAN jusque-là non opérationnel structurellement doit se remettre en activité. Toutefois, il est nécessaire d’adapter son cadre institutionnel en prenant en compte non seulement les directives de Malabo mais aussi et surtout le contexte général d’élaboration et de mise en œuvre prochaine du RCPCA.

Les mécanismes mis en place durant la préparation et l’élaboration du PNIASAN entre 2011 et 2013 étaient la tenue des réunions périodiques des partenaires techniques et financiers avec les cadres des Ministères en charge de l’agriculture, de l’élevage et des eaux et forêts. Le Ministère en charge du Développement rural et la FAO jouaient le rôle de Coordonnateurs techniques de ce mécanisme. Ce cadre était le cadre de l’équipe pays pour le PNIASAN, d’une part et d’autre part, les réunions

des Clusters « sécurité alimentaire » et « nutrition » sous le lead de la FAO pour la « sécurité alimentaire » et de l'UNICEF pour la « nutrition ».

Pendant la crise, seules les réunions des Clusters ont été tenues régulièrement pour faire entre autres l'état des lieux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays.

Par ailleurs, les partenaires techniques du Système des Nations Unies se réunissent par semaine pour se concerter et faire la situation des événements et des projets en cours d'exécution. La FAO a la responsabilité de coordonner ces rencontres hebdomadaires en appui au Chef d'agences.

Tous ces mécanismes ont montré leur efficacité avant et durant la crise : (i) le document du PNIASAN a été élaboré et validé même pendant les moments difficiles du début de crise, et (ii) plusieurs rapports périodiques sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été produits et diffusés entre les différents départements ministériels et les organisations internationales impliqués dans le secteur agricole.

Le PNIASAN est classé sous le Pilier 3 du RCPCA "Relèvement économique". Le rôle du Ministère du Plan dans ce cadrage est donc central car il faut le situer dans le RCPCA, donc dans le planning des actions planifiées dans le Pilier 3 du RCPCA. A ce niveau, des liens de coopération entre le Ministère du Plan et les Ministères techniques impliqués dans le secteur agricole et du développement rural devront être créés et organisés.

8.3. Le cadre institutionnel du PNIASAN dans le contexte de Malabo

Les objectifs de la Déclaration de Malabo visent à connecter le PNIASAN à tous les autres programmes qui touchent l'agriculture comme par exemple le Programme national de développement (s'il en existe). La RCA n'a pas de Programme national de développement à ce jour mais il a le document de Stratégie de développement rural et agricole et de sécurité alimentaire (SDRASA) duquel est conçu le PNIASAN et le document de stratégie pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) conçu en 2016 pour les prochains financements des secteurs économiques et de gouvernance institutionnelle et stratégique.

La Déclaration de Malabo recommande aussi l'application du Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) sectoriel qui permet d'élaborer des budgets prévisionnels à moyen terme pour le développement agricole. Les directives de Malabo s'imposent donc à tous les Etats africains en général et donc à la RCA. Pour la RCA, il faut rebâtir autrement le cadrage institutionnel du PNIASAN pour l'inscrire dans la dynamique des directives de Malabo.

Le PNIASAN étant financé aussi bien sur les ressources publiques que sur les ressources du secteur privé, il est présumé que la composante principale de

l'investissement se fait sous forme d'investissement privé, étant donné que c'est fondamentalement l'investissement par le secteur privé qui va stimuler la croissance.

Le PNIASAN peut servir de pont entre les dépenses publiques (ou l'investissement public) et l'investissement privé. Il peut aussi jouer le rôle d'entraîneur dans le renforcement des financements publics, et (ii) dans l'augmentation des financements privés en faveur du secteur agropastoral.

Dans le cadre des financements publics, le CDMT est l'outil de planification stratégique à moyen terme (3-5 ans) qui va permettre une prévision financière des coûts futurs ou des revenus futurs des investissements réalisés (ou pas faits) à la date actuelle. Le mécanisme du CDMT n'est pas encore appliqué en RCA, mais pour la relance des activités économiques du pays et dans le respect de la Déclaration de Malabo, les autorités de la gouvernance financière et économique devront se pencher sur l'application de ces directives.

Pour les financements du secteur privé, l'implication de toutes les organisations faitières paysannes et pastorales ainsi que des PME agricoles dans le financement du PNIASAN devient une obligation stratégique du Gouvernement en vue de mobiliser des ressources financières substantielles. Dans ce sens, les dispositions contenues dans le document initial du PNIASAN visaient des actions de dynamisation et de renforcement des capacités des OPA et du secteur privé.

Les directives de Malabo préconisent une coopération étroite entre le Ministère des finances et les Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts. Le Ministère des finances est proposé pour conduire le Comité national de pilotage (CNOP) du PNIASAN pour son rôle privilégié dans la budgétisation des financements du PNIASAN, et notamment dans la préparation du CDMT.

La République Centrafricaine sortant à peine de crises politico-militaires récurrentes, a en cela une particularité à prendre en compte, celle d'un pays post crise actuellement engagé dans une dynamique de reconstruction dont la locomotive actuelle est le RCPCA reposant entre autre sur la relance des secteurs productifs dont l'agriculture. Il convient dès lors d'assurer une cohérence entre le dispositif institutionnel bâti autour du RCPCA et celui devant aider à mettre en œuvre et suivre le PNIASAN. Pour l'instant, dans le cadre du RCPCA qui est en train de se mettre en place, il est prévu un pilotage et une coordination à trois niveaux: (i) Dialogue politique au niveau de la Présidence de la République, (ii) Comité de pilotage au Ministère du Plan coprésidé avec le PNUD, et (iii) Comités thématiques au niveau des Ministères techniques (dits sectoriels) en lien avec les Partenaires techniques et financiers. Ainsi les Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts, etc. (bloc développement rural) sont des Groupes sectoriels dont le cadre institutionnel de pilotage est patronné par les Ministres sectoriels.

Le processus RCPCA en construction sera probablement stabilisé après la Conférence de Bruxelles en novembre 2016. Ainsi, des éléments de proposition peuvent être faits au stade actuel quant au cadre institutionnel du PNIASAN, mais il conviendra de s'en servir comme base de réflexion après la table ronde de Bruxelles pour convenir avec l'ensemble des parties prenantes, d'un dispositif institutionnel du PNIASAN prenant en compte l'architecture institutionnelle qui se dessinera finalement autour du RCPCA. Il faut en effet lui assurer une cohérence avec l'architecture institutionnelle du RCPCA (connexions, passerelles, etc.), pour qu'il ait des chances d'être opérationnel.

8.4. Propositions pour un futur dispositif institutionnel du PNIASAN

La première proposition concerne le Comité national de pilotage et le Comité technique de suivi. Celle-ci ne pourra être mise en exécution que si au niveau du Gouvernement certaines dispositions administratives et techniques sont prises, notamment la réforme du mécanisme de conception et d'élaboration des budgets nationaux sur le principe de CDMT.

Tableau n°24: Proposition des membres du CNOP

Comité national de pilotage initial dans le document du PNIASAN	Comité national de pilotage proposé
<p>Le CNOP sera présidé par le Ministre d'Etat Chargé du Développement Rural. Il sera constitué (i) des Ministres qui interviennent dans le secteur du Développement Rural (ii) des partenaires techniques et financiers signataires du Pacte de partenariat PDDAA (iii) des Représentants des OPAR, du Secteur Privé et de la Société Civile.</p> <p><u>Composition du CNOP</u> <u>Président</u> : Ministre d'Etat Chargé du Développement Rural, <u>1^{er} Vice-Président</u> : Ministre de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme <u>2^{ème} Vice-Président</u> : Représentant Résident de la Banque Mondiale, Chef de file des partenaires au développement du secteur Développement Rural <u>Rapporteur Général</u> : Directeur de Cabinet du Ministère en charge du Développement Rural <u>Rapporteur Général Adjoint</u> : Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie</p>	<p>Le CNOP sera présidé par le Ministre des finances et du budget. Il sera constitué (i) des Ministres qui interviennent dans le secteur du Développement Rural (ii) des partenaires techniques et financiers signataires du Pacte de partenariat PDDAA (iii) des Représentants des OPAR, du Secteur Privé et de la Société Civile.</p> <p><u>Composition du CNOP</u> <u>Président</u> : Ministre du Plan Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) <u>1^{er} Vice-Président</u> : Ministre de l'agriculture et du développement rural <u>2^{ème} Vice-Président</u> : Représentant Résident de la Banque Mondiale, Chef de file des partenaires au développement du secteur Développement Rural <u>3^{ème} Vice-président</u> : Ministre en charge de l'élevage <u>Rapporteur Général</u> : Directeur de Cabinet du Ministère en charge du Développement Rural</p>

<p>Forestière, de l'Environnement et du Tourisme</p> <p><u>Secrétariat</u> : Coordonnateur du CPCP et ses Experts</p> <p><u>Membres</u> :</p>	<p><u>Rapporteur Général Adjoint</u> : Directeur de Cabinet du Ministère en charge de l'Environnement et des eaux et forêts</p> <p><u>Secrétariat</u> : Coordonnateur du CPCP et ses Experts</p> <p><u>Membres</u> : <i>(revoir la liste initiale en fonction du contexte)</i></p>
---	--

Tableau n°25: Proposition des membres du CTS

Comité technique de suivi (CTS) initial dans le document du PNIASAN	Comité technique de suivi (CTS) proposé
<p><u>Composition du CTS</u></p> <p><u>Président</u> : Directeur de Cabinet du Ministère chargé du développement rural</p> <p><u>Vice-Président</u> : Directeur de Cabinet du M de l'économie forestière, de l'environnement et du tourisme</p> <p><u>Rapporteur Général</u> : Représentant des OPAR</p> <p><u>Rapporteur Général Adjoint</u> : Représentant de la Société Civile</p> <p><u>Secrétariat</u> : Coordonnateur de la Cellule Permanente de Coordination du PNIASAN (CPCP) et ses Experts</p> <p><u>Membres</u> :</p>	<p><u>Composition du CTS</u></p> <p><u>Président</u> : Directeur de Cabinet du Ministère de l'agriculture et du développement rural</p> <p><u>1^{er} Vice-Président</u> : Directeur de Cabinet du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI)</p> <p><u>2^{ème} Vice-président</u> : Directeur de Cabinet du Ministère de l'élevage</p> <p><u>Rapporteur Général</u> : Représentant des OPAR</p> <p><u>Rapporteur Général Adjoint</u> : Représentant de la Société Civile</p> <p><u>Secrétariat</u> : Coordonnateur de la Cellule Permanente de Coordination du PNIASAN (CPCP) et ses Experts</p> <p><u>Membres</u> : <i>(revoir la liste initiale en fonction du contexte)</i></p>

Le reste des branches du cadre institutionnel décentralisé reste valable pour le secteur agricole.

La seconde proposition n'est qu'une confirmation de la situation qui est en cours d'application dans les prochains mois et notamment à compter de 2017 : c'est l'application au niveau supra (général ou national) du cadrage institutionnel du RCPCA et son adaptation au niveau du PNIASAN puisque le PNIASAN est sectoriel. Des arrêtés interministériels devront être signés par les Ministres impliqués pour la mise en application de nouvelles dispositions au cas où celles-ci sont adoptées.

Chapitre 9 : Conclusions et recommandations

9.1. Conclusions

Engagée dans le processus PDDAA, la RCA a élaboré son PNIASAN qui a été adopté en fin 2013. Ce PNIASAN avait été envisagé dans une perspective de relèvement socioéconomique mais, a été finalement adopté lorsque la crise politico-militaire avait déjà refait surface en Décembre 2012. L'aggravation de cette crise en 2013 et ses lourdes conséquences au plan humanitaire vont conduire à une réorientation de l'action de l'Etat centrafricain et de ses partenaires techniques et financiers dans le domaine de « l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

Avec la crise et ses conséquences, l'Etat s'est retrouvé affaibli sans ressources financières propres importantes, et les ressources mobilisées par ses partenaires à partir de 2014 ont été orientées vers des actions d'urgence et d'assistance humanitaire. L'ampleur des conséquences et des besoins a d'ailleurs conduit au déclenchement de la déclaration d'une réponse humanitaire niveau 3' (Level 3 ou 'L3') pour la République centrafricaine le 11 décembre 2013 par le Comité permanent inter-agences (IASC³⁵).

Le bilan des interventions dans la période 2014-2016 fait état d'un nombre important d'activités soutenues par un volume important de financement et relevant de « l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ». Ces activités ont été mises en œuvre par une diversité de partenaires de 2014 à 2016. Les actions ainsi mises en œuvre à l'actif du PNIASAN ont concerné uniquement certaines composantes du PNIASAN adopté en fin 2013. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Programme V du PNIASAN. Au plan institutionnel, le dispositif initialement envisagé pour la mise en œuvre du PNIASAN n'a pas été opérationnel dans le contexte de crise qui a prévalu à partir de 2013.

Suite à la période de transition qu'a connue la Centrafrique, les récentes élections ont conduit à la désignation d'un nouveau Chef d'Etat et la mise en place d'un nouveau gouvernement. Le Chef de l'Etat a fait de la paix une priorité et a ainsi mobilisé son gouvernement et les partenaires financiers pour la préparation d'un programme de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA).

Cette stratégie nationale vise sur une période de cinq ans : (i) l'identification des interventions stratégiques prioritaires chiffrées en matière de relèvement et de consolidation de la paix, (ii) l'architecture financière, institutionnelle et opérationnelle pour la mise en œuvre de la stratégie, et (iii) la mise en place d'une plateforme de

³⁵ Organe international pour la coordination de l'assistance humanitaire des agences onusiennes.

coordination de l'aide alignée de manière cohérente sur les priorités nationales. La préparation du RCPCA est pilotée par les plus hautes autorités de la Centrafrique avec une participation active de l'ensemble des partenaires techniques et financiers du pays.

Le RCPCA repose sur trois piliers : 1) Soutenir la paix, la résilience et la sécurité, 2) Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population, 3) Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Le RCPCA sera présenté à la table ronde avec les bailleurs de fonds prévue pour Novembre 2016 à Bruxelles. Le PNIASAN est intégré dans la stratégie RCPCA, ce qui constitue un avantage car il va bénéficier des synergies intersectorielles et multi-acteurs, et d'un ensemble de réformes structurelles susceptibles de créer un environnement favorable à l'atteinte des résultats attendus.

Le cadre élargi du RCPCA notamment le fait qu'il touche à plusieurs secteurs de relance économique fait que l'intervention en agriculture et développement rural est abordée plus globalement avec des actions relevant d'autres ministères d'intérêt autres mais complémentaires au secteur rural. Une telle dynamique est en cohérence avec les orientations de la Déclaration de Malabo et constitue un atout pour sa mise en œuvre. Le contexte particulier de la RCA va impliquer sans nul doute des adaptations dans la mise en œuvre de l'ensemble des engagements pris par les chefs d'Etats lors du sommet de Malabo. Mais, il importe que la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo fasse l'objet d'une démarche explicite conséquente passant nécessairement par son appropriation, son adoption et l'élaboration d'une feuille de route devant permettre sa traduction dans les faits.

La présente mission a sans doute apporté une modeste contribution de ce point de vue mais ne peut être qu'un facteur catalyseur. Une réelle dynamique de mise en œuvre de la Déclaration de Malabo est nécessaire et doit être ancrée dans les plus hautes instances de planification et de coordination des stratégies du pays. Dans le cadre du RCPCA, les actions prévues dans le cadre de « l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle » sont bien pertinentes et relèvent du PNIASAN adopté en fin 2013. Il faut également saluer la bonne prise en compte du secteur privé dans la stratégie RCPCA.

Il importe de souligner qu'un forum sur le secteur privé a été organisé en 2015 et des suggestions pertinentes ont été faites pour la promotion du secteur privé en général et du secteur agricole en particulier. L'implication du secteur privé sera bénéfique au PNIASAN. Les actions prévues dans le cadre du RCPCA relèvent bien du PNIASAN et sont pertinentes pour le contexte actuel. Ce dernier présente des besoins d'une part en réponse à l'insécurité alimentaire encore présente, mais aussi en lien avec la

nécessité d'une stratégie de relèvement socioéconomique. Toutefois, comme relevé dans le présent rapport, certains domaines tout aussi pertinents et nécessaires pour l'avancée dans le sens de la Déclaration de Malabo ne sont pas encore pris en compte dans le RCPCA.

La recommandation des Chefs d'Etat lors du Sommet de Malabo pour une évaluation biennale des progrès accomplis implique la nécessité d'un système de suivi-évaluation conséquent. Des suggestions sont faites dans ce rapport comme base pour une réflexion collective à ce sujet.

9.2. Recommandations

1- Les résultats visés par le programme 5 du PNIASAN étant bien détaillés dans le document du PNIASAN, il apparaît utile pour la suite d'identifier avec le cluster Sécurité alimentaire, les actions complémentaires à programmer et à mettre en œuvre pour atteindre entièrement chaque résultat attendu du programme 5. Il semble opportun de le faire à court terme pour bénéficier de l'ensemble des ressources documentaires et humaines nationales et internationales actuellement disponibles dans le pays.

2- Avec le RCPCA, de nouvelles dynamiques de coordination des stratégies et de pilotage de la programmation sont en cours. Aussi, dans le cadre du RCPCA, un dispositif institutionnel est en cours de réflexion pour la mise en œuvre après la table ronde de Bruxelles. Il importe qu'une réflexion soit faite au sujet du nouveau dispositif institutionnel de mise en œuvre du PNIASAN pour la période 2016-2018. Ce dispositif devra être en cohérence avec le RCPCA, éviter les doublons, et être inscrit dans une logique de rationalisation des efforts et des ressources. Ce sera le lieu de prendre en compte les orientations de la Déclaration de Malabo relative à l'implication des autres ministères clé en matière de planification et de coordination au plan national (Finances et Plan).

3- Pour la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, la RCA devra prendre les dispositions administratives et politiques pour :

- a. Adopter officiellement les engagements et les cibles de la déclaration de Malabo
- b. Evaluer le niveau de prise en compte de chaque engagement dans les différents outils/documents stratégiques notamment dans la RCPCA et les autres plans, programmes et projets nationaux pertinents
- c. Elaborer de manière participative une feuille de route de la Déclaration de Malabo

d. Elaborer et diffuser une Brochure populaire expliquant la Déclaration de Malabo pour permettre l'adhésion des bénéficiaires du PNIASAN

e. Réformer les dispositions antérieures et entamer l'application des directives de Malabo, particulièrement en mettant en place les jalons pour le CDMT.

2) Il est souhaitable que le système de gestion du financement de l'Etat soit amélioré pour permettre que les budgets approuvés des Ministères soient virés sur leur compte et que leur gestion des comptes soit faite par les administrateurs et les gestionnaires des Départements ministériels (sous le contrôle de l'Inspection générale des finances et de la Cour des comptes). Ceci permettrait de relever le taux très faible d'utilisation des ressources affectés aux départements ministériels.

3) La proportion des dépenses publiques affectées à l'agriculture est inférieure à 5%, largement en deçà des objectifs de Maputo. Il semble nécessaire qu'une réflexion soit faite à ce sujet par les plus hautes autorités du pays avec une participation active du ministère de l'agriculture et des ministères connexes. Cette réflexion doit être portée par les instances de planification et de coordination au plan national. Si dans l'état actuel cet objectif s'avère non réalisable, une feuille de route pour son atteinte en tant qu'objectif est nécessaire. Les dépenses publiques doivent aussi être bien ciblées pour servir de levier pour mobiliser les investissements privés. Le forum sur le secteur privé de 2015 est de ce point de vue riche d'enseignements car il identifie les types d'actions attendues de l'Etat pour susciter la mobilisation et le développement du secteur privé.

3) Le forum sur le secteur privé tenu en 2015 a fait d'importantes suggestions pertinentes pour la promotion du secteur privé en général ainsi que le secteur privé agricole en particulier. Il apparaît important qu'une feuille de route soit définie pour la mise en application de ces recommandations. Elles apparaissent incontournables et déterminantes pour promouvoir le secteur privé agricole, levier indispensable pour porter de manière durable la croissance agricole aux taux souhaités.

4) Il est nécessaire de redynamiser et de renforcer les capacités des OPA car l'avenir de l'agriculture et de l'élevage de la RCA dépend du dynamisme du secteur privé agropastoral et le dynamisme du secteur privé dépend du dynamisme et du pouvoir financier des OPA. L'implication des producteurs agricoles (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs, forestiers, etc.) et de leurs organisations dans l'ensemble des services (crédit, vulgarisation) s'avère indispensable.

5) La restructuration de la Chambre d'agriculture et de l'élevage en Chambres régionales semble impérative afin d'assurer une bonne représentativité du secteur privé, des producteurs et de leurs organisations au niveau local, régional et national.

6) Il est souhaitable que le Gouvernement apporte son soutien au déploiement des établissements de micro-finance sur l'ensemble des zones de production afin d'offrir aux Organisations des producteurs agricoles les services financiers nécessaires à leurs activités. Ils ont pour l'instant très peu nombreux et fortement concentrés dans la ville de Bangui.

7) Il est également souhaitable que le Gouvernement développe une politique de mobilisation des partenaires au développement pour le financement du PNIASAN. L'un des points forts du PNIASAN est qu'il est reconnu par l'ensemble des partenaires. Tous se retrouvent dans le PNIASAN qu'ils considèrent comme document important auquel ils ont contribué. Le business meeting avait enregistré des intentions de financement quoique la crise ait donné une autre orientation aux interventions. Il serait nécessaire de mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation des partenaires sur le PNIASAN pour la période allant jusqu'à 2018. Ceci permettrait qu'il se le réapproprie comme cadre de repérage et de pilotage des interventions du secteur. Ce sera aussi l'occasion de les sensibiliser sur les exigences d'évaluation recommandées par Malabo et de convenir avec eux du système de suivi-évaluation conséquent.

Bibliographie

1. **Beafrika, terre d'agricultures**, « Agriculture et réconciliation », journée mondiale de l'alimentation 2015, rapport des colloques du 14, 15, et 17 octobre 2015.
2. **BONNAND Nicolas.2016**. Agriculture urbaine et périurbaine de Bangui : diagnostic et orientations pour l'action, mission à Bangui du 3 au 13 Mars 2016, Agrisud international.
3. **Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale.2012**. Rapport provisoire, Commentaires et contributions de la CEEAC sur le PNIASAN de la RCA suite aux recommandations de la revue technique indépendante de l'APCN/NEPAD de juin 2012.
4. **Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie**, adoptée en Juin 2014.
5. **DEJEAN Joséphine**. Entreprenariat féminin, présentation Powerpoint, forum sur la promotion du secteur prive en Centrafrique.
6. **DOUATHE KOYANGOZO Alain et KOKOYO Severin.2016**. Fiscalité et incitations aux investissements prives en RCA, présentation Powerpoint.
7. **DUFUMIER Marc, LALLAU Benoit.2016**. Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? réflexions et propositions. projet de recherche - construire la paix en RCA grâce au développement agricole ; CLERSE - Lille 1 & partenaires ; financement : agence universitaire de la francophonie ; Avril 2016.
8. **DUFUMIER Marc.2016**. Rapport de mission en république centrafricaine (RCA) : reconstruction agricole et réconciliation nationale, du 11 au 22 mars 2016, AgroParisTech, département sciences économiques, sociales et de gestion, UFR agriculture comparée et développement agricole.
9. **DUMONT René.1966**. « Le difficile développement agricole de la République Centrafricaine », notes de lecture, Extrait des annales de l'Institut National Agronomique, rédaction : coopération française, février 2015.
10. **Ken B. JOHM, et AI**, Nourrir l'Afrique : stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique pour la période 2016-2025, Mai 2016, BAD, FAD.
11. **Ministère de l'agriculture et du développement rural**. Une vision pour la relance durable de l'agriculture centrafricaine, feuille de route, dépliant.

- 12. MOLOGODO Edmond, NGAWEN.** 2015. Amélioration du climat des affaires en RCA, forum sur la promotion du secteur privé en République Centrafricaine, Bangui, du 09 au 13 Septembre
- 13. NEPAD/CADPP.** Directives. Mise en œuvre du PDDAA Pays sous la Déclaration de Malabo.
- 14. République Centrafricaine, Ministère de l'agriculture et du développement rural.2016.** Programme d'appui institutionnel, de renforcement de la gouvernance et de la compétitivité de l'agriculture, Août 2016.
- 15. République Centrafricaine, Ministère de l'agriculture et du développement rural.2016.** Programme agricole intégré de cohésion sociale et de l'entreprenariat des jeunes, Août 2016.
- 16. République Centrafricaine, Ministère de l'agriculture et du développement rural,** Programmes régionaux de développement agricole (2016-2018).
- 17. République Centrafricaine, Ministère de l'agriculture et du développement rural.2016.** Programme d'Appui à la Construction, la Réhabilitation et l'Entretien des Infrastructures Rurales (PACREIR), Bangui, Août 2016.
- 18. République Centrafricaine.2012.** Revue post-compact du PDDAA, rapport pays, Bangui, 09 Juin 2012.
- 19. République Centrafricaine.2015.** Rapport général, forum sur la promotion du secteur privé en Centrafrique, 09 au 13 septembre 2015.
- 20. République Centrafricaine.2015.** Recommandations, Forum sur la promotion du secteur privé en Centrafrique, 09 au 13 SEPTEMBRE 2015.
- 21. République Centrafricaine.2016.** Mise à jour de l'Analyse Integrated Food Security Phase Classification (IPC) de l'insécurité alimentaire aiguë, Bangui, 5 Septembre 2016.

Annexes

Annexe n°1 : Programme des visites de la Mission CUA/NEPAD d'appui PNIASAN – RCA

Appui à la préparation du Plan national d'investissement agricole (PNIA) et du Plan des dépenses PNIA au niveau pays					

Programme des visites Mission CUA/NEPAD d'appui PNIASAN - RCA					
Jour	Institution	Noms et Prénoms	Institution / Organisation / Personne	Horaire	Adresse Email et téléphone
Lundi 05 Sept	MADR	M. Bruno MINANG	Directeur de Cabinet du MADR	09h00	Email : brunominang@yahoo.fr Tél. 00 236 75
	MESA	S.E.M Youssoufa YERIMA MANDJO	Ministre de l'Élevage et de la Santé Animale	10h00	Email : youssoufamandjo@yahoo.fr Tél. 00 236 75 50 01 77
	MFB	Alexis GUENENGAFO	Directeur Général du Budget (Ministère des Finances et du Budget)	11h00	Email : guenengafoa@yahoo.fr Tél. 00 236 75 04 59 63
		Mme Amélie Jeannine BEHOROU	Directrice de la Préparation du Budget (Ministère des Finances et du Budget)	12h00	Email : ajbehorou@yahoo.fr Tél. 00 236 75 50 62 54 Tél. 00 236 70 50 62 54
	MEDDEFC P	S.E Mme Arlette SOMBO-DIBELE	Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	13h00	Email: somboarlette@live.fr Tél. 00 236 75 50 33 62 Tél. 00 236 72 07 89 48
	BM	M. Théodore MIANZE	Consultant Agriculture, Groupe Banque Mondiale	14h30	Email : tmianze@worldbank.org Tél. 00 236 75 50 36 90
Mardi 06 Sept	MADR	M. Urbain BENGUE	Directeur Administratif et Financier du MADR	9h00	Email : Tél. 00 236 75 05 91 93
		M. Ernest KONGUERE	Directeur du Département de technologie et de biotechnologie ICRA/MADR	10h00	Email : kongueree@yahoo.fr Tél. 00 236 77 09 86 81 Tél. 00 236 72 54 57 76
	BAD	M. Jean Chrysostome MORISSI	BAD	11h30	Email : j.morissi@afdb.org Tél. 00 236 75 45 10 10 Tél. 00 236 72 04 88 80
	CEEAC	SEM. Adolphe NAHAYO	Ambassadeur Chef du Bureau de liaison CEEAC/RCA	16h00	Email : nahaado@gmail.com Tél. 00 236 72 28 86 04
Mer. 07 Sept	PAM	M. Albert BANGO-MAKOUDOU	Chargé de Programme Chef de section Éducation et Protection Sociale PAM	9h00	Email : Albert_Bango-Makoudou@wfp.org Tél. 00 236 21 61 34 21 Tél. 00 236 75 50 58 21
	MADR	M. Hamadou DAMALA	Responsable du Petit bétail et de Provenderie FNEC	10h00	Email : damalahamadou@yahoo.fr Tél. 00 236 75 04 58 80
	MEPCI	M. Moïse ZAMI	Coordonnateur de la Cellule Nationale des Aides Multi Bailleurs (CNAPP/MEPCI)	11h30	Email. Tél. 00 236 72 54 17 09
		M. Aristide LAVODRAMA	Chef de service de Suivi des Projets (CNAPP/MEPCI)	11h30	Email : alavodrama@yahoo.fr Tél. 00 236 75 04 05 05 Tél. 00 236 72 50 05 05
	UE	M. Yvon Jules NDANGO-GNALIKO	Chargé de Programme Union Européenne	16h00	Email : Yvon-Jules.NDANGO-GNALIKAWO@eeas.europa.eu Tél. 00 236 75 04 18 59

		M. Davide STEFANI	Responsable Fonds Békou Union européenne	16h00	
Jeudi 08 Sept	MEPCI	SEM Félix MOLOUA	Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI)	9h00	Email : fmoloua@yahoo.fr Tél. 00 236 75 50 22 60
	MESA	M. MAHAMAT SALLE	Directeur général du Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP)	10h00	Email :
	FAO	M. Jean-Alexandre SCAGLIA	Représentant de la FAO	11h00	Email : jeanalexandre.scaglia@fao.org Tél. 00 26 72 52 13 38 Tél. 00 236 72 03 25 11
		M. Alain CONSTANT	Représentant adjoint de la FAO	11h00	Email : Alain.Constant@fao.org Tél. 00 236 72 03 25 40
		M. Etienne NGOUNIO-GABIA	Chargé de Programme FAO	11h00	Email : Tél. 00 236 75 50 36 01 Tél. 00 236 72 76 07 40
	BM	M. Silvio GIROUD	Coordonnateur RCPC pour la Banque mondiale	16h00	E-mail sgiroud@worldbank.org Tél. 00 236 75 90 50 06
		Mme Catherine DEFONTAINE	Consultant RCPC Banque mondiale	16h00	Email : catherinedefontaine86@gmail.com Tél. 00 33 6 17 69 67 48
	Vend. 09 Sept	SCAC	M. Eric FORCE	Attaché de Coopération Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)	07h30
AFD		M. Pascal BROUILLET	Représentant de l'Agence Française de Développement (AFD)	11h30	Email : brouilletp@afd.fr Tél. 00 236 72 20 19 70 Tél. 00 236 75 20 19 70
		Mme Louise THALLER	Chargée de projets (AFD)	11h30	Email : thallerl@afd.fr Tél. 00 236 72 81 44 37 Tél. 00 236 21 61 03 06
PNUD		M. Aboubacar KOULIBALY	Directeur Pays, Représentant	13h00	Email : koulbaly@org Tél. 00 236 21 61 19 77 Tél. 00 236 75 50 12 47
		M. Dominique MALO	Analyste de Programme Gouvernance (PNUD)	13h00	Email : dominique.malo@undp.org Tél. 00 236 75 04 28 68 Tél. 00 236 70 04 28 68
		M. SILLA	Économiste principal (PNUD)	13h00	
MADR		M. Bruno MINANG	Directeur de Cabinet du MADR	15h00	Email : brunominang@yahoo.fr Tél. 00 236 75 50 16 68 Tél. 00 236 21 61 15 04
		M. Gabriel FIO- NGAÏNDIRO	Inspecteur Central en agriculture, élevage et aménagements ruraux (MADR)	15h00	Email : gabyfiongaindiro@yahoo.fr Tél. 00 236 75 10 71 07 Tél. 00 236 72 13 71 07
		M. Abel KPAWILINA- NAMKOISSE	Chargé de Mission Agriculture (MADR)	15h00	Email : aknamkoisse@yahoo.fr Tél. 00 236 75 50 88 54 Tél. 00 236 72 03 61 82

Annexe n°2: Termes de Référence

Appui à la préparation du Plan national d'investissement agricole (PNIA) et du Plan des dépenses PNIA au niveau pays

August 2016

1. CONTEXTE

En juin 2014, les chefs d'État et de gouvernement ont lancé une deuxième phase du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) à Malabo et ont demandé à la CUA et L'APCN d'établir des lignes directrices pour permettre aux États membres d'intégrer et mettre en œuvre leurs engagements. Les pays ainsi que la CUA, suivent les performances, rendent compte et tiennent compte du progrès sur une base biennale. Les chefs d'État de l'UA, dans la Déclaration de Malabo sur la *Croissance accélérée et la transformation de l'agriculture africaine* se sont engagés à :

1. Respecter les principes et les valeurs du processus PDDAA ;
2. Améliorer le financement des investissements dans l'agriculture ;
3. Éliminer la faim en Afrique d'ici 2025 ;
4. Réduire de moitié la pauvreté, d'ici 2025, grâce à la croissance inclusive et la transformation agricole ;
5. Stimuler et tripler le commerce intra-africain des produits et services agricoles ;
6. Améliorer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production à la variabilité climatique et à d'autres risques connexes ; et
7. Adhérer à la responsabilité mutuelle vis-à-vis des actions et des résultats.

Les pays qui se lancent dans l'élaboration d'un nouveau PNIA devront s'aligner sur les nouvelles orientations de la Déclaration de Malabo. Les PNIA en cours peuvent être évalués par rapport aux engagements de Malabo. Pour aider les pays, un nouvel ensemble de lignes directrices de mise en œuvre du PDDAA a été élaboré et est en cours de diffusion, et destiné à orienter les pays quant à l'internalisation de la Déclaration de Malabo, l'évaluation et/ou l'élaboration des nouveaux PNIA, ainsi qu'à fournir un appui général à la mise en œuvre du PNIA et le compte rendu du progrès réalisé.

En (date Nom du pays) a signé un Pacte PDDAA dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine. Le Pacte PDDAA comprend l'objectif explicite d'allouer 10% des budgets nationaux au secteur agricole auquel les chefs d'État s'étaient engagés à Maputo et réengagés dans le cadre de la Déclaration de Malabo. Il encourage également les gouvernements et les partenaires au développement à cibler les dépenses publiques sur le secteur agricole de manière à déverrouiller effectivement et encourager les

investissements du secteur privé et à stimuler la croissance dans le secteur, dans l'optique de mettre fin à la faim et réduire de moitié la pauvreté d'ici 2025, conformément aux engagements du PDDAA-Malabo.

Les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) ont la meilleure chance d'être mis en œuvre lorsque des ressources leur sont consacrées selon le budget du programme. Pour ce faire, les budgets PNIA doivent être solidement ancrés dans le processus budgétaire national : Ils doivent faire partie du Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour le secteur agricole, et constituer un élément essentiel du budget agricole annuel. L'expérience a en outre montré l'utilité d'un « Plan de dépenses pour le PNIA » spécifique. Ceci est plus qu'un budget de PNIA ; véritablement, c'est le plan de mobilisation des ressources publiques et privées nécessaires selon le budget PNIA et pour les activités PNIA. Le Plan de dépenses à moyen terme de PNIA devrait faire partie du CDMT agricole et représenter un facteur clé dans l'exécution du budget annuel du secteur. Lorsque plusieurs secteurs ou ministères contribuent à la mise en œuvre du PNIA, les dépenses PNIA devraient figurer aussi dans les CDMT (par ex. le commerce, le foncier, l'eau et l'environnement) en fonction de la portée du PNIA et de la structure du gouvernement.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION

2.1 OBJECTIF GLOBAL

Améliorer l'impact des ressources publiques consacrées par le gouvernement aux activités de développement du secteur agricole, de sorte que les investissements du secteur privé soient stimulés par les dépenses publiques de qualité, comme un moyen d'améliorer le bien-être des populations essentiellement rurales et pauvres, des jeunes et des femmes.

2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Analyser les dépenses effectives (budget annuel) et prévues (CDMT) pour l'agriculture. En collaboration avec les parties prenantes nationales, identifier les points forts et les points faibles en matière de dépenses publiques de qualité dans l'agriculture ;
- Fournir un soutien analytique en matière de renforcement des dépenses publiques agricoles, sur la base de critères d'efficacité, d'efficacités et d'équité.
- Soutenir le pays pour améliorer la coordination du soutien des partenaires au développement, ainsi que l'harmonisation et l'alignement des ressources consacrés au Plan national d'investissement agricole.

- Aider le gouvernement à renforcer les cadres de S&E et de l'évaluation des performances du secteur agricole.
- Proposer un mécanisme de suivi des engagements pris par les partenaires au développement et le secteur privé qui sont effectivement libérés (en utilisant le système national de S&E).
- Soutenir le renforcement des mécanismes de coordination du secteur et des processus de responsabilité mutuelle fondés sur l'approche de partenariat et multipartite (JSR, etc.) qui sont compatibles avec et alignés sur le Mécanisme d'examen biennal de Malabo.
- Soutenir l'intégration des actions et réformes politiques identifiées au cours du processus de formulation, des intentions d'investissement privé, du financement catalytique, du S&E : les réformes et le système de suivi des investissements du Cadre de partenariat pays de l'agrobusiness (CP-PA)³⁶ sous le PNIA.

2.3 SERVICES DEMANDÉS

- Appuyer les acteurs nationaux pour l'élaboration ou l'évaluation et la révision de leur PNIA
- Analyser les allocations budgétaires agricoles dans le pays au cours des cinq dernières années, ventilées selon la classification COFOG
- Préparer et mettre en œuvre un atelier technique pour évaluer les choix/options budgétaires et les compromis ou la définition de priorités PNIA.
- Appuyer les acteurs nationaux, en particulier le ministère de l'Agriculture et le ministère chargé des Finances et/ou de la Planification économique, dans le calcul des coûts PNIA et l'élaboration d'un plan de dépenses PNIA à moyen terme (par ex. en spécifiant les extrants et les niveaux cibles des extrants à chiffrer ; les intrants nécessaires et le coût de leur acquisition; les coûts de base, le nombre d'unités d'extrait dans la période CDMT; le coût unitaire prévisionnel avec des informations sur les prix).
- Proposer des critères de priorité pour les dépenses en accord avec le Plan national de développement pays, la Stratégie du secteur agricole et le PNIA, en tenant compte de toutes les preuves disponibles d'impact, de durabilité et de capacité d'absorption.
- Soutenir les acteurs concernés dans leur évaluation des rôles du secteur public et privé dans les sous-programmes du PNIA.
- Estimer les fonds disponibles et prévus liés au secteur agricole (gouvernement central, les préfectures/départements/districts, les donateurs, les sources privées) pour la durée du PNIA et le CDMT agricole ; dans la mesure du possible, spécifier les fonds disponibles par (sous-) programme du PNIA

³⁶ Existe actuellement dans certains pays appelé « l'Accord de coopération pays (ACP) ou le Cadre de coopération pays (CCP) »

- Soutenir l'élaboration d'un Cadre de résultats PNIA pays qui est aligné sur les objectifs de la Déclaration de Malabo, y compris les indicateurs de résultats et buts stratégiques et SMART, ainsi que les objectifs annuels.
- Lier et intégrer, dans la mesure du possible, les extrants des engagements en termes d'investissements du secteur privé pendant 5 ans.

2.4 EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES

L'exercice pour appuyer l'élaboration (ou l'adaptation) des PNIA et leurs budgets et plans de dépenses afférents, sera alimenté par des éléments factuels et basé sur des études démontrant les sources de croissance et de réduction de la pauvreté dans l'agriculture et d'autres évaluations sectorielles menées pour informer le processus.

- Une indication préliminaire et large de « l'espace fiscal » à la disposition du secteur devra être obtenue du ministère chargé de l'Agriculture et du ministère chargé des Finances et/ou de la Planification économique à la première occasion. Cela permettra d'éviter le risque de sérieusement surdimensionner le plan.
- Une collaboration étroite avec les partenaires au développement œuvrant dans les pays est cruciale puisque le PNIA doit, en partie, s'appuyer sur les engagements qu'ils ont pris, mais aussi aider à améliorer la coordination, l'harmonisation et l'alignement de l'aide des donateurs au secteur.
- À mesure que l'élaboration du PNIA évolue, des décisions sur les choix ou les compromis entre les différents investissements devront être prises. L'équipe de consultants contribuera à l'identification des options et des compromis en utilisant les résultats des Études de base Malabo-PDDAA qui ont identifié les principales sources de croissance dans le secteur, les compromis entre les différents sous-secteurs, les interrelations entre l'agriculture et le reste de l'économie, et les effets des alternatives sur les ménages.
- Lorsque des biens privés sont financés par des ressources publiques, cela doit être justifié.
- Le PNIA doit être préparé avec un rôle de financement explicite pour le secteur privé, construit sur son implication dans le processus de planification dès le début.

2.5 SOURCES D'INFORMATION

Les principales sources d'information et les documents d'orientation à être pris en considération sont les suivants :

- Documents de vision de pays (à long terme)
- Plan national de développement (à moyen terme)
- Politiques et stratégies du secteur agricole
- CDMT agricole, CDMT pertinents et liés à l'agriculture

- Budgets agricoles annuels
- Plan national d'investissement agricole existant (PNIA)
- Documents d'examen de progrès PNIA (Examen sectoriel conjoint, Évaluation des performances du secteur, Examen des dépenses publiques agricoles)
- Cadre du Secteur S&E

2.5 POINTS D'ENTRÉE ET PERSONNES-RESSOURCES

Les principaux points d'entrée pour cet exercice sont les suivants :

Le ministère chargé de l'Agriculture³⁷ a pour mandat de développer, transformer et moderniser le secteur agricole de façon durable et le ministère chef de file de la mise en œuvre du PNIA, tout au moins dans la majorité des pays. Le ministère chargé des Finances et/ou de la Planification économique fournit des conseils à tous les ministères de tutelle (ou sectoriels) sur les questions liées à la planification nationale, la budgétisation et l'élaboration de plans d'investissement sectoriels et des Cadres de dépenses à moyen terme.

D'autres parties prenantes clés que l'Équipe de consultants doit consulter comprennent l'administration locale, le cas échéant, le ministère chargé de l'Industrie et du Commerce, le ministère responsable des Ressources naturelles et de l'Environnement, la fondation ou les plates-formes du secteur privé, la Chambre de commerce (agricole), les associations d'agriculteurs, les partenaires au développement, le comité parlementaire sur l'agriculture et le comité parlementaire des finances, les organisations de la société civile, etc.

³⁷ L'agriculture définie dans son sens le plus large

2.6 LIVRABLES NÉCESSAIRE

- La méthodologie de travail proposée et plan de travail (= RAPPORT INITIAL)
- Le document du Plan national d'investissement agricole
- Un plan de dépenses PNIA, ainsi qu'une projection des coûts de capital annuels et récurrents des activités clés pour chaque sous-programme PNIA ;
- Une projection des fonds disponibles et projetés (le gouvernement central, les préfectures/arrondissements/districts, les donateurs, les sources privées) et les déficits de financement au cours de la période de 5 ans du PNIA.
- Un résumé des allocations agricoles budgétaires pour les 5 dernières années, ventilées selon la classification COFOG
- Un dialogue facilité entre les parties prenantes et un consensus autour des priorités du secteur et des prochaines étapes
- Un Cadre de partenariat pays de l'agrobusiness (CP-PA) à l'issue d'un dialogue facilité avec les parties prenantes et la recherche de consensus autour des rôles du secteur public et privé pour chaque sous-programme du PNIA
- Un mécanisme proposé pour suivre les engagements financiers effectivement libérés
- Les Cadres de résultats PNIA et le Cadre S&E préposé

3. PROFIL D'EXPERTS ou EXPERTISE NÉCESSAIRE

3.1 NOMBRE D'EXPERTS DEMANDÉS PAR CATÉGORIE ET NOMBRE DE JOUR-HOMME PAR EXPERT OU PAR CATÉGORIE

L'équipe de consultants doit préciser les qualifications et l'expérience de chaque spécialiste à affecter à l'étude. Pour chaque spécialiste proposé, un curriculum vitae doit être fourni, énonçant les qualifications et l'expérience pertinentes.

3.2 PROFIL D'EXPERTISE NÉCESSAIRE :

3.2.1 EXPERT SENIOR [DE HAUT NIVEAU] (CATÉGORIE I, 60 JOURS D'EXPERT)

Afin de satisfaire aux exigences d'experts mentionnés ci-dessous, les 60 (Catégorie senior I) jours de travail seront répartis entre jusqu'à 2 experts (tous de la Catégorie senior I).

Qualification et compétences :

Qualification/expertise/expérience minimale nécessaire :

- Tous les experts ont un diplôme universitaire ou un diplôme universitaire supérieur (DESS) en économie agricole, en économie, en agronomie, en sciences agricoles ou dans un domaine connexe s'en rapprochant.

Qualification/expertise/expérience souhaitée :

- Expérience universitaire ou post-universitaire approfondie dans l'analyse économique ou financière des projets agricoles
- Une expertise éprouvée dans la planification stratégique et la gestion et l'analyse des finances publiques

Expérience professionnelle générale :

Qualification/expertise/expérience minimale nécessaire :

- Tous les experts ont d'excellentes compétences en rédaction de rapports et en communication dans la langue officielle du pays.
- Au moins un expert a une expérience dans les Examens des dépenses publiques (EDP)
- Au moins un expert a une expérience approfondie dans la méthodologie CDMT
- Au moins un expert a une expérience approfondie dans la CFAP

Qualification/expertise/expérience souhaitée :

- Expérience dans la facilitation de la conception des plans nationaux d'investissement sectoriels

Expérience professionnelle spécifique :

Qualification/expertise/expérience minimale nécessaire :

- Au moins un expert a une expérience professionnelle approfondie dans le secteur agricole pays
- Au moins un expert a une expérience professionnelle approfondie dans le S&E du secteur agricole

Qualification/expertise/expérience souhaitée :

- Expérience dans la budgétisation axée sur les programmes et basée sur la performance dans le secteur agricole
- Expérience dans le soutien à la conception et la mise en œuvre d'un cadre de S&E dans le secteur agricole
- Expérience dans le soutien à la conception et la mise en œuvre d'un CDMT dans le secteur agricole

3.2.2 EXPERT SENIOR (CATÉGORIE II, 30 JOURS D'EXPERT)

Les journées de travail seront réparties entre jusqu'à 2 experts (tous de la Catégorie senior II)

Qualification et compétences :

Exigences minimales :

- Diplôme universitaire ou DESS en agriculture, en économie agricole ou dans un domaine connexe
- Connaissance pratique parfaite de l'anglais/du français et des langues utilisées localement.

Exigences favorisées :

- Connaissance pratique de l'autre langue de travail sera un atout le cas échéant.

Expérience professionnelle générale :

Exigences minimales :

- Au moins 6 ans d'expérience professionnelle dans le secteur agricole.
- Familier avec les parties prenantes publiques et privées dans le secteur agricole du pays.

Exigences souhaitées :

- Expérience dans la détermination des coûts des plans d'investissement.
- Expérience dans les Cadres S&E sectoriels.

Expérience professionnelle spécifique :

Exigences minimales :

- Expérience professionnelle approfondie dans le secteur agricole du **pays**.

Exigences souhaitées :

- Expérience approfondie dans la collecte des données agro-économiques dans le pays
- Expérience dans la détermination des coûts des plans d'investissement.
- Expérience dans les cadres de S&E et de l'évaluation des performances pour le secteur agricole.

4. LIEU ET DURÉE

4.1 PERIODE DE DÉMARRAGE

Il est prévu que la mission commencera dès que possible après la signature du contrat spécifique, mais au plus tard

4.2 PERIODE DE FINITION OU DUREE PRÉVUE

La durée totale de la mission est répartie sur un maximum de 90 jours civils (= période de performance totale, y compris la période de démarrage, la période de performance, les rapports, la présentation des observations et le rapport final).

4.3 LIEU(X) DE LA MISSION

L'équipe de consultants sera basée dans (la ville de la capitale). Des visites de terrain pourraient être nécessaires pour compléter la collecte de données et les consultations avec les parties prenantes au début de l'étude.

5. RAPPORTS

L'Agence du NEPAD enverra une réponse officielle quant à la réception et l'approbation des rapports initial, intérimaire et final. Si aucune instruction ou approbation n'est reçue de l'Agence du NEPAD dans les quatorze (14) jours civils, le rapport du consultant sera réputé accepté. Toutes les décisions unilatérales prises ou les contributions faites par le consultant dans ce délai sont à ses propres risques. En cas de doute, le consultant devra toujours demander des éclaircissements à l'Agence du NEPAD avant de poursuivre.

5.1 LANGUE

Le consultant soumettra tous les rapports en anglais (ou en français selon le pays).

5.2 CALENDRIER DE SOUMISSION/COMMENTAIRES

À la fin de la 1^{ère} semaine de la mission, l'Équipe de consultants présentera un **Rapport initial**, mettant en évidence la méthodologie de travail et le plan de travail proposés. À la fin de la 3^{ème} semaine de la mission, l'Équipe de consultants présentera un **Rapport intérimaire** en mettant en évidence le projet (i) de Cadre de résultats final du PNIA, et (ii) de Cadre de S&E pour la mise en œuvre du PNIA. Le projet de Rapport final sera présenté au plus tard le (xxxx) et diffusé sous l'entière responsabilité du ministère chef de file. L'Équipe de consultants tiendra compte des commentaires reçus dans la préparation du rapport final. Le rapport final doit être présenté au plus tard **2 semaines**.

Annexe n°3 : Composition du CNOP (source Document du PNIASAN)

Président : Ministre d'Etat Chargé du Développement Rural,

1^{er} Vice Président : Ministre de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme

2^{ème} Vice Président : Représentant Résident de la Banque Mondiale, Chef de file des partenaires au développement du secteur Développement Rural

Rapporteur Général : Directeur de Cabinet du Ministère en charge du Développement Rural

Rapporteur Général Adjoint : Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme

Secrétariat : Coordonnateur du CPCP et ses Experts

Membres :

- Ministre d'Etat Chargé des Travaux Publics, de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Edifices Publics,
- Ministre Chargé de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et Régionalisation,
- Ministre de l'Economie, du Plan, de la Coopération Internationale, Chargée des Pôles de Développement,
- Ministre des Finances et du Budget,
- Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique,
- Ministre de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire,
- Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- Ministre des Transports et de l'Aviation Civile,
- Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises
- L'Ambassadeur de la Chine,
- L'Ambassadeur des Etats Unis,
- L'Ambassadeur de la France,
- Le Représentant de l'Agence Française de Développement
- Le Représentant de la Banque Africaine de Développement,
- Le Représentant de la CEEAC,
- Le Représentant de la Commission de l'Union Africaine,
- Le Représentant de la Commission de l'Union Européenne,
- Le Représentant de la FAO,
- Le Représentant de l'OMS,
- Le Représentant du PAM,
- Le Représentant Résident du PNUD,
- Le Représentant de l'UNICEF,
- Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche et Tourisme,
- Le Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat,

- Le Président de l'Association Professionnelle des Banques,
- Le Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance,
- Le Président du Coordination Inter ONG de Centrafrique,
- Le Président de l'UNPC,
- Le Président du GICA,
- Un Représentant de la Plateforme des OPAR du sous-secteur Agriculture,
- Un Représentant de la Plateforme des OPAR du sous-secteur Elevage,
- Un Représentant de la Plateforme des OPAR du sous-secteur Forêt,
- Un Représentant de la Plateforme des OPAR du sous-secteur Pêche-Pisciculture,
- Un Représentant de la Plateforme des ONG du secteur agricole,

Annexe n° 4 : Composition du CTS (source Document du PNIASAN)

Président : Directeur de Cabinet du MCDR

Vice Président : Directeur de Cabinet du MEFET

Rapporteur Général : Représentant des OPAR

Rapporteur Général Adjoint : Représentant de la Société Civile

Secrétariat : Coordonnateur CPCP et ses Experts

Membres :

- Coordonnateur de la CSP,
- Directeur de l'OEFB,
- Directeur Général de l'Agriculture,
- Directeur Général de l'Elevage,
- Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche,
- Directeur Général des Etudes et de la Planification du MEFET,
- Directeur des Ressources Humaines du MCDR,
- Directeur des Ressources Humaines du MEFET,
- Directeur Général ICRA,
- Directeur Général ACDA,
- Directeur Général ANDE,
- Directeur CAS/FDFT,
- Directeur Général ORCCPA,
- Directeur Général FDAP,
- Directeur Général CENTRAPALM
- Directeur Général SEGA,
- Directeur ISDR,
- Directeur CTDR,
- Directeur ENEB,
- Directeur des CREF,
- 12 Représentants des Interprofessions des filières prioritaires du PNIASAN,
- Un Représentant de la Plateforme des ONG du sous-secteur forêt,
- Un Représentant de la Plateforme des ONG du sous-secteur agriculture,
- Un Représentant de la Plateforme des ONG du sous-secteur élevage,
- Un Représentant de la Plateforme des ONG du sous-secteur pêche et pisciculture,
- Un Représentant des Opérateurs privés du sous-secteur forêt,
- Un Représentant des Opérateurs privés du sous-secteur agriculture,
- Un Représentant de Opérateurs privés du sous-secteur élevage,
- Un Représentant des Opérateurs privés du sous-secteur pêche et pisciculture,
- Un Représentant de chaque PTF qui finance le PNIASAN.

Annexe n°5 : Composition de la CPCP (source Document du PNIASAN)

Coordonnateur : Point Focal du PDDAA (MCDR)

Experts :

- Expert chargé de la coordination centrale, du suivi de l'élaboration et de la gestion des CDMT sectoriels,
- Expert chargé de la coordination régionale, du suivi de l'élaboration et de la gestion des PDL,
- Expert chargé du suivi de l'élaboration des PTBA et des Rapports d'activités périodiques,
- Expert chargé du suivi de la gestion financière,
- Expert chargé du suivi de la passation des marchés,
- Expert chargé de la communication.

Annexe n°6: Strategic Response Plan for Central African Republic 2014

NB. Cette annexe donne une idée de l'ampleur des projets/ microprojets d'urgence humanitaire en 2014

1.

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
COORDINATION AND SUPPORT SERVICES				
<u>CAF-14/CSS/63562/119</u>	Strengthening Humanitarian Coordination and Advocacy in Central African Republic	OCHA	4,208,737	HIGH
<u>CAF-14/S/63836/5139</u>	HUMANITARIAN SECURITY SUPPORT	UNDSS	5,479,358	HIGH
Sub total for COORDINATION AND SUPPORT SERVICES			9,688,095	
EARLY RECOVERY / LIVELIHOODS AND COMMUNITY RESILIENCE				
<u>CAF-14/A/63835/123</u>	Appui à la résilience économique et alimentaire des communautés par la transformation et le conditionnement des produits agricoles dans un contexte de crise afin de renforcer le système alimentaire et nutritionnelle	FAO	692,250	HIGH
<u>CAF-14/ER/63150/8794</u>	Supporting the rehabilitation of rural infrastructure in the sub-prefecture of M'bres (NANA-GRIBIZI)	ADEM	308,160	MEDIUM
<u>CAF-14/ER/63251/776</u>	Community Protection and Resilience in Ouham (CAR)	UNDP	1,241,268	HIGH
<u>CAF-14/ER/63267/13924</u>	.Support to returnees in their burt villages by rehabilitating their shelters and reestablishing livelihood for women members of the traditional tontine and small business groups in Mbrés Sub Prefecture	ECHELLE	454,750	HIGH
<u>CAF-14/ER/63332/15843</u>	Rebuilding resilience of communities Bangassou Rafai (Selim) and Bakouma (Nzacko) affected by the exactions of Seleka to identify and overcome religious and community conflicts	ASSODEMBO	50,000	HIGH
<u>CAF-14/ER/63438/14421</u>	Réhabilitation of the road Ouazangba – Lema in Kouango	FHI	320,000	MEDIUM
<u>CAF-14/ER/63467/14440</u>	Support to autonomy of rural women affected by the conflict in Bria, Ippy and Birao	NDA	198,600	HIGH
<u>CAF-14/ER/63505/5633</u>	Supporting economic recovery in Nana-Gribizi Prefecture through capacity building of agricultural federations, community based farmers' organizations and a national NGO	Solidarités	519,185	HIGH
<u>CAF-14/ER/63530/15844</u>	Renforcer les capacités de résilience socioéconomique et de subsistance des communautés vulnérables du Haut-Mbomou et du Mbomou au Sud-est de la République Centrafricaine.	IAD/AIDE	50,000	HIGH
<u>CAF-14/ER/63543/298</u>	Support to Livelihoods and community reconciliation in conflict affected areas in CAR	IOM	3,424,000	IMMEDIATE

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/ER/63626/6458	Contribute community resilience in rural areas and fostering early economic recovery through the rehabilitation of roads using High Intensity Labor Force method.	ACTED	1,200,000	HIGH
CAF-14/ER/63674/1171	Appui à l'implication des jeunes au relèvement communautaire, à la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale.A	UNFPA	524,300	HIGH
CAF-14/ER/63674/123	Appui à l'implication des jeunes au relèvement communautaire, à la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale.A	FAO	674,100	HIGH
CAF-14/ER/63674/776	Appui à l'implication des jeunes au relèvement communautaire, à la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale.A	UNDP	491,130	HIGH
CAF-14/ER/63680/16360	Projet d'appui aux populations affectées à travers la relance des activités productrices et de la promotion de l'entrepreneuriat dans la Commune de Paoua.	AFPE	50,000	MEDIUM
CAF-14/ER/63750/16381	Projet de réhabilitation d'un centre d'apprentissage y compris les matériaux équipements de formations	OKTK	50,000	HIGH
CAF-14/ER/63778/8661	Projet d'autonomisation socio-économiques des ménages vulnérables affectées par les crise de la LRA à Djemah, Zémio et Rfaï	JUPEDEC	319,181	HIGH
CAF-14/ER/63871/123	Building resilience through women zones	FAO	1,043,250	HIGH
CAF-14/ER/64188/776	The Mainstreaming of early recovery as a cross-cutting issue across the clusters	UNDP	107,000	HIGH
Sub total for EARLY RECOVERY / LIVELIHOODS AND COMMUNITY RESILIENCE			11,717,174	
EDUCATION				
CAF-14/E/63209/5375	Support the return of 25,000 children to primary school, paying particular attention to girls and vulnerable groups, and organise the return of teachers to their positions of work in the Ouham-Pendé, Mbomou and Basse-Kotto districts.	CORDAID	790,000	HIGH
CAF-14/E/63348/14440	Support education access to children in Sikikédé, Mélé and Boromata in the district of Vakaga	NDA	85,060	MEDIUM
CAF-14/E/63365/6217	Holistic Education Package for conflict affected children in Bangui, Ombella Mpoko and Ouham regions	JRS	339,407	HIGH
CAF-14/E/63395/13217	boost for school relaunching and going back to school for girls in the sub prefectures ofbasse kotto	COHEB	865,012	MEDIUM
CAF-14/E/63419/13217	Urgent boost for school relaunching and going back to school for girls in the sub prefectures BAKOUMA and NZAKO	COHEB	570,751	MEDIUM

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/E/63421/8794	Ensure the access of children to school infrastructure in the sub-prefecture of Mbres (Nana Gribizi) after the occupation of the rebellion SELEKA.	ADEM	288,205	MEDIUM
CAF-14/E/63502/5167	Ensure access to education especially for girls in the Haute Kotto	COOPI	1,168,344	IMMEDIATE
CAF-14/E/63517/124	Support a massive return to safe and protective schools for children in the most crisis-affected regions of CAR.	UNICEF	4,087,800	HIGH
CAF-14/E/63552/5167	Ensure access to emergency education for school aged children in Obo and Mboki (Haut Mbomou)	COOPI	414,557	MEDIUM
CAF-14/E/63610/5179	Education Support to Crisis-affected primary school children in Nana Gribizi Prefecture, Central African Republic (CAR)	IRC	376,358	IMMEDIATE
CAF-14/E/63613/6458	Improving access to education in South Eastern of CAR	ACTED	1,000,000	MEDIUM
CAF-14/E/63648/5167	Emergency education in North western CAR	COOPI	1,348,679	IMMEDIATE
CAF-14/E/63711/5390	Re-establish access to safe and quality education for 12,000 students affected by the conflict in Nana-Mambéré and Ouham-Pendé	ACT/FCA	680,000	HIGH
CAF-14/E/63713/561	Emergency school feeding for primary school children	WFP	9,295,640	IMMEDIATE
CAF-14/E/63729/6079	Education Programme to improve access to quality education for conflict-affected children in Nana – Gribizi	SC	755,180	HIGH
CAF-14/E/63739/5853	Relance de la scolarité primaire dans la sous préfecture de Bambari	TGH	697,600	IMMEDIATE
CAF-14/E/63768/5181	Restauration et promotion du droit des enfants affectés par le conflit, y compris ceux associés aux forces et groupes armés dans les zones de Kabo et Ndélé	DRC	910,000	HIGH
Sub total for EDUCATION			23,672,593	
EMERGENCY SHELTER				
CAF-14/S-NF/63204/298	Urgent humanitarian assistance in Shelter and Camp Management support for displaced populations in CAR.	IOM	2,000,000	HIGH
CAF-14/S-NF/63556/120	Emergency, Transitional Shelter and House reconstruction to IDPs and IDP returnees in the Central African Republic	UNHCR	2,004,637	IMMEDIATE
CAF-14/S-NF/63605/6458	Support to returned populations in Ouham and Ouham Pendé prefectures	ACTED	580,000	IMMEDIATE
CAF-14/S-NF/64197/5146	Camp Coordination and Essential NFIs for IDPs in Bossangoa	CRS	1,099,817	HIGH
Sub total for EMERGENCY SHELTER			5,684,454	

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
EMERGENCY TELECOMMUNICATIONS				
CAF-14/CSS/63016/561	Emergency Telecommunications services provision to the humanitarian community in Central African Republic	WFP	1,681,692	HIGH
Sub total for EMERGENCY TELECOMMUNICATIONS			1,681,692	
FOOD SECURITY				
CAF-14/A/63292/8794	Supporting the empowerment of people affected by conflict in the sub prefecture of Mbres by the structuring of the agricultural sector.	ADEM	200,596	IMMEDIATE
CAF-14/A/63323/13924	Project of revitalization of Basic Organizations Agropastoral of the Nana Gribizi in the revival of their activities	ECHELLE	561,750	IMMEDIATE
CAF-14/A/63342/13924	Support to returnee and local populations of the Ndélé Ngarba and Ndélé Miamani roads for the recovery of their agricultural, livestock breeding and fishing activities	ECHELLE	674,100	HIGH
CAF-14/A/63487/15844	Reproduction et vulgarisation d'espèces agricoles en faveur des populations vulnérables de la ville Bangassou dans le Mbomou au sud-est de la République Centrafricaine (R.C.A) et de Bangui suite aux évènements de Décembre 2012.	IAD/AIDE	50,000	HIGH
CAF-14/A/63501/14783	Appui aux populations locales de Mobaye (Gbadalao et Mobaye) pour la reprise de leurs activités agricoles, élevage et la pêche	REMOD	160,500	IMMEDIATE
CAF-14/A/63512/123	Assistance d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire à travers la distribution des kits vivriers et une coordination plus efficace des activités et du système l'information en RCA	FAO	1,216,055	HIGH
CAF-14/A/63540/123	Emergency support to improve (restore) food security through more effective coordination and increased synergy among partners in the Central African Republic	FAO	1,549,467	HIGH
CAF-14/A/63568/13217	Appui à la relance de la production agropastorale et résilience des personnes déplacées et familles d'accueil affectée par la récente crise et les exactions de la LRA dans les Sous-préfectures de Bangassou, Bakouma et Gambo	COHEB	968,115	IMMEDIATE
CAF-14/A/63572/13217	Appui à la relance de la production agropastorale et renforcement de la résilience des ménages déplacés et retournés dans les Sous-préfectures de Mobaye, Alindao et Kémbe	COHEB	732,691	IMMEDIATE
CAF-14/A/63761/123	Renforcement des capacités de résilience des communautés affectées par la crise, le VIH et les inégalités de genre à travers une réponse de sécurité alimentaire et de nutrition en République Centrafricaine	FAO	1,753,837	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/A/63785/16155	Appui d'urgence pour la diffusion des boutures saines de manioc aux ménages vulnérables du Haut-Oubangui menacés par la mosaïque africaine	CADAPI	350,425	HIGH
CAF-14/A/63806/16376	Amélioration des moyens d'existence des ménages affectés par les crises militaro-politique de la RCA, à travers la mise en place des Activités agro-pastorales, Génératrices de Revenus (AGR) et la transformation des produits agricoles Amélioration de la santé par l'eau potable	ONFR/FC	419,247	HIGH
CAF-14/A/63827/123	Approvisionnement des ménages vulnérables en kits agricoles pour la reprise des activités de production	FAO	945,345	MEDIUM
CAF-14/A/63834/16155	Dotation d'urgence des ménages agricoles vulnérables affectées par la crise dans l'attente des kits vivriers	CADAPI	155,150	MEDIUM
CAF-14/A/63868/123	Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaires et des revenus des ménages vulnérables par la diffusion des boutures saines de manioc	FAO	567,100	MEDIUM
CAF-14/CSS/63639/5186	Strengthening multi-sectorial surveillance and early warning systems in Central African Republic	ACF	403,699	HIGH
CAF-14/CSS/63700/123	Appui à la coordination et au système d'information pour le suivi, l'évaluation et l'analyse de la sécurité alimentaire en RCA	FAO	253,590	HIGH
CAF-14/CSS/63700/561	Appui à la coordination et au système d'information pour le suivi, l'évaluation et l'analyse de la sécurité alimentaire en RCA	WFP	165,850	HIGH
CAF-14/ER/63444/5633	Programme to support food production recovery and to reinforce livelihoods of vulnerable populations affected by the military-political crisis into CAR.	Solidarités	6,159,797	HIGH
CAF-14/F/63157/5179	Food security, protection and emergency response for crisis-affected populations in Ouham Pendé Prefecture, Central African Republic (CAR)	IRC	594,905	IMMEDIATE
CAF-14/F/63350/14440	improve the food security of vulnerable's household of Haute Kotto and Vakaga areas	NDA	177,600	HIGH
CAF-14/F/63526/15844	Renforcement des capacités des organisations paysanne sur l'itinéraire technique des cultures maraichères dans le Haut-Mbomou	IAD/AIDE	50,000	HIGH
CAF-14/F/63535/15843	Appui d'urgence aux renforcements de capacités des femmes de SELIM (RAFAL) affectées par les conflits intercommunautaires	ASSODEMBO	50,000	HIGH
CAF-14/F/63558/14421	Provide integrated life-saving assistanceto populations affected by the current political and security crisis	FHI	164,167	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/F/63571/561	Assistance to vulnerable populations affected by armed conflicts in the Central African Republic	WFP	31,490,013	IMMEDIATE
CAF-14/F/63574/16374	Support women capacities for foods security in Batangafo.	AFRBD	67,000	IMMEDIATE
CAF-14/F/63575/8661	Building resilience through emergency and vulnerable households affected by the conflicts in the sub-prefectures of Djoukou Possel Mala and food production.	JUPEDEC	371,117	IMMEDIATE
CAF-14/F/63580/8661	Strengthening Resilience 4520 households in the sub-prefecture of Bouca, Bokangolo, affected by the crisis, and facilitate sustainable reintegration of displaced populations	JUPEDEC	385,735	HIGH
CAF-14/F/63618/5853	Mitigating the impact of the recent political-military crisis on food security and livelihoods in Ouaka prefecture	TGH	751,049	HIGH
CAF-14/F/63669/6458	Appui à la sécurité alimentaire des communautés victimes des conflits à Bangassou.	ACTED	826,842	IMMEDIATE
CAF-14/F/63678/6458	Enhancing food security and peace in the south east through reconciliation, management of transhumance corridors and strengthening of the resilience of farmers against environmental threats.	ACTED	770,000	HIGH
CAF-14/F/63733/14879	Relèvement communautaire des populations rurales centrafricaines victimes de la crise politico-militaire dans les préfectures de la Nana-Gribizi, et Mambéré-Kadéï	PU-AMI	3,000,000	HIGH
CAF-14/F/63734/5167	Amélioration de la sécurité alimentaire des populations affectées par la présence des groupes armées dans les préfectures d'Ouam et Ouam Pende	COOPI	1,180,279	IMMEDIATE
CAF-14/F/63735/5167	Amélioration de la sécurité alimentaire des populations affectées par la présence des groupes armées dans le Haut-Mbomou	COOPI	843,704	IMMEDIATE
CAF-14/F/63740/5853	Mitigating the impacts of recent conflicts on food security and livelihoods for the most vulnerable populations in Vakaga	TGH	741,600	HIGH
CAF-14/F/63751/5162	Improving Food Security of Conflict Affected Households	Mercy Corps	814,900	MEDIUM
CAF-14/F/63804/1171	Appui aux personnes vulnérables affectées et infectées par le VIH/SIDA et maladies opportunistes touchées par la récente crise pour leur auto prise en charge et l'insertion sociale à travers les activités génératrices des revenus	UNFPA	184,040	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/F/63804/123	Appui aux personnes vulnérables affectées et infectées par le VIH/SIDA et maladies opportunistes touchées par la récente crise pour leur auto prise en charge et l'insertion sociale à travers les activités génératrices des revenus	FAO	299,600	HIGH
CAF-14/F/63824/5181	Renforcement des capacités de résilience des ANE et appui au relèvement économique des populations affectées par le conflit vivant dans la Préfecture de la Bamingui Bangoran	DRC	1,755,000	HIGH
CAF-14/F/64194/5146	Conflict-Sensitive Food Security and Livelihoods Support in Lobaye and Bangassou	CRS	998,540	HIGH
Sub total for FOOD SECURITY			62,803,405	
HEALTH				
CAF-14/H/63210/5375	Soins de santé de primaires d'urgence en faveur des populations vulnérables dans les préfectures de Mbomou, Basse-Kotto et Ombella- M'poko	CORDAID	896,018	HIGH
CAF-14/H/63218/5179	Providing and strengthening emergency health care services in Bocaranga and Kouï sub-prefectures in Ouham Pendé Prefecture, Northwestern CAR	IRC	607,522	MEDIUM
CAF-14/H/63371/298	Psycho-social and mental health assistance to IDPs and those in needs in the Central African Republic	IOM	540,947	HIGH
CAF-14/H/63443/122	STRENGTHENING THE COORDINATED HEALTH CLUSTER RESPONSE TO DISASTER AND CRISIS THROUGH A DECENTRALIZED WHO PRESENCE IN CAR	WHO	1,627,440	IMMEDIATE
CAF-14/H/63457/14421	Increase access to immediate integrated life saving assistance for people affected by humanitarian emergencies for people affected by humanitarian emergencies.	FHI	527,860	HIGH
CAF-14/H/63518/5195	Emergency Assistance to Displaced and Conflict-Affected Populations in Basse Kotto, Haut Mbomou, Mbomou et Ouaham Pende Health Prefecture of Central African Republic	MERLIN	2,500,000	HIGH
CAF-14/H/63550/8772	Soutien aux structures de santé primaire et secondaire, dans les préfectures de Bangui, Ombella M'Poko et de la Lobaye	MDM France	2,503,411	HIGH
CAF-14/H/63576/122	IMPROVE PROVISION OF EMERGENCY BASIC HEALTH CARE TO DISPLACED POPULATION IN CRISIS AFFECTED TOWN OF BOSSANGOA	WHO	603,389	IMMEDIATE
CAF-14/H/63583/122	PROVISION OF REPRODUCTIVE HEALTH CARE FOR SURVIVORS OF SEXUAL & GENDER BASED VIOLENCE AND DISPLACED POPULATION IN CRISIS AFFECTED HEALTH DISTRICTS OF CAR	WHO	941,600	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/H/63584/122	REINFORCE THE EARLY DETECTION AND TIMELY RESPONSE TO EPIDEMICS AND DISATERS BY STRENGTHENING THE INTEGRATED SURVEILLANCE SYSTEM IN CRISIS AFFECTED ZONES IN CAR	WHO	545,700	HIGH
CAF-14/H/63665/14879	Health and food security support to vulnerable people affected by security conflict in Bamingui-Bangoran prefecture	PU-AMI	1,800,000	HIGH
CAF-14/H/63666/1171	Reduce excess of morbidity and mortality and strengthen provision health cares services to crisis affected areas of northern and southern region of the Central African Republic	UNFPA	611,340	HIGH
CAF-14/H/63666/122	Reduce excess of morbidity and mortality and strengthen provision health cares services to crisis affected areas of northern and southern region of the Central African Republic	WHO	659,120	HIGH
CAF-14/H/63666/124	Reduce excess of morbidity and mortality and strengthen provision health cares services to crisis affected areas of northern and southern region of the Central African Republic	UNICEF	216,000	HIGH
CAF-14/H/63683/16371	Improving community health and health management skills in the prefecture of Basse Kotto	AHA	596,900	HIGH
CAF-14/H/63691/16371	Improving community health and health management skills in the prefecture of Lobaye and Ombella Mpoko	AHA	906,000	MEDIUM
CAF-14/H/63695/8662	Scale up of ongoing emergency malaria control and essential health care access at community level in Paoua Sub-Prefecture (Ouham Pendé Prefecture) and Markounda and Batangafo Sub-Prefectures (Ouham Prefecture) in North Western CAR to include the conflict affected population in Bocaranga, Kui and Ngoundaye sub-prefectures (Ouham-Pende Prefecture) and Bossangoa, Nana Bakassa, Nanga Boguila sub prefectures (Ouham Prefecture).	MI	2,725,828	HIGH
CAF-14/H/63704/6079	Project of Amelioration of Poor Immunization Covergage For Children Aged 0 To 59 Months In Areas of Central Africa Republic Affected by Armed Conflicted and Displacement of Persons	SC	4,757,532	HIGH
CAF-14/H/63707/6079	Integrated response to basic needs of conflict-affected populations in Central African Republic	SC	7,259,775	HIGH
CAF-14/H/63771/7138	Strengthening the effectiveness of health services for vulnerable people in CAR: life saving healthcare and prevention for children and women.	EMERGENCY	1,950,000	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/H/63793/122	Reducing (under five) malaria related morbidity & mortality by strengthening of malaria case management in all conflict affected areas in CAR.	WHO	2,066,418	IMMEDIATE
CAF-14/H/63793/124	Reducing (under five) malaria related morbidity & mortality by strengthening of malaria case management in all conflict affected areas in CAR.	UNICEF	1,782,000	IMMEDIATE
CAF-14/H/63798/124	Prevent morbidity and mortality rates due to malaria among children under-five and pregnant women through distribution of long-lasting insecticide-treated nets (LLINs) in routine Antenatal care as well as immunization activities across CAR	UNICEF	1,749,600	HIGH
CAF-14/H/63801/8661	Emergency medical support project for children, pregnant and lactating women severe acute malnutrition and vulnerable people in Sub-prefectures Ndjoukou, Possel in Kémo	JUPEDEC	280,426	HIGH
Sub total for HEALTH			38,654,826	
LOGISTICS				
CAF-14/CSS/63383/561	Logistics Support to Operations and Logistics Cluster Services Augmentation in Central African Republic.	WFP	810,000	HIGH
CAF-14/CSS/63510/7575	Provision of Humanitarian Air Services in CAR	UNHAS	8,790,716	IMMEDIATE
CAF-14/CSS/63635/6458	Rapid Deployment and Response to the needs of road infrastructures rehabilitation in Central African Republic in order to restore humanitarian access to populations.	ACTED	600,000	IMMEDIATE
Sub total for LOGISTICS			10,200,716	
MULTI-SECTOR ASSISTANCE TO REFUGEES				
CAF-14/MS/63553/120	Protection and Multi-sector Assistance to Refugees and Asylum Seekers in the Central African Republic	UNHCR	12,859,230	HIGH
CAF-14/MS/63796/5181	Assistance Multisectorielle (Education, Santé, VIH/Sida, Prise en Charge des Personnes ayant des Besoins Spécifiques et Services Communautaires, Activités Génératrices de Revenus et Promotion de l'Autosuffisance).	DRC	725,000	HIGH
CAF-14/MS/63862/15864	Projet culture maraichère périurbaine des réfugiés de Bangui.	CSSI	507,359	HIGH
Sub total for MULTI-SECTOR ASSISTANCE TO REFUGEES			14,091,589	
NUTRITION				
CAF-14/H/63278/561	Supplementary feeding for moderate acute malnutrition and food-by-prescription for persons living with HIV (PLHIV)	WFP	4,490,993	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/H/63440/5186	Strengthening the prevention and treatment of severe acute malnutrition with the local actors in Bangui and its periphery in post-crisis period 2014-2015	ACF	1,175,020	HIGH
CAF-14/H/63488/5186	Strengthening both quality and access to health care for the most vulnerable populations affected by the conflict in the Prefecture of Kémo, Central African Republic	ACF	846,685	HIGH
CAF-14/H/63577/13217	Extension of units and intensification of actions to reinforce the fight against enfant morbidity and mortality linked to Malnutrition in the prefectures of Mbomou and Basse Kotto.	COHEB	716,745	HIGH
CAF-14/H/63588/14783	Projet de prévention de la malnutrition Aigue Sévère dans la Préfecture de la OUAKA	REMOD	157,932	IMMEDIATE
CAF-14/H/63668/16371	Community based prevention and treatment of malnutrition for under five children ,pregnant and lactating mothers	AHA	521,160	HIGH
CAF-14/H/63671/14879	Ensure access to quality primary health care and effective case management of acute malnutrition in Mambere-Kadéï prefecture	PU-AMI	1,500,000	HIGH
CAF-14/H/63712/16371	Nutritional surveillance and follow up of <5 child development	AHA	922,000	HIGH
CAF-14/H/63772/124	Integrated emergency nutrition response for Central African Republic (CAR)	UNICEF	3,272,064	IMMEDIATE
Sub total for NUTRITION			13,602,599	
PROTECTION				
CAF-14/P-HR-RL/63153/5179	Immediate Response and Prevention of Gender Based Violence in Conflict Affected Areas of Bocaranga, Ngaoundaye and Kouï sub prefectures (Ouham Pendé)	IRC	313,396	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63192/15781	Hollistic response to traumatized women and children of Markounda.	AFEB	242,209	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63199/15781	Emergency response to new community inscreasing conflict in Gaga, Yaloké and Bossempaté.	AFEB	315,799	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63252/16372	Protection des enfants déplacés à Berberati suite à la crise en cours en la République Centrafricaine (RCA)	Kizito	270,199	MEDIUM
CAF-14/P-HR-RL/63256/298	Assistance to Displaced Populations through Displacement Tracking and Monitoring in CAR	IOM	2,000,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63354/13217	Response to the protection needs of survivors of gender-based violence through a holistic approach in the sub-prefectures of Mobaye and Alindao.	COHEB	451,498	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63361/6079	Holistic Child Protection response to emergency needs in Ouaka prefecture	SC	557,414	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/P-HR-RL/63396/5844	Strengthening Protection Systems for vulnerable children and building resilience of young people affected by the crisis in Bangui Central African Republic	WC	411,140	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63560/120	Protection of Internally Displaced Persons in the Central African Republic	UNHCR	9,491,275	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63566/5827	«Une Voix pour la Paix » Mobilisation des medias pour la prevention de la violence a Bangui et les alentours	SCG	332,801	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63655/5167	Ensure an holistic assistance to GBV victims in Bria sub prefecture	COOPI	424,652	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63662/8661	Construction and consolidation of peace in the sub-prefectures Bouca and Damara	JUPEDEC	340,795	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63714/5167	Ensure holistic assistance to GBV and sexual exploitation victims in Bangui	COOPI	442,658	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63715/124	Protect girls and boys from violence, abuse and exploitation in conflict-affected areas, particularly children associated with armed groups	UNICEF	3,434,670	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63716/124	Protection and holistic assistance to children and woman GBV survivors in Central African Republic Project Code	UNICEF	1,545,480	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63717/124	Monitoring and reporting mechanism (MRM) on grave violations against children by parties to the conflict (SCR 1612)	UNICEF	1,035,720	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63718/124	Strengthening psychosocial support for 32,000 survivors of violence and other child rights violations in Bossangoa, Kagabandoro, Bouca and in other prefectures	UNICEF	4,783,433	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63721/5853	Renforcement de la protection et de la prise en charge des enfants des rues à Bangui en réponse aux conséquences de la crise-politico militaire de 2012-2013	TGH	308,160	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63730/5167	Improve response to protection needs in North western CAR	COOPI	1,290,965	IMMEDIATE
CAF-14/P-HR-RL/63732/1171	Protection of women and children against abuse and violence in the crisis in CAR	UNFPA	326,350	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63732/124	Protection of women and children against abuse and violence in the crisis in CAR	UNICEF	1,215,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63736/5162	Immediate Protection of Gender-Based Violence Survivors and Children Affected by Conflict	Mercy Corps	835,537	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63738/5162	Protecting and providing survivors of gender based violence (GBV) with access to justice and psychosocial support to for a holistic recovery in fragile communities	Mercy Corps	600,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63741/5162	Protecting and providing survivors of gender based violence (GBV) in Mbomou	Mercy Corps	450,000	HIGH

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
CAF-14/P-HR-RL/63781/5181	DRC Emergency Protection Response – Enhancing Auto-Protection Capacity in Bangui	DRC	1,009,344	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63784/5181	Renforcement des capacités du cluster protection en RCA	DRC	195,749	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63791/5181	Protection d'urgence à BANGUI pour une meilleure protection des Droits humains	DRC	266,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63808/5181	Renforcement des capacités de protection communautaires par la restauration de la cohésion sociale et la réduction des risques dans les préfectures de l'Ouham, de l'Ouham Pendé, de la Bamingui Bangoran et à Bangui	DRC	4,980,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63809/5181	Protection d'urgence dans l'OUHAM PENDE pour une meilleure protection des Droits humains	DRC	496,799	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/63812/5181	Monitoring protection	DRC	970,000	HIGH
CAF-14/P-HR-RL/64196/5146	Project "Mango Tere" – Sango for Social Cohesion	CRS	763,038	HIGH
Sub total for PROTECTION				
WATER, SANITATION AND HYGIENE				
CAF-14/WS/63270/5375	Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement au sein de la population et plus particulièrement dans les écoles et Centres de Santé, dans la Préfecture de Ouham-Pende.	CORDAID	442,650	MEDIUM
CAF-14/WS/63464/5633	Improvement of the water and sanitation access of vulnerable populations in the prefecture of Ouaham and Haute Kotto	Solidarités	1,300,000	MEDIUM
CAF-14/WS/63472/5186	Support resilience of returned and host populations and residents by implementing sustainable actions in WASH, Shelter and NFI in Ouham and Ouham Pendé	ACF	749,000	HIGH
CAF-14/WS/63533/5186	Improved water, sanitation and hygiene access for vulnerable populations in the cholera prone river zone of Mougoumba and Bimbo areas	ACF	709,200	HIGH
CAF-14/WS/63624/14783	Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement au sein des écoles et Centres de Santé, dans la Préfecture de Ouham (Bossangoa)	REMOD	278,200	MEDIUM
CAF-14/WS/63629/6458	Augmenter les capacités de résilience des populations affectées par la crise, à travers des travaux d'assainissement en cash for work.	ACTED	600,000	MEDIUM
CAF-14/WS/63633/124	Respond to emergency WASH needs of vulnerable populations (existing and returning displaced persons, refugees – including school children and children affected by severe and moderate malnutrition) in conflict-affected and post-conflict zones in Central African Republic.	UNICEF	3,825,792	IMMEDIATE

Project code (click on hyperlinked project code to open full project details)	Title	Appealing agency	Requirements (\$)	Priority
<u>CAF-14/WS/63652/124</u>	Humanitarian Rapid Response Mechanism Project for displaced and actely affected populations	UNICEF	5,323,760	IMMEDIATE
<u>CAF-14/WS/63663/5186</u>	Strengthening the prevention and treatment of severe acute malnutrition with the local actors in Bangui and its periphery in post-crisis period 2014-2015	ACF	374,500	MEDIUM
<u>CAF-14/WS/63667/14421</u>	Amélioration de la qualité du système Educatif et de l'environnement scolaire dans la sous-préfecture de BIMBO commune de Bimbo 1 secteur de LANDJA BONKO.	FHI	109,205	HIGH
<u>CAF-14/WS/63699/5186</u>	Improvement of safe water access, sanitation and hygiene conditions for affected communities in Kemo Prefecture	ACF	481,500	MEDIUM
<u>CAF-14/WS/63737/5853</u>	Improving safe water access the most underserved communities in support of resilience and recovery in Vakaga	TGH	681,000	HIGH
Sub total for WATER, SANITATION AND HYGIENE			14,874,807	
Grand Total			246,772,031	

Annexe n°7 : Nomenclature des Programmes, sous programmes et composantes du PNIASAN

Programme 1 : Développement des filières végétales

Sous programme 1.1. Relance des filières vivrières et accès aux marchés

Composante 1.1.1. Approvisionnement en intrants et outillages agricoles : 35,949 milliards

Composante 1.1.2. Relance de la culture attelée et de la motorisation : 2,274 milliards

Composante 1.1.3. Amélioration des itinéraires techniques de production et gestion des exploitations : 3,132 milliards

Composante 1.1.5. Développement des marchés locaux et organisation des circuits de commercialisation : 7,820 milliards

Sous programme 1.2. Promotion des exportations agricoles

Composante 1.2.1. Relance de la filière coton : 36,185 milliards de FCFA

Composante 1.2.2. Relance de la filière café : 6,276 milliards de FCFA

Composante 1.2.3. Développement de la filière palmier à huile : 5,205 milliards de FCFA

Composante 1.2.4. Exploration des marchés sous régionaux, régionaux et internationaux : 5,850 milliards de FCFA

Sous-programme 1.3. Infrastructures de gestion de l'eau et désenclavement des zones de production et des marchés

Composante 1.3.1. Développement de la petite irrigation : 8,950 milliards

Composante 1.3.2. Désenclavement des zones de production et des marchés : 8,800 milliards de FCFA

Composante 1.3.3. Appui à la gestion des aménagements et infrastructures : non estimé.

Programme 2. Développement des filières animales

Sous programme 2.1. Développement des élevages traditionnels

Composante 2.1.1. Gestion durable et valorisation des ressources pastorales et de l'alimentation animale : 5,3 milliards

Composante 2.1.2. Gestion durable et amélioration des ressources génétiques animales : 7,7 milliards

Composante 2.1.3. Amélioration de la santé animale et renforcement de la protection zoonositaire : 15,650 milliards

Composante 2.1.4. Amélioration des pratiques d'élevage et de l'habitat : 8,4 milliards

Sous-programme 2.2. Promotion des filières d'élevages commerciaux

Composante 2.2.1: Développement de l'embouche bovine : 3,4 milliards

Composante 2.2.2 : Développement de l'embouche ovine et caprine : 3,4 milliards

Composante 2.2.3 : Développement de la production de poulets de chair et d'œufs : 2,110 milliards

Composante 2.2.4: Développement de l'élevage moderne de porcs : 2,3 milliards

Composante 2.2.5 : Développement de la production laitière bovine : 2,9 milliards

Composante 2.2.6 : Reconstitution des troupeaux des éleveurs décapitalisés : 1,64 milliards

Composante 2.2.7 : Développement de l'apiculture moderne : 1,250 milliards

Sous-programme 2.3. Développement des infrastructures et valorisation des produits d'élevage

Composante 2.3.1 : Infrastructures de transport, de commercialisation, de conservation et de transformation : 9,117 milliards

Composante 2.3.2 : Appui à la gestion des infrastructures d'élevage : **1,290 milliards**

Composante 2.3.3. : Sécurité sanitaire et qualité commerciale des produits animaux : 1,850 milliards

Programme 3. Développement des produits forestiers non ligneux alimentaires et promotion des filières pêche et aquaculture

Sous-programme 3.1. Développement et exploitation durables des PFNL alimentaires

Composante 3.1.1. Promotion et gestion des Produits forestiers non ligneux (PFNL) : 8,15 Millions

Sous-programme 3.2. Promotion de la pêche et développement de l'aquaculture

Composante 3.2.1. Développement des productions halieutiques et aquacoles : 8,620 milliards

Composante 3.2.2. Appuis à la commercialisation des produits halieutiques et aquacoles : 4,563 milliards

Composante 3.2.3. Renforcement des capacités en matière de pêche et d'aquaculture : 3933 milliards

Programme 4. Renforcement des collectivités locales, de la gestion des ressources naturelles, des infrastructures communautaires de base, et des services de recherche et d'appui conseil

Sous-programme 4.1. « Renforcement des capacités des collectivités locale »

Composante 4.1.1. Appui à la planification locale du développement : 3,303 milliards

Composante 4.1.2. Appui-conseil aux exploitants ASPP : 1,699 milliards

Sous-programme 4.2. Gestion concertée des ressources naturelles

Composante 4.2.1. Appui/conseil à la concertation et à la négociation des acteurs de l'espace : 485 millions de FCFA

Composante 4.2.2. Renforcement des structures de gestion des ressources naturelles (GRN) : 1,399 milliards

Sous-programme 4.3. Renforcement des infrastructures communautaires de base

Composante 4.3.1. Mise en place des infrastructures socio-économiques de base : 30,008 milliards

Composante 4.3.2. Appui à la gestion des infrastructures communautaires de base : 2,623 milliards

Sous-programme 4.4. « Développement des technologies améliorées »

Composante 4.4.1 : Développement des matériels génétiques améliorés : 5,845 milliards

Composante 4.4.2: Développement des technologies de gestion intégrée des cultures et de transformation post-récolte : 1,305 milliards

Composante 4.4.3 : Développement des recherches adaptatives aux changements climatique : 787 Millions

Composante 4.4.4 : Renforcement des capacités de la recherche agricole : 10,626 milliards

Sous-programme 4.5. « Amélioration du conseil agricole et rural et formation agricole et rurale » : 9,731 milliards

Composante 4.5.1 : Amélioration de la qualité des services de conseil agricole :

Composante 4.5.2. Amélioration de la formulation de la demande en appui conseil :

Composante 4.5.3 Renforcement des capacités des services d'appui conseil :

Composante 4.5.4 : Formation agricole et rurale : 3,538 milliards

Programme 5 : Sécurité alimentaire et nutritionnelle, réponses aux urgences et actions transversales

Sous programme 5.1. Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, réponses aux urgences

Composante 5.1.1 : Mise en place et renforcement d'un système d'alerte précoce et rapide

Composante 5.1.2 : Stabilisation de la production alimentaire pour la satisfaction des besoins des groupes vulnérables

Composante 5.1.3 : Développement des systèmes d'informations

Sous-programme 5.2. Amélioration de la nutrition des populations

Composante 5.2.1 : Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et d'informations en matière de prise en charge nutritionnelle

Composante 5.2.2 : Lutte contre les carences en micronutriments

Sous-programme 5.3. Appui aux actions transversales

Programme 6. Renforcement institutionnel et coordination sectorielle

Sous-programme 6.1. Renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles et rurales (OPAR) : 12,735 milliards

Sous-programme 6.2. Réorganisation et renforcement institutionnel des ministères techniques

Composante 6.2.1. Réorganisation des services techniques des ministères

Composante 6.2.2. Renforcement des capacités opérationnelles et des ressources humaines

Composante 6.2.3. Recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE)

Composante 6.2.4. Élaboration d'une Loi semencière

Sous-programme 6.3. Appui au mécanisme de pilotage, de concertation, de coordination et de financement du secteur agricole

Annexe n°8 : Recommandations pour améliorer les incitations fiscales aux investissements privés (Forum sur le secteur privé Bangui, 2015).

1. Réduire à 25% voire 20% le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) et celui de l'impôt sur le revenu des personnes physique (IRPP) pour les trois premières années d'exploitation pour les activités non agricoles et 15% et 10% pour les activités agricoles;
2. Exonérer les PME de la Contribution de Développement Social (CDS), le cas échéant, réduire le taux de cette contribution car cet impôt décourage l'emploi ;
3. Réduire le taux de la patente de 1% à 0,70% pour les PME ayant un chiffre d'affaires compris entre 30 000 000 FCA et 100 000 000 FCFA ;
4. Réduire à 10% et même moins encore, le taux de l'Impôt Global Unique (IGU) fixé à 12% du chiffre d'affaires;
5. Elaborer des politiques douanières spécifiques aux PME;
6. Offrir des avantages fiscaux aux entreprises qui sortent de l'informel ;
7. Organiser des actions de sensibilisation pour promouvoir le civisme fiscal ;
8. Rendre effectif la création du Centre de Gestion Agrée;
9. Adopter le projet de révision de la Charte des investissements.

Annexe n°9 : Stratégies d'amélioration des incitations fiscales aux investissements privés (Forum sur le secteur privé Bangui, 2015).

En vue d'améliorer l'environnement des affaires et promouvoir la relance économique dans ce contexte d'urgence et de relèvement précoce, les actions prioritaires du Gouvernement consisteront à :

1. Assurer la levée des obstacles à la circulation des marchandises et la sécurisation des corridors routiers constituant ainsi des mesures incontournables pour l'augmentation de la rentabilité ex ante des investissements privés ;
2. Développer des infrastructures physiques (Transport, énergie, eau, éducation, santé, etc..) par la mise en œuvre des programmes (national et sous régional) et la mobilisation de financement à travers les partenariats Public-privé(PPP)
3. Améliorer la gouvernance, la transparence des affaires et la lutte contre la corruption;
4. Rendre opérationnel sans délai le Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMCAA) afin qu'il puisse engager les réformes portant essentiellement sur les indicateurs du Doing business;
5. Réviser la charte nationale des investissements;
6. Rendre opérationnel le Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises et l'Artisanat (CAPMEA)
7. Accélérer la mise en place effective du Fonds National de Garantie et d'Investissement et du Centre de Gestion Agréée;
8. Mobiliser des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers au Développement pour la mise en œuvre des deux projets (PACARECA et PARCGC) afin de renforcer les structures de tutelle et d'appui au secteur privé;
9. Mettre en place l'Agence Centrafricaine de Normalisation et l'Agence Nationale de Promotion des Exportations;
10. Mettre en place un Conseil Présidentiel de l'Investissement en Centrafrique (organe d'orientation stratégique en matière des réformes)